

Autres ouvrages de Jeff Fountain:

The final frontier (ed) (1986)

Espoir pour l'Europe (2004)

The little town that blessed the world (2007)

QUI A GAGNÉ LA PAIX ?

**LA VISION OUBLIEE DE
ROBERT SCHUMAN**

PAR JEFF FOUNTAIN



Avec les remerciements particuliers à Cédric et Elina Placentino, ainsi qu'à Raffaella et Antoinette Placentino pour leurs corrections.



*Merci à tous ceux qui ont apporté leurs suggestions pour améliorer la version préliminaire de ce livre.
Toute erreur n'engage que la seule responsabilité de l'auteur.*

L'auteur peut être contacté à:
jeff@schumancentre.eu

Qui a gagné la paix ?

© 2015 Jeff Fountain, Heerde

L'auteur fait valoir le droit moral d'être identifié
comme étant l'auteur de ce travail.

Tous droits réservés.

Publié et imprimé par
InitialMedia Global
www.initialmedia.com

Carte sur la couverture interne: © Nations Online Project, *nationsonline.org*
Photos de couverture: Philip Fountain, archives EU, Bundesarchiv

NOUS SOMMES APPELÉS
À NOUS RAPPELER LES BASES
CHRÉTIENNES DE L'EUROPE
EN FORMANT UN MODÈLE DÉMOCRATIQUE
DE GOUVERNANCE
QUI, PAR LE MOYEN DE LA
RÉCONCILIATION,
SE DÉVELOPPE EN
UNE 'COMMUNAUTÉ DE PEUPLES'
DANS LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ
LA SOLIDARITÉ ET LA PAIX,
LAQUELLE EST
PROFONDÉMENT ENRACINÉE
DANS DES VALEURS CHRÉTIENNES DE BASE.

ROBERT SCHUMAN

DATES IMPORTANTES DE LA VIE DE ROBERT SCHUMAN

1886

29 juin: naissance à Clausen, Luxembourg

1896-1903

Education secondaire, Luxembourg

1904-1910

Etudes de droit aux Universités de Berlin, Munich, Bonn et Strasbourg

1911

Décès de sa mère, née Eugénie Duren

1912

Appelé au barreau en Alsace-Lorraine – ouvre son propre cabinet à Metz

1913

Aida à l'organisation du Congrès catholique allemand (Katholikentag) à Metz

1914

Appelé au service militaire dans un service auxiliaire de l'armée allemande - Metz

1915

Détaché au service civil à Boulay

1919

Elu député de la Moselle au Parlement français

1924

Réélu en tant que député de la Moselle

1928

Elu député pour la circonscription de Thionville Est

1932

Réélu député pour la circonscription de Thionville Est

1936

Elu conseiller général pour le canton de Cattenom

1940

Sous-secrétaire pour la présidence du Conseil pour les réfugiés sous les gouvernements Reynaud et Pétain (de mars à juillet)

14 sept: arrêté par la Gestapo

1941

13 avril: confiné à résidence surveillée à Neustadt (Palatinat)

1942

1^{er} août: évadé de Neustadt

Novembre: passa dans la clandestinité

1944

Septembre: retourna en Moselle, élu député pour la Moselle

1945

Elu député pour la Moselle

Membre de la commission des Finances (novembre 1945- mai 1946)

1946

Réélu député pour la Moselle

Membre de la commission des Finances

1947

Ministre des Finances sous le gouvernement Ramadier (de janvier à novembre).

Premier ministre (de novembre à juillet 1948)

1948-52

Ministre des Affaires étrangères

1950

9 mai: propose la Communauté européenne du charbon et de l'acier

1951

Réélu député pour la Moselle

1955

Président du Mouvement européen (1955-1961)

1955-56

Ministre de la Justice

1956

Réélu député pour la Moselle

1958-60

Président du Parlement européen à Strasbourg

1962

Se retire de la fonction publique pour raison de santé

1963

4 septembre: Robert Schuman meurt à Scy-Chazelles

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉFACE	11
AVANT-PROPOS PAR DR. THOMAS SCHIRRMACHER	12
INTRODUCTION	15
PREMIÈRE PARTIE	
1. RENDRE LA GUERRE IMPOSSIBLE	27
2. ARRESTATION ET FUITE	40
3. DIEU ET CÉSAR	51
4. APÔTRES DE LA RÉCONCILIATION	63
DEUXIÈME PARTIE	
5. QUE S'EST-IL PASSÉ ?	75
6. VIVRE L'HÉRITAGE	90
ANNEXES	
114	
I. LA DÉCLARATION DE SCHUMAN, 9 MAI 1950	
II. RETOUR AUX RACINES, PAR EVERT-JAN OUWENEEL	
III. LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	
IV. LA CONVENTION DE BRUXELLES DE 1992	
V. LE CENTRE SCHUMAN POUR LES ETUDES EUROPÉENNES	
BIBLIOGRAPHIE	134

PRÉFACE

CETTE HISTOIRE A ÉTÉ TRADUITE en français afin de commémorer le soixante-cinquième anniversaire de la Déclaration Schuman, prononcée le 9 mai 1950.

Ceci était peut-être l'événement qui allait définir l'Europe moderne, plus encore sans doute que la spectaculaire chute du Rideau de Fer. Cette déclaration allait établir les fondements de la Maison européenne dans laquelle aujourd'hui un demi-milliard d'européens originaires de 28 nations vivent ensemble en paix, un fait jamais rencontré dans l'histoire.

Pourtant, cette histoire reste largement inconnue dans le monde anglophone, et dans une grande partie de l'Europe.

En France et en Allemagne, nations où la majeure partie de cette histoire s'est déroulée, on néglige ou oublie les valeurs et la vision qui sont derrière.

En Scandinavie, beaucoup ignorent les racines du mouvement européen avec lesquelles leurs nations sont engagées en tant que membres ou partenaires.

En Europe Centrale et de l'Est, les origines du bien-être de cette « communauté de peuples », dont leurs nations en sont les nouveaux membres, sont fréquemment incomprises.

En cet anniversaire, les crises financières et économiques, le retour du nationalisme et des partis politiques populaires, ainsi qu'une vision étroite, posent des menaces authentiques pour l'avenir du projet européen.

Jeff Fountain

LE CENTRE SCHUMAN POUR LES ÉTUDES EUROPÉENNES

AVANT-PROPOS

COMMENT L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE sont-elles parvenues à vivre en paix?

Après avoir écrit une vaste étude sur « *la religion de la guerre d'Hitler* »¹, je me suis demandé comment les Français ont pu être capables de pardonner ! Et comment, côté allemand, tous ces préjugés ont pu être surmontés ?

Mon père, lui-même officier de guerre allemand, et devenu chrétien après la guerre, m'a fait remarquer deux choses.

Premièrement, quand Charles de Gaulle et Konrad Adenauer ont commémoré la paix entre la France et l'Allemagne en 1962, ce n'était pas par hasard que cela se soit produit lors d'un service religieux dans la cathédrale de Reims. Le christianisme est la religion de la réconciliation et pose les bases d'une réconciliation dans les affaires sociales.

Deuxièmement, après cet événement, des centaines de milliers d'étudiants participèrent à un programme d'échange entre les deux pays, visitant les écoles du pays voisin pendant un mois, afin que la nouvelle génération puisse construire amitié et compréhension.

Ces deux événements transformèrent les idées de Robert Schuman en réalité ! Et je suis donc reconnaissant envers Jeff Fountain d'avoir voulu réveiller la vision de Schuman à travers l'écriture de ce livre. Celui-ci ouvre les portes de

¹ Etude en anglais: "Hitler's religion of War"

la vie et de la pensée de Schuman à tous. Sa vie offre « *un espoir pour l'Europe* », pour utiliser le nom d'un mouvement dont Jeff contribua au démarrage.

Jurjen A. Zeilstra² démontra combien l'espoir pour l'unité et la paix entre les peuples et les Etats en Europe vont de pair, et font face aux défis du racisme, des nationalismes et de la guerre. Beaucoup aujourd'hui ont oublié que l'Union européenne n'est pas née pour des raisons économiques, mais pour des raisons de paix, d'unité, de valeurs et de droits de l'homme, tout cela dans un esprit chrétien. Les chrétiens, au moins, devraient réveiller cette vision.

Un jour, l'apôtre Paul vit un homme issu d'Europe dans un rêve lui disant : « Viens et aide-nous ». L'évangile est venu en Europe et a changé le continent.

Ceci peut de nouveau se produire si nous suivons la voie montrée par des hommes tels que Robert Schuman et ses collègues.

Prof. Dr. Thomas Schirmacher

Président, Martin Bucer European Seminary and Research Institutes
(Bonn, Zurich)

Directeur, International Institute for Religious Freedom
(Bonn, Le Cap, Colombo)

²Dans sa dissertation 'European Unity in Ecumenical Thinking 1937-1948'
(Zoetermeer: Uitgeverij Boekencentrum, 1995)

INTRODUCTION

SOIXANTE-CINQ ANNÉES SE SONT MAINTENANT ÉCOULÉES depuis que le ministre français des affaires étrangères, Robert Schuman, proposa un plan audacieux liant les peuples d'Europe ensemble dans la paix et la solidarité. Ce plan a grandi pour devenir l'Union européenne que nous connaissons aujourd'hui.

Pendant, largement oublié est le climat de haine et d'amertume, de méfiance et de suspicion, de crise et de conflit, de complot et d'insurrection, qui dominait l'Europe durant les années qui ont suivi la défaite d'Hitler.

Les scènes d'euphorie de foules agitant les drapeaux, accueillant les troupes victorieuses laissèrent vite place à la dure réalité de la reconstruction d'une Europe dévastée et divisée. Mais comment ? Sur quels fondements ? Avec quelles valeurs ? Que pouvait-il être fait de différent pour casser le cycle apparemment inévitable de guerres entre les tribus d'Europe ?

En particulier la France et l'Allemagne, de par leur position géographique centrale, se comportèrent habituellement comme chiens et chats se bagarrant pour des morceaux de frontières, entraînant constamment leurs voisins européens dans des combats de grande envergure. Deux fois pendant la première moitié du vingtième siècle, des rixes européennes, avec ces deux nations au cœur de celles-ci, sont devenues des conflagrations mondiales.

L'histoire de cette réconciliation étonnamment rapide, et malgré tout durable, après la Seconde Guerre mondiale est le centre de tout le développement européen d'après-guerre. C'est l'histoire d'un petit groupe d'hommes d'Etat engagés qui partageaient des valeurs, une vision et des

convictions communes concernant les fondements essentiels de l'avenir de l'Europe.

C'est une histoire avec un personnage central, grandement respecté et connu pour son intégrité et son humilité, et universellement reconnu comme étant le « Père de l'Europe »³.

Pourtant le nom de Robert Schuman reste largement inconnu ou ignoré dans le monde anglophone aujourd'hui. Et dans le cas où il est reconnu, il est souvent confondu avec le compositeur allemand du dix-neuvième siècle, Robert Schumann (double 'n'). Alors qu'aujourd'hui, une recherche google sous le nom de Schuman révèle beaucoup de titres de livres francophones, les publications anglophones sont rares.

Cette ignorance et cette indifférence montrent là une défaillance de notre éducation moderne. Cela révèle des préjugés qui nous aveuglent face à cette sorte de nécessaire vision supranationale dans notre monde globalisé.

Cela mesure aussi ô combien fructueux ont été les efforts pour déformer l'histoire du projet européen par une sorte d'entité séculière, pragmatique, technocratique servant un marché opérationnel.

Le soixante-cinquième anniversaire des origines de ce qu'est devenue l'Union européenne est une occasion appropriée pour revisiter l'histoire de Robert Schuman. C'est une opportunité d'apprendre la vision, les valeurs et les expériences de vie qui l'ont motivé dans sa mission

³ En 1960, après avoir été président pendant deux ans de la première Assemblée européenne (qui allait devenir plus tard le Parlement européen), Robert Schuman fut officiellement acclamé par une ovation debout en tant que "Père de l'Europe"

de créer ce qu'il décrivit comme une « communauté de peuples de liberté, d'égalité, de solidarité et de paix ».

Car Schuman croyait que ces valeurs avaient établi les fondements d'origine de l'Europe durant le premier millénaire de l'ère chrétienne. Des décennies de tentatives à refaçonner l'Europe dans la vision d'un rationalisme impie, de nationalisme chauviniste et de fascisme néopaïen, confortèrent sa conviction que l'avenir de l'Europe dépendrait d'une reprise des valeurs chrétiennes pour façonner les réalités politique et économique.

Cet anniversaire nous incite aussi à évoquer au combien l'Europe de l'Ouest d'après-guerre était versatile et vulnérable face à la menace imminente d'une domination communiste, à travers des actions militaires, politiques et des mouvements syndicaux. L'histoire de l'Europe moderne aurait pu être très différente. Une troisième guerre mondiale était une effrayante possibilité. Deux décennies et demie après la chute de l'emprise communiste en Europe de l'Est, nous sommes tentés d'oublier à quel point cette domination était réelle, menaçante et en apparence permanente.

La paix et la prospérité dont l'Europe a joui depuis la guerre, spécialement à l'ouest, n'était pas simplement la conséquence naturelle de la chute d'Hitler. C'était plutôt le résultat heureux de plusieurs facteurs clés, spécialement l'aide économique américaine entamée en 1947 à travers le plan Marshall, et le partenariat militaire transatlantique de l'OTAN forgé deux ans plus tard. Cependant, ces deux éléments auraient pu sombrer à cause de la méfiance et de l'amertume existante entre les nations européennes qui étaient sur le point de répéter les erreurs du passé.

Schuman et ses collègues chrétiens virent la nécessité de créer un climat moral de pardon, de repentance et de

réconciliation dans lequel une « communauté de peuples » pouvait être entretenue.

Ce soixante-cinquième anniversaire marque davantage la grande ironie de l'opiniâtreté française contre la mention de Dieu, du christianisme ou des valeurs chrétiennes proposées dans la récente Constitution européenne. Schuman, le « Père de l'Europe », un Français, un ancien Premier ministre français et un ancien ministre des Affaires étrangères, homme d'Etat français apprécié et visionnaire, insista sur le fait que « les progrès spirituels vont de pair avec les progrès matériels ». Il croyait que le Mouvement européen serait couronné de succès uniquement si les générations futures allaient réussir à s'arracher à la tentation du matérialisme qui corrompt la société et qui ampute celle-ci de ses racines spirituelles⁴.

Loin de vouloir mettre de côté ou de privatiser sa propre foi, il voyait son rôle en politique comme une mission, une vocation, un appel de Dieu.

« Nous sommes tous des instruments bien imparfaits, d'une Providence qui s'en sert dans l'accomplissement des grands desseins qui nous dépassent » déclara Schuman.

Confronté au défi de la reconstruction d'une Europe déchirée par des idéologies rivales, Schuman était franc sur ses convictions qu'une telle reconstruction n'était possible que dans une Europe « profondément enracinée dans des valeurs de base chrétienne ».⁵

⁴ Discours donné à l'Assemblée générale des Organisations catholiques internationales, 12 mars 1956

⁵ Voir citation en page 5

Cette conviction était partagée par ses collègues allemand et italien, Konrad Adenauer et Alcide De Gasperi. Ils étaient des compagnons catholiques et, selon les mots d'Adenauer, « remplis du désir de construire le nouvel édifice de l'Europe sur des fondements chrétiens »⁶. Adenauer croyait que la tâche « n'était pas seulement dans un but économique et politique dont il valait la peine de faire l'effort, mais une réelle obligation chrétienne ».⁷

Malgré les convictions de ces pères fondateurs, le président de la convention travaillant pour la Constitution européenne, le Français Valéry Giscard d'Estaing, rejeta toute référence à Dieu et au christianisme, invoquant une possible « violation de la liberté de conscience ».

La double ironie est que c'était Luther (« *Ici je me tiens, je ne peux faire aucun autre* ») qui établit ce grand principe européen, la liberté de conscience, en se basant sur la Parole de Dieu⁸.

Pourtant, ce ne sont pas seulement des voix laïques et pragmatiques qui ont encouragé l'ignorance et l'indifférence envers cette histoire de « reconstruire sur de fondements chrétiens ». Ma propre circonscription évangélique a longtemps manifesté de l'indifférence, de la

⁶ Lettre d'Adenauer à Schuman, 23 août 1951. De Gasperi était le Premier ministre italien

⁷ Lean, 1985, pg.380

⁸ Les derniers mots de la section en question apparaît comme: "S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développés les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'Etat de droit"

suspicion et un antagonisme pur et simple envers le « projet européen » - avec quelques exceptions notoires.

Encore une fois, cet anniversaire nous offre une pause pour réfléchir sur les raisons de ces réactions évangéliques envers « l'Europe », et pour nous demander si de telles attitudes sont bibliques.

Même si j'ai grandi dans une église baptiste de l'autre côté du monde, cela ne m'a tout de même pas protégé de telles attitudes. Des discussions illustrées sur des prophéties bibliques ne laissaient aucun doute sur le fait que nous devons nous attendre au retour de l'Empire romain, représenté dans le livre de l'Apocalypse par une bête à dix têtes, sous la forme de la Communauté européenne. Les six membres originaux devinrent neuf et ensuite, comme prophétisé, le dixième membre fut finalement admis pour compléter l'image ! Malheureusement pour ce scénario, les dix devinrent douze, quinze, et ensuite vingt-cinq, vingt-sept, vingt-huit... et nous continuons à compter.

La suspicion protestante face aux initiatives des catholiques a aussi nourri l'ignorance et l'indifférence envers « l'Europe » là où le protestantisme est majoritaire, c'est-à-dire vers le Nord. Et on nous disait qu'il existait une bonne raison historique. Les libertés politiques et religieuses remportées à très cher prix par les Pays-Bas, l'Ecosse, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne et les pays nordiques ne devaient pas être cédées à la légère aux dernières stratégies séduisantes concoctées par les « prostituées de Rome », argumentaient-ils.

Les protestants et les catholiques sont toujours d'accord de ne pas être d'accord sur certains points, mais le climat d'acceptation et de coopération s'est réchauffé ces dernières années, à tel point que certains se demandent

même si « la Réforme n'est pas terminée ? »⁹ Le Pape Benoît XVI déclara lors de son allocution publique hebdomadaire sur la place Saint-Pierre, que Luther avait raison de parler de la justification par la *foi seulement*.¹⁰ Celle-ci n'était pas une nouvelle déclaration, mais un corollaire aux accords d'Augsbourg du 31 octobre 1555 entre les leaders luthériens et catholiques au sujet de la doctrine de justification.¹¹ Le pape Benoît XVI, alors Cardinal Ratzinger, a personnellement joué un rôle décisif dans cet accord.

Dans une Europe de plus en plus sécularisée, beaucoup de protestants et de catholiques sont parvenus à reconnaître que leurs points communs étaient plus grands que leurs différences. Le Cardinal Walter Kasper, alors président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, déclara que bien que la Parole de Dieu ait divisé protestants et catholiques, cette même Parole de Dieu doit maintenant les unir.

Les chrétiens allemands des deux bords parvinrent à cette réalisation pendant la guerre à travers la persécution et la résistance du et contre le régime Nazi. Ceci permit au Mouvement Chrétien-Démocrate d'émerger comme facteur clé dans la reconstruction d'après-guerre.

Cependant, d'autres protestants objectent toujours que « l'Europe », représentée par « Bruxelles », est un regrettable exercice de centralisation de pouvoir, malgré

⁹ Noll & Nystrom, 2005

¹⁰ 19 novembre 2008: voir aussi Benedict XVI, *St Paul*, 2009, pg 78

¹¹ Voir '*la Déclaration conjointe sur la Doctrine de la Justification*', 2000

l'idée superficielle de « subsidiarité »¹². Tout comme Lord Acton l'avait célèbrement averti, tout pouvoir corrompt et le pouvoir absolu corrompt absolument. La décentralisation est dès lors la réponse, nous disait-on, comme le modèle de beaucoup de formes d'autorités d'églises protestantes où l'autorité est exercée principalement au niveau local.

Cependant, dans une ère où les politiciens et les hommes d'affaires s'entretiennent constamment pour façonner l'avenir de l'Europe, où les médias et les officiels sportifs de plusieurs nations s'associent pour diffuser les rencontres de Ligue des Champions dans nos salons, et où les mafieux et terroristes coopèrent de manière effective au-delà des frontières nationales, les évangéliques sont trop souvent restés sur la touche comme des non-joueurs à cause d'une mentalité de « gérant de magasin du coin »¹³.

La décentralisation est une recette pour la diversité. Mais il y a aussi un besoin légitime pour une solidarité plus large et une unité dans la diversité.

Mais qu'en est-il de l'influence de l'humanisme laïque et irrégieux et tous les autres -ismes dans les directives européennes sur le traitement d'équité, de l'homosexualité, du mariage de même sexe ainsi que d'autres questions sociales, qui renforcent des valeurs non-bibliques à travers l'Europe ?

Ce traitement de l'histoire de Robert Schuman n'est pas une approbation de tout ce qu'est devenue l'Union

¹² *Subsidiarité*: Le principe de transférer le pouvoir de décision aux niveaux appropriés les plus bas

¹³ L'historien Christopher Dawson observa que "les catholiques voient la forêt et les protestants voient les arbres". Nous pourrions ajouter que "les évangéliques voient les branches".

européenne. Au contraire, en racontant l'histoire, nous posons des questions comme : *Qu'est-il arrivé à la vision initiale et aux valeurs du projet européen ? Qui a détourné l'Europe ? Et qui a permis que l'Europe soit détournée ?*

Parfois des chrétiens préoccupés me demandent si je crois que l'Europe pourrait devenir la Bête. Je réponds : « absolument : si les chrétiens qui ont reçu le commandement d'être la lumière et le sel du monde restent désengagés sur la touche et seulement actifs dans leurs propres cercles d'église ». Si l'Europe devient une Bête avare, irréligieuse, égoïste, ce n'est pas parce que Dieu l'a destinée à cela, ni même voulu cela, mais parce que Ses enfants sont devenus désobéissants et inefficaces, critiquant tout en restant sur la touche. De telles prédictions peuvent se transformer en prophéties auto-réalisées.

Comment donc ce néo-zélandais est-il devenu si engagé dans l'histoire Européenne ? En 1975, je débarquais aux Pays-Bas. J'y ai rencontré et épousé une jeune fille néerlandaise, Romkje, qui démarra le travail de l'organisation missionnaire internationale JEUNESSE EN MISSION (YOUTH WITH A MISSION) dans ce pays. Je me suis donc installé dans la patrie de ma femme, travaillant avec JEM et recevant finalement la nationalité néerlandaise, et donc de ce fait la citoyenneté européenne.

En 1989, je fus nommé leader de JEM en Europe. Alors que des événements capitaux se déroulaient cette même année, culminants par la spectaculaire démolition du Mur de Berlin, le paysage spirituel de l'Europe subit un changement radical.

Je fus invité à rencontrer d'autres leaders de mouvements de jeunesse chrétiens pour lutter ensemble avec les énormes implications dues à ces changements. Alors encore dans la trentaine ou la quarantaine, nous

recherchions « des pères et des mères » évangéliques matures capable de nous guider à travers ces temps instables. Franchement, nous ne trouvâmes que très peu d'intéressés à cette image européenne élargie. Les dirigeants semblaient plus préoccupés avec les problèmes de l'église locale et très peu étaient préoccupés par « Bruxelles » et le projet de la Communauté Européenne. Certains rejetèrent même « l'Europe », la considérant comme destinée à devenir la Bête et dès lors ne méritant pas notre attention.

Longtemps après seulement, je pouvais découvrir des rapports et des discours perspicaces provenant de dirigeants d'églises du courant dominant, spécialement d'évêques catholiques tels que le Cardinal Basil Hume ¹⁴.

Entre-temps, je décidai donc d'aller à Bruxelles afin de pouvoir apprendre par moi-même. Et donc, en 1991, je rencontrai notre équipe dirigeante de JEM en dehors du bâtiment en forme d'étoile qu'est le Berlaymont dans le quartier européen, siège de la Commission européenne. Certains d'entre nous songeaient à ces discours de ces guetteurs de la fin des temps disant que quelque part dans ce « Berlaymonstre », il y avait un ordinateur Big-Brother rassemblant des informations sur chaque européen. Avec un brin d'appréhension, nous présentâmes nos passeports au personnel de sécurité tout en entrant dans le bâtiment.

Vous pouvez imaginer notre surprise alors que nous fûmes reçu par un officiel de la Commission européenne avec une poignée de main chaleureuse suivie de l'invitation amicale suivante : « Alors, frères, pourquoi ne commencerions-nous pas par la prière ? »

¹⁴ Hume, 1994

Notre hôte, un irlandais nommé Eamonn O'Rouairc, nous expliqua qu'il dirigeait un réseau de prière d'une équipe travaillant dans le bâtiment. Questionné au sujet de l'ordinateur, il se mit à rire et déclara : « Si seulement les gens savaient à quel point nous sommes incompetents avec nos ordinateurs ! »

Il nous raconta alors une histoire fascinante d'un petit groupe de fervents politiciens chrétiens qui voyait le besoin de réconcilier leurs nations en constant conflit, alors qu'ils faisaient face à la tâche ardue de reconstruire l'Europe d'après-guerre. Il souligna aussi le rôle d'un évangéliste luthérien qui joua un rôle clé en coulisses, établissant un climat de confiance entre ces hommes.

Cette compréhension des origines et des motivations derrière ce qui est depuis devenue l'Union européenne était tellement différente de ce que j'avais toujours entendu avant !

C'est cette histoire qui sera racontée dans les chapitres suivants, histoire largement oubliée, ignorée ou simplement jamais transmise, en particulier dans le monde anglophone.

Nous souffrons d'un manque de mémoire.

Et le manque de mémoire engendre une vision étroite.

PREMIÈRE PARTIE

1. RENDRE LA GUERRE IMPOSSIBLE

LES DERNIERS PASSAGERS étaient sur le point d'embarquer sur le train Paris-Metz à la Gare de l'Est lorsque Robert Schuman s'installa dans un compartiment de seconde classe. Il se réjouissait de l'imminent week-end de réflexion dans sa maison de campagne chère à son cœur de Scy-Chazelles, à l'extérieur de Metz, une région productrice de vin, dans sa circonscription politique de la Moselle en Lorraine.

Cinq années ont passé, en ce samedi matin d'avril 1950, depuis la fin de la guerre la plus meurtrière de l'histoire. Mais la fin des hostilités n'avait pas apporté la « paix » nationale. Les gouvernements français ont rarement duré une année pendant ces temps tumultueux d'après-guerre.

Pourtant la réputation d'honnêteté et d'intégrité de Schuman, ainsi que son habileté juridique et politique, l'ont promu au sommet des responsabilités politiques nationales. En 1946, il fut nommé ministre des Finances et sa popularité lui permit d'appliquer les mesures drastiques et nécessaires à la stabilisation de l'économie d'après-guerre.

Vers la fin de l'année suivante, le président demanda à Schuman de diriger un nouveau gouvernement, au moment même où le pays semblait se diriger vers la guerre civile. Les agitateurs communistes, sous l'ordre de Moscou, parvinrent à amener la France dans le marasme, l'entraînant dans des grèves, provoquant des sabotages,

pillant des usines d'armement et paralysant des lignes de chemins de fers, des mines et des centrales électriques.

Une semaine seulement après être devenu Premier ministre, Schuman mobilisa 80.000 réservistes pour réprimer tout sabotage. Face à cette mesure, la furie communiste éclata sur tous les fronts, mais le Premier ministre résista. Au sein de l'Assemblée nationale française, les membres communistes lui déversèrent un torrent d'injures verbales, l'accusant d'être l'ami de l'idéologie nazie.

Durant ces jours cruciaux, il fut même dépassé une fois par l'émotion. Plongeant son visage dans ses mains, il se mit à prier silencieusement pour avoir la sagesse et la fermeté, avant de continuer la réunion.

Finalement, le comité central de la grève recula et ordonna le retour au travail. La crise était passée.

Pourtant les intentions de Staline en Europe, loin d'être paisibles, devinrent claires lorsque les troupes soviétiques imposèrent de manière impitoyable leur emprise sur la Pologne, puis la Hongrie, et enfin la Roumanie, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie.

L'année précédente, en 1949, les Alliés occidentaux réussirent à arrêter la tentative des Soviétiques de mettre leur mainmise sur Berlin, en coupant les accès routiers et ferroviaires vers les secteurs de l'ouest. Les Alliés répondirent en transportant quotidiennement des tonnes de vivres, soit au total 200.000 vols d'avions qui furent maintenus de manière constante pendant pratiquement une année.

Ces cinq années d'après-guerre furent tout, sauf paisibles. Depuis la guerre, les pauses de fin de semaine à Scy-Chazelles offraient à Schuman le rafraîchissement spirituel et mental indispensable. Ce week-end en

particulier, devait l'aider à se préparer, dans son rôle actuel de ministre des Affaires Etrangères, pour une réunion cruciale, planifiée pour moins de deux semaines plus tard, avec ses homologues américain et britannique. Le Secrétaire d'Etat américain avait averti le Français de venir avec une proposition politique positive envers l'Allemagne, pour son intégration dans la communauté des nations libres. Dans le cas contraire, les Français ne recevraient plus le droit de se prononcer sur l'avenir de la région industrielle de la Ruhr.

Schuman avait besoin d'un plan, un plan audacieux qui pourrait remodeler le paysage, un plan qui rendrait toute possibilité de guerre, à l'avenir, très difficile, voire impossible. Cette pensée le préoccupa depuis sa dernière réunion à New York du mois de septembre précédent.

Le train n'avait pas encore quitté la gare lorsque des bruits de pas pressés dans le couloir hors de son compartiment interrompirent ses pensées. La porte de sa couchette s'ouvrit et la tête et les épaules de son secrétaire privé, Bernard Clappier, apparurent à travers les rideaux.

« Monsieur, pouvez-vous lire cette ébauche de Monnet, s'il vous plait ? C'est important ! »

Après avoir tendu le document à son patron tout surpris, il disparut aussi rapidement qu'il était entré.

Quelques minutes plus tard, tandis que le train quittait Paris, un Schuman curieux décortiqua les premières pages du document pour voir si ce que son secrétaire croyait être urgent l'était réellement.

Jean Monnet n'était pas un étranger pour Schuman. Internationaliste, son entreprise familiale de cognac l'exposa longuement vers les Suisses et les Suédois, les Anglais, les Américains, et même les Russes et les Chinois. Une histoire raconte qu'il aurait tenté, en vain,

de réserver une couchette pour le voyage inaugural du Titanic en 1912. Cet échec lui aurait donc sauvé la vie.

Après que la France fut tombée aux mains des Allemands en 1940, Churchill envoya Monnet à Washington, avec un passeport britannique, dans le but de persuader les Américains, alors toujours pays neutre, de fournir du matériel de guerre et donc de les aider à écraser les Allemands. Ses efforts, selon l'économiste John Maynard Keynes, réduisirent la durée de la guerre d'au moins un an.

Trois ans plus tôt, Monnet et Schuman apprirent à se respecter mutuellement alors qu'ils travaillaient ensemble sur la planification financière. Lors d'une chaude journée, ils se sont même laissé aller au geste peu coutumier d'ôter leur veste.

Ils étaient d'un même esprit sur le besoin de construire la paix sur base de l'égalité. Ils étaient d'accord sur le fait que les efforts de paix après la Première Guerre mondiale avaient échoué à cause de la discrimination et des attitudes de supériorité envers les Allemands. Les deux redoutaient que les mêmes erreurs soient répétées.

Tout comme Schuman, Monnet croyait qu'un nouveau système politique devait remplacer l'ancien équilibre de pouvoirs entre les nations qui venait d'échouer, pour la deuxième fois, provoquant une guerre globale. En tant que Député Secrétaire Général de la Ligue des Nations, il fut témoin en première loge de l'échec des fragiles coopérations inter-gouvernementales. Il fallait des mesures plus fortes dans un monde réel de politique internationale.

Monnet savait que Schuman aurait le standing moral, l'autorité politique et le courage pour déclencher un grand changement, si nécessaire, à travers l'exécution

d'idées non conventionnelles.¹⁵ Clappier, le secrétaire de Schuman, et Paul Reuter, le conseiller juridique de Schuman au ministère des Affaires Etrangères, discutèrent longuement des idées de leur patron, avec Monnet, qui pouvait apporter sa longue expérience acquise au sein de la Ligue des Nations, au Congrès de La Haye, et en tant qu'ancien responsable d'une commission de planification, sous De Gaulle, juste après la guerre. Les propositions qu'il formula alors, dans la lignée de la politique de démantèlement de l'industrie allemande du charbon et de l'acier de De Gaulle, n'avaient eu pour effet que d'augmenter les tensions franco-allemandes, au lieu de les résoudre. Il savait au moins ce qui n'avait pas fonctionné.

Souvent dépeint, erronément, comme le vrai architecte du Plan Schuman, Monnet considérait encore pourtant, même aussi tard qu'en avril 1950, l'idée d'un état-tampon appelé Lotharingie entre l'Est de la France et l'Allemagne, comprenant une partie de la Belgique, le Luxembourg, l'Alsace-Lorraine ainsi que la Sarre et les territoires de la Ruhr.¹⁶

Reuter, lui-même lorrain, réussit à convaincre Monnet que ce plan était impossible à réaliser et contre nature pour les résidents concernés. Monnet, qui confessa dans ses mémoires qu'il était tombé à court d'idées à ce stade, demanda à Reuter de l'aider à préparer une ébauche d'un plan.¹⁷

¹⁵ Richard Mayne, *Schuman, De Gasperi, Spaak – the European Frontiersmen*, Bond, Smith & Wallace, 1996, pg. 26

¹⁶ Krijtenburg, pg. 163

¹⁷ Jean Monnet, *Mémoires*, pg.342

Reuter se mit au travail pour une première ébauche d'un plan incorporant les principes et les concepts de Schuman, ainsi que les propositions pratiques et techniques de Monnet sur la manière d'accomplir l'intégration économique. Clappier savait que son patron avait besoin d'une initiative audacieuse et réalisable à présenter le 10 mai à Londres, lors de la réunion des Trois Grands. Il contribua lui aussi au brainstorming avec Reuter, Monnet et d'autres membres du personnel.

Moins de deux semaines avant cette date, Clappier était inquiet car le temps commençait tout doucement à manquer. Le dernier week-end d'avril était arrivé lorsqu'il se rendit au bureau de Monnet pour vérifier les progrès. Monnet lui montra la dernière ébauche. Clappier feuilleta rapidement le texte. Il réalisa alors que le ministre des Affaires étrangères était sur le point d'embarquer sur le train du samedi matin, pour Metz. Il s'excusa alors et fila à toute vitesse, texte en main, à la gare de l'Est.

Tandis que le train l'emmenait vers l'est, Schuman commença à parcourir le document. Monnet et son équipe semblaient avoir réussi à traduire ses grands principes et ses idées, en un plan réalisable ! C'était un plan audacieux et sans précédent. Il rompait avec les traditions familières de traités bilatéraux ou multilatéraux entre des Etats-nations. Il analyserait le document de plus près à la maison durant le week-end, mais au premier coup d'œil, le plan semblait être ce qu'il aurait aimé pouvoir présenter à la réunion des Trois Grands.

À la gare de Metz, d'habitude, une voiture officielle l'attendait. Et souvent, à la frustration de son personnel de sécurité, il ignorait la voiture qui l'attendait à la faveur d'un autobus qui le transportait vers la périphérie de la

ville, dans son village de Scy-Chazelles, perché sur les pentes douces du Mont-Saint-Quentin.

Comme toujours, sa gouvernante était là pour le saluer et pour lui cuisiner ses repas. « La petite Marie » Kelle, une petite femme toute voûtée, prenait soin de sa petite et modeste maison en stuc, à deux-étages, au milieu d'un jardin clos. Cet arrangement allait durer quarante-deux ans, période au cours de laquelle Schuman mena un style de vie simple, semblable à celui d'un moine.

Sa bibliothèque avec ses huit milles volumes l'attendait aussi. Source de joie et d'inspiration, elle comprenait des manuscrits rares et des signatures de tous les rois de France, depuis Charles V. La bibliothèque, son cabinet de travail, ses jardins, et l'église fortifiée de Saint-Quentin, juste de l'autre côté de la route, étaient tous ses endroits favoris, propices à une réflexion paisible dans le maelstrom de sa vie politique.¹⁸

Tout en marchant dans son jardin tant aimé, Schuman pouvait réfléchir à ses deux années au poste de ministre des Affaires étrangères, et se remémorer le Congrès de l'Europe de La Haye en mai 1948. Il pouvait être satisfait de la formation du Conseil de l'Europe, mettant l'accent en particulier sur les droits de l'homme et le développement d'un état de droit et démocratique. Il y proposa, lui-même, son inauguration l'année suivante à Strasbourg.

Pourtant, aussi important qu'il pouvait l'être, le Conseil de l'Europe était paralysé par des contraintes nationalistes. Ce Conseil n'était pas la solution politique qu'il cherchait pour apporter une paix durable basée sur l'égalité et la solidarité.

¹⁸ La Maison Robert Schuman est aujourd'hui un musée et un mémorial sponsorisé par l'Union européenne

Schuman était aussi perturbé par le souvenir de ses premières visites officielles chahutées en tant que ministre des Affaires étrangères en Allemagne, quelques mois plus tôt à peine. Une presse hostile l'affronta à Mayence, Bonn et Berlin. Pour eux, il incarnait la menace française de l'annexion de la région minière et d'acier de la Sarre, située juste à côté de la frontière française. Pour beaucoup de Français, l'Allemagne d'après-guerre apparaissait toujours comme une menace sérieuse, tant sur le plan politique qu'économique. Ils estimaient avoir une revendication morale sur la Sarre.

Il voulait croire que Konrad Adenauer, le chancelier allemand, était un homme bon et pieux sur qui il pouvait compter. Mais le problème de la Sarre fut aussi source de tensions dans leurs relations. Pas plus tôt que le mois précédent, en mars, Adenauer proposa l'idée d'une union politique entre la France et l'Allemagne, ouverte à la Grande-Bretagne, à l'Italie et aux nations du Benelux. Ceci n'était pas une idée nouvelle. Le chancelier nourrissait déjà ces pensées durant les années 20. Mais les humeurs de la France ainsi que celles de l'Allemagne ne semblaient pas être favorables à un tel plan.

L'ébauche de Monnet, cependant, semblait être suffisamment pratique pour fonctionner...

Lundi matin, 1^{er} mai, alors que le train entrait en gare de l'Est, Clappier se tenait sur le quai, attendant avec impatience l'arrivée de son patron. Schuman descendit du wagon, salua son chef de cabinet, et sans aucun commentaire, se dirigea vers la voiture qui l'attendait. Sur le chemin en direction du Quay d'Orsay, Clappier avait du mal à cacher sa curiosité, mais Schuman s'obstina à ne parler que du temps.

Finalement, Clappier posa directement la question : « Monsieur le ministre, le document que je vous ai donné vendredi dernier, qu'en pensez-vous ? »

« J'ai lu la proposition. Je l'utiliserai » répondit Schuman, de manière délibérément laconique.

Clappier comprit immédiatement que les jours suivants allaient être un tourbillon de planifications et de préparations, de rédactions et de corrections d'ébauches. Il comprit aussi que la discrétion serait la clé du succès. Seules les bonnes personnes devaient connaître le plan, pour éviter tout risque de le contrecarrer.¹⁹

Schuman et Monnet informèrent un Premier ministre sceptique, ainsi que deux autres ministres réputés pour leurs convictions sur « l'Europe ».²⁰ Une réunion du cabinet français fut planifiée pour le 9 mai, le jour précédant la réunion des Trois Grands à Londres.

Le lundi suivant (8 mai), Schuman chargea à un officiel de confiance, Robert Mischlich, d'assumer une « mission délicate et secrète », afin de remettre à Adenauer, à Bonn, des lettres décrivant le plan secret.

Le jour suivant, le cabinet français était sur le point d'arriver à la fin de l'ordre du jour. Schuman était resté silencieux durant toute la réunion au sujet de sa proposition, attendant d'avoir des nouvelles en retours de Bonn. Finalement, Clappier lui glissa une note disant que Mischlich lui avait relayé la réponse enthousiaste d'Adenauer : « Cette proposition française est en tout point historique : elle restaure la dignité de mon pays et

¹⁹ Des rapports différents de cet événement existent. Celui ci-dessus est basé sur Keyserlingk, 1972

²⁰ Bidault appela ce plan une "bulle de savon, juste un corps international de plus".

est la pierre angulaire pour le processus d'unification de l'Europe. »

Avec cette information, le ministre des Affaires Etrangères demanda d'ajouter un nouveau point urgent à l'ordre du jour. Il présenta alors le plan ainsi que la réaction positive de Bonn. Les deux ministres, déjà au courant, exprimèrent immédiatement leur soutien. D'autres, pris au dépourvu par l'audace du plan, eurent besoin de plus de temps. Avec hésitation, et malgré quelques réserves privées, le cabinet parvint finalement à se mettre d'accord afin que la proposition soit présentée lors de la conférence de presse, à 18 heures le soir même, au Quai d'Orsay, le siège du ministère des Affaires Etrangères.

Des textes préparés à la hâte furent transmis aux ambassadeurs d'Italie, des Pays-Bas, de Belgique, du Luxembourg, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Des invitations furent envoyées à deux cents journalistes.

Cependant, à dix-huit heures ce soir-là, vu le bref délai, seule une poignée de journalistes basés à Paris eurent la possibilité de rejoindre les officiels du gouvernement, les politiciens et les diplomates rassemblés sous les hauts plafonds, les lustres et les décorations baroques dorées du grandiose Salon d'Horloge.

Schuman se tenait debout devant l'énorme tablette de cheminée, avec Monnet assis à ses côtés, lorsqu'il rappela l'audience à l'ordre. Cette dernière se tut lorsqu'il s'assit et commença à lire, chaussé de ses épaisses lunettes à monture d'écaille.

La paix mondiale, commença-t-il, demande des efforts créateurs à la mesure de ce qui la menace. Les efforts français de créer une Europe unie ont raté par le passé, et la guerre s'ensuivit. Cependant, une telle Europe unie ne pourrait se faire d'un coup. Elle se ferait par des étapes

qui construiraient la solidarité et élimineraient l'opposition séculaire entre la France et l'Allemagne.

C'est pourquoi, lisait-il, son gouvernement propose une action spécifique et concrète sur un point décisif : celui d'une production franco-allemande de charbon et d'acier qui serait mise en commun, sous une Haute Autorité commune, au-dessus de l'autorité des gouvernements nationaux, et ouverte à la participation de tout autre pays européen.

Cela encouragerait des bases communes pour le développement économique, et changerait le destin de ces régions qui, historiquement, ont été dévouée à la production des armes de guerres dont elles en ont été les plus constantes victimes. Schuman faisait allusion ici principalement aux régions industrielles de la Sarre et de la Ruhr.

Cette solidarité de production rendrait toute guerre entre la France et l'Allemagne non seulement inimaginable, mais aussi matériellement impossible.

Schuman releva les yeux de sa déclaration écrite vers les tables en face de lui, voyant dans les rangées, des visages dans l'expectative, accrochés à chacun de ses mots. L'audace et la portée considérable des conséquences de cette proposition n'échappèrent à personne dans le salon. Alors que tout le monde attendait que le ministre des Affaires Etrangères continue, tout ce que l'on pouvait entendre était le son de la sténographe assise directement en face de lui, capturant chaque mot sur sa large machine à écrire mécanique.

Cette unité de production, continuait-il, poserait une vraie base pour l'unification économique de tous les pays désireux d'y prendre part. Cela contribuerait à la hausse des niveaux de vie et promouvrait au progrès des œuvres de paix. L'Europe serait alors capable de se focaliser sur

une de ses tâches essentielles, le développement du continent africain.

Un système économique commun émergerait d'une telle coopération, conduisant ainsi à des liens communautaires plus profonds entre des pays souvent opposés les uns aux autres.

La mise en place d'une telle Haute Autorité dont les décisions unirait la France, l'Allemagne et d'autres nations membres, mènerait vers une fédération européenne nécessaire à une paix durable, concluait-il.²¹

Une courte pause marqua l'immensité de ce qui venait juste d'être proposé, avant que les journalistes ne sortent du salon à toute allure vers leurs salles de rédaction.

C'était une nouvelle importante. En moins de trois minutes, le temps qu'il faut pour cuire un œuf, le ministre mosellan venait de décrire un nouvel avenir potentiel pour l'Europe. Il déclarait une nouvelle relation de coopération, de respect mutuel et de partenariat entre la France et l'Allemagne, ainsi qu'avec toute autre nation participante. De manière très remarquable, il considérait la nation vaincue comme un partenaire à part entière redéfinissant les horizons pour le futur.

Les jours qui suivirent, les gros titres, les éditoriaux et les caricatures politiques dans la presse mondiale firent l'éloge du génie et de la générosité de ce plan. « *France takes the nations by surprise (La France prend les nations par surprise)* » écrivait le *Daily Herald*. Le journal allemand *Bonner Rundschau* titrait en première page : « *Eine Sensation aus Frankreich (Une sensation venant de France)* ». *Le Monde* consacra la plus grande partie de sa première page à ce qu'il appela « *une proposition révolutionnaire* ».

²¹ Voir annexe I pour le texte complet

Le journal communiste *L'Humanité*, par contre, vit la proposition comme une menace envers l'Union Soviétique, un premier pas vers la reconstruction de la machine de guerre alliée.

Le journal suisse, *Sie und Er*, décrit l'homme derrière la proposition comme étant : sobre, maigre et chauve, sans illusions, sérieux mais non sans sens de l'humour, incorruptible, travailleur dur, profondément religieux, un rien bizarre, ne ressemblant pas à l'image d'un homme d'Etat de la République française. Il ne parle même pas un très bon français. Sa langue maternelle est l'allemand et, contrairement à un grand nombre de ses compatriotes, il n'a absolument pas l'oreille musicale. Célibataire endurci, Schuman admet ouvertement être intimidé par les femmes. Dans le contexte de la Troisième République, il aurait été inconcevable. Le fait qu'il joue aujourd'hui un rôle si important est symptomatique de la transformation que la France a éprouvé, et à quel point elle est devenue fondamentalement modeste.

L'article continuait :

Schuman n'est pas... corrompu comme beaucoup de ministres de la Troisième République, il n'est pas grandiloquent et rigide comme de Gaulle, ni même ne partage le charisme et la répartition de Bidault ; il est direct et honnête, ni plus ni moins. Un politicien qui évite la tromperie et la simulation est une chose rare, et agréable de surcroît, et pas seulement dans la politique française.²²

Pratiquement un an s'écoula avant que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), tel que proposée par le Plan Schuman, ne devienne finalement une réalité légale à travers le Traité de Paris du 15 avril 1951.

Beaucoup de détails devaient encore être négociés par les nations participantes, comprenant l'Italie, la Belgique,

²² www.ena.lu

le Luxembourg et les Pays-Bas. Cette tâche fut initialement gérée par Monnet, avec la supervision à distance de Schuman. C'était le premier exemple, dans l'Histoire mondiale, que des nations subordonnaient volontairement leur souveraineté les unes aux autres en créant une entité supranationale gouvernée par des lois.

Des négociations, bien que loin d'être simples et explorant un terrain jusque-là inconnu, ont été grandement facilitées par la foi et la vision communes que Schuman, Adenauer ainsi que leur collègue italien, le Premier ministre Alcide De Gasperi, avaient pour l'Europe. Leur conviction commune que l'Europe devait être reconstruite sur des bases chrétiennes, et que la CECA était une étape vers cette vision, était le fruit d'une retraite de prière que les trois hommes ont tenue dans un monastère bénédictin le long du Rhin, avant de signer le traité de Paris.

Jean Monnet devint le premier président de la Haute Autorité (aujourd'hui devenue la Commission Européenne). Celle-ci était un des quatre piliers envisagés par Schuman pour la nouvelle Europe, en même temps que le Conseil des ministres, l'Assemblée commune (aujourd'hui le Parlement européen) et la Cour de justice (à Luxembourg).

Bon nombre de stratégies qui ont orienté le processus d'intégration européen étaient présent de manière embryonnaire, dans le Plan original de Schuman. En progressant avec une minorité de nations de référence, une approche de l'intégration « à deux vitesses » a permis l'expansion relativement rapide de ce qui commença le 9 mai 1950, vers une union de 28 nations soixante-cinq ans plus tard.

Ma génération, et celle de mes enfants en âge d'être militaires, sont les premières générations en Europe

occidentale n'ayant pas connu de guerre interne depuis un long moment. Contrairement aux générations de nos parents et grand-parents, nos familles ne portent plus le deuil de bienaimés disparus dans des guerres européennes entre États membres de l'UE.

Depuis soixante-cinq ans, ce plan audacieux a en effet rendu impossible la guerre entre les États membres.

Et pour ce progrès historique, nous devons remercier Dieu !

2. ARRESTATION ET ÉVASION

QUELLES ONT ÉTÉ LES EXPÉRIENCES DE VIE et les influences qui ont façonné la passion spirituelle de Schuman et la motivation internationaliste pour une Europe réconciliée ? Quels ont été les principaux facteurs qui ont formé son caractère et ses perspectives ? Comment est-il parvenu à tendre la main à d'anciens ennemis et à construire un futur commun ?

Durant les soixante-quatre années qui précédèrent la Déclaration du 9 mai, Schuman fut forcé par les circonstances de changer cinq fois de nationalité. Il vécut en première ligne deux guerres globales qui ont éclaté au cœur de l'Europe. Il fut le témoin de l'impact désastreux du Traité de Versailles sur les Allemands, et de la dépression économique aboutissant au protectionnisme nationaliste. Il a vu la montée du communisme international, en commençant par la Révolution russe, à une extrémité du spectre politique, mais aussi celle du fascisme en Italie et du national-socialisme en Allemagne, à l'autre extrémité. Il fut arrêté par la Gestapo, et fit face à la menace d'une déportation à Dachau avant de s'évader vers la France libre.

C'est cette période de turbulence qui a façonné sa mission de vie de trouver un cadre européen stable, juste et durable pour une « communauté de peuples », s'associant dans la liberté, l'égalité, la solidarité et la paix.

Son Père, Jean-Pierre Schuman, issu de la Lorraine française, fut lui-même capturé par l'armée prussienne lors de la campagne réussie de 1870 contre les Français. Au lieu de rester sous l'autorité prussienne après la guerre, il quitta la Lorraine pour le Luxembourg, juste de

l'autre côté de la frontière, où il rencontra et épousa une jeune fille locale, Eugénie Duren.

Robert Schuman, leur fils unique, est né à Luxembourg en 1886. Durant ses jeunes années, Robert joua dans les sillons labourés de la ferme de son oncle située à la frontière entre le Luxembourg et la Lorraine Prussienne. Cela lui insuffla une conscience d'être toujours « une personne de frontière », comme il le décrivit plus tard.

Fervente catholique, sa mère éleva le jeune Robert dans sa foi pieuse, l'accompagna régulièrement à la messe et orienta son programme de lecture vers la littérature dévotionnelle. Les liens mère-fils s'approfondirent davantage après la mort de son père, au tournant du siècle, alors que Robert n'avait que quatorze ans. Ensemble, ils étudièrent des livres de la bibliothèque, de plus en plus fournie, et que sa mère lui encourageait de collectionner.

Robert quitta la maison pour étudier pendant un an à Metz, puis à l'université de Berlin, où il participa à la fondation d'une branche d'Unitas, une organisation estudiantine catholique engagée dans le domaine social. D'autres études à Bonn, Munich et Strasbourg lui permirent finalement d'obtenir un doctorat en droit en 1910.

Mais l'avenir rose qui appelait cet avocat prometteur de 25 ans dans son nouveau cabinet juridique de Metz, fut brisé un jour d'été de 1911. Il reçut la nouvelle que des chevaux s'étant échappés d'une réception de mariage, assommèrent et tuèrent sa mère.

Cette perte tragique déclencha en lui des pensées de « quitter le monde » pour entrer dans les ordres. Un de ses modèles, en tant que jeune adulte, était l'abbé Bentzler de l'abbaye de Maria Laach, un moine bénédictin que Schuman respectait en tant qu'homme de Dieu. Ce style de vie calme de dévotion, de méditation et d'étude

l'attirera tout au long de sa vie. Maintenant seul au monde, cette option lui semblait particulièrement attirante.

Schuman confia ses pensées dans une lettre adressée à un ami de Strasbourg. Alors qu'il ne pouvait pas imaginer meilleur apôtre que Schuman, Henri Eschbach répondit : « *Les saints de l'avenir seront des saints en veston* ».

Croyant que Dieu dirigeait les individus personnellement, Schuman prit ce conseil comme un encouragement divin « d'aider les athées à vivre plutôt que les chrétiens à mourir ».

Ses études en Allemagne exposèrent Schuman à l'impact du *Kulturkampf* du Chancelier Bismarck contre l'église catholique de 1871 à 1878, et l'aidèrent à comprendre le besoin de compétences juridiques pour défendre la tolérance religieuse.²³

L'encyclique historique du pape Léon XIII, *Rerum Novarum*, articulant la doctrine sociale catholique, façonna sa propre conviction d'un besoin d'une société tolérante et juste, basée sur une économie qui servirait l'humanité, et non l'inverse.

Fraîchement motivé, Schuman se lança donc dans des activités sociales. En tant que responsable de la jeunesse du diocèse de Metz, il participa à l'organisation du Congrès catholique allemand à Metz de 1913.

L'année suivante, la guerre éclata une nouvelle fois entre la France et l'Allemagne, et se propagea rapidement pour

²³ Bismarck chercha à établir l'identité séculière de l'Empire germanique nouvellement créé, par le contrôle politique de l'Eglise catholique romaine. Tout clergé résistant au *Kulturkampf* était arrêté ou révoqué. À un certain moment, la moitié des évêques prussiens était emprisonné ou exilé, une paroisse sur quatre n'avait pas de prêtre, la moitié des moines et des religieuses avait fui la Prusse, un tiers des monastères et des couvents était fermé, 1800 prêtres de paroisses étaient emprisonnés ou exilés, et des milliers de laïques étaient emprisonnés pour avoir aidé des prêtres. (Source: *Wikipédia en anglais*)

embraser d'autres nations. Ayant raté son contrôle médical, Schuman fut exempté du service militaire allemand et fut affecté à des tâches administratives. Il consacra ses temps de repos à l'aide aux réfugiés et aux prisonniers, ainsi qu'à la mobilisation de ses relations dans ses réseaux de charité catholiques.

L'Allemagne, vaincue en 1918, vit l'Alsace-Lorraine retourner une nouvelle fois sous l'autorité française. Les amis de Schuman l'encouragèrent à se porter candidat au Parlement français afin d'y représenter la Moselle. N'ayant que peu d'ambition pour une carrière politique, il reconnut l'opportunité de travailler pour une société juste et tolérante, telle qu'envisagée dans le *Rerum Novarum*.

Devenu député à l'âge de trente-trois ans, Schuman se retrouva chargé de réconcilier les lois bismarckiennes des « provinces perdues » d'Alsace et de Lorraine avec les lois métropolitaines françaises. Par exemple, Paris proposa une sécularisation renforcée de l'éducation et un alignement avec la sécurité sociale nationale.

Beaucoup d'Alsaciens-Lorrains croyaient que Bismarck leur avait donné une sécurité sociale supérieure qu'ils ne voulaient donc pas perdre. Schuman était du même avis. Malgré le *Kulturkampf*, les Allemands permirent aussi aux catholiques, aux protestants et aux juifs de gérer leurs propres écoles en Alsace-Lorraine. Schuman défendit vigoureusement leur droit démocratique de suivre leur propre conscience et de choisir leur religion et leur éducation.

Schuman mit en garde Paris que la politique de centralisation serait antidémocratique et pourrait devenir « une source grave de troubles pour laquelle nous ne pouvons prendre aucune responsabilité ».

Jusqu'à ce jour, la loi qui en résulte, garantissant les libertés et les avantages unique en France à cette région, est connue comme étant la *Lex Schuman*.

Son réseau d'anciens amis étudiants dans plusieurs villes allemandes et ses nombreux contacts à travers son œuvre sociale catholique, lui donnèrent une vision internationaliste, le rendant circonspect face aux sentiments nationalistes, français ou allemands. Il reconnut dans d'autres une solidarité avec ceux ayant une foi commune et une bienveillance envers l'humanité en général. Les congrès internationaux auxquels il participa, aussi bien catholiques que diplomatiques, renforcèrent sa conviction du besoin de promouvoir la compréhension et la coopération, le partenariat et le respect entre les nations.

Sa compétence, sa modestie et son intégrité, ainsi que sa capacité d'écoute, lui permirent d'acquérir le respect tant de ses partisans que de ses opposants, lui garantissant des réélections répétées, jusqu'à ce que la guerre n'éclate une nouvelle fois.

L'avancée des forces allemandes envahissant la France en mai 1940, et balayant « l'imprenable » Ligne Maginot, forcèrent des vagues de réfugiés à se diriger vers l'ouest de la Lorraine. Schuman fut alors attiré dans le gouvernement alors dirigé par Paul Reynaud. En tant que Sous-Secrétaire pour les Réfugiés, sa tâche fut de pourvoir de la nourriture, des refuges et des soins médicaux pour ses concitoyens lorrains.

Après le 14 juin, lorsque les troupes allemandes entrèrent dans Paris, Reynaud démissionna et le gouvernement français fut forcé de signer l'armistice avec les envahisseurs. Le Maréchal Pétain, héros de la Première Guerre mondiale, devint le nouveau chef de l'Etat, à l'âge de 84 ans, consentant à donner à l'Allemagne Nazie le

nord et l'ouest du pays, Paris inclus, tout en laissant le sud et l'est inoccupés. Le centre administratif du nouveau gouvernement déménagea dans la station touristique de Vichy, dans le Massif central près de Clermont-Ferrand, à 300 kilomètres au sud de Paris.

Il était évident, pour Schuman, que Pétain était la marionnette d'Hitler, et il refusa tout rôle dans le nouveau régime. Le vieux maréchal s'attribua rapidement les pouvoirs quasi-absolus. Il utilisa ceux-ci pour démanteler les idéaux républicains de « liberté, égalité et fraternité » en faveur d'une « hiérarchie sociale ». La France de Vichy se transforma rapidement en un Etat autoritaire, paternaliste, anti-internationaliste et catholique réactionnaire au sein duquel les opposants étaient régulièrement emprisonnés.

Entre-temps, Schuman se joignit à un petit groupe de réfugiés retournant en Lorraine, maintenant occupée par les Allemands. Il voulait se rendre compte personnellement des conditions sur place et en faire un rapport au gouvernement. De manière plus urgente, il voulait détruire toute correspondance incriminante qui pouvait compromettre ses contacts allemands.

Une fois arrivé à Metz, il passa tout l'été à défendre énergiquement la population locale contre les occupants. À l'arrivée de l'automne, Schuman projeta de retourner à Paris.

Ces plans furent brusquement stoppés lorsque la Gestapo l'arrêta. Il fut le premier membre du Parlement français à subir cette indignité.

Sept longs mois d'emprisonnement, isolé dans une cellule, s'ensuivirent, « soulagés » seulement par des sessions de sévères contre-interrogatoires. La similarité de son passé et de ses convictions avec ceux d'Adenauer, ne passèrent pas inaperçus. Ses interrogateurs essayèrent

d'interpréter la visite de Schuman à Cologne en 1932, où Adenauer était maire, comme étant la démonstration que les deux hommes faisaient partie d'une conspiration. En réalité, ils ne se rencontrèrent plus jusqu'à la fin de la guerre.

La visite de Schuman en Autriche en 1938, lorsqu'il rencontra beaucoup d'éminents citoyens évincés par Hitler, était aussi le sujet de ces contre-interrogatoires prolongés.

Alors un nouveau *Reichskommissar*, Josef Bürknel, arriva. Il se forgea une réputation d' « autocrate brutal et efficace » en tant que *Kommissar* en Autriche après l'Anschluss.

Bürknel avait des plans pour son prisonnier de prestige. Il le transféra dans une maison d'arrêt, sous surveillance policière, à Neustadt en Rhénanie, planifiant de « transformer » Schuman et sa grande popularité en un soutien du régime en Lorraine. Cette stratégie avait souvent fonctionné en Autriche.

Le *Reichskommissar* rechercha ses faiblesses et essaya de trouver une occasion de chantage. Il tenta de le forcer à la collaboration en le menaçant de l'envoyer à Dachau, le camp de concentration tant redouté, près de Munich.

En tant que proche associé du chef SS Heinrich Himmler, Bürknel était sans aucun doute bien informé de la politique de la « Solution finale » d'exterminer la communauté juive d'Europe. En Autriche, Bürknel introduisit des mesures antisémites pour détourner les fortunes juives au profit des coffres nazis.

Certains spéculèrent que, durant ces sessions d'interrogatoires, Bürknel se serait vanté de ses pouvoirs absolus sur les juifs d'Autriche pour intimider Schuman, lui dévoilant des détails du génocide en cours à ce moment-là.

Bürknel essaya de convaincre Schuman avec des offres de hautes fonctions. Il demanda à son prisonnier qu'un article soit publié en allemand sur n'importe quel sujet. La simple publication d'un article sous son nom aurait été utile à la propagande nazie en donnant l'apparence de complicité de la part de ce leader lorrain de grande réputation.

Pour sa part, Schuman entretenait astucieusement les conversations afin de rassembler le plus d'informations possibles sur les développements de l'Allemagne nazie. Alors que Bürknel essayait de gagner la collaboration de Schuman, le leader de la Gestapo donnait à son prisonnier une liberté de mouvement limitée, sous le contrôle de gardes.

Toujours fin auditeur, Schuman glanait toutes les informations qu'il pouvait auprès des habitants locaux et des bibliothèques. Il établit des contacts clandestins avec d'anciens étudiants et professeurs du séminaire de Metz ainsi qu'avec la résistance de Lorraine et d'Allemagne. Ses études en statistiques, à l'université de Munich, l'aidèrent à établir une idée des pertes humaines allemandes sur le front de l'est et de la diminution des ressources matérielles. En 1942 déjà, il conclut que la victoire alliée était une certitude statistique. L'Allemagne avait déjà perdu 1,2 million d'hommes, tandis qu'au moins 3 à 4 autres millions furent immobilisés pour cause de blessures ou maladies. La défaite n'était qu'une question de temps.

Schuman savait que cette information, ainsi que celle du génocide mené contre les juifs à travers le continent, devaient atteindre le monde libre. Il devait trouver un moyen de pouvoir s'échapper de sa maison d'arrêt. Ce ne serait pas une mince affaire. La France libre était à des

centaines de kilomètres de l'autre côté du territoire occupé. Et il y aurait un prix pour sa tête.

Par le biais de ses connexions secrètes, il s'arrangea pour obtenir de faux papiers au nom de Monsieur Cordonnier (traduction française du mot allemand « Schuman »). Le 1^{er} août 1942, profitant d'une relâche du garde, il s'éclipssa de manière inaperçue. Fin connaisseur de la région, et avec l'aide de beaucoup d'amis et de contacts, il trouva refuge dans des couvents et des monastères, tout en voyageant à pied, à travers les sentiers forestiers, en direction de la France libre.

Comme prévu, une chasse à l'homme massive fut lancée immédiatement pour le capturer en Rhénanie, partout à travers l'Alsace et la Lorraine et en France occupée. Une récompense de 100.000 Reichmarks était offerte pour son arrestation.

Treize jours, sept-cent kilomètres et plusieurs échappées belles plus tard, « Cordonnier » traversa en toute sécurité la ligne de démarcation et entra ainsi en France libre à Montmorillon, à l'est de Poitiers.

Il continua son chemin jusque Ligugé, juste au sud de Poitiers, pour rendre visite à l'abbé de Saint-Martin, Dom Basset, afin de lui transmettre son message choquant de la destruction systématique des juifs.

Dom Basset se souvint lui-même de la conversation comme suit : Il n'y a plus de juifs en Ukraine. Les hommes, les femmes et les enfants ont été séparés et enlevés. Les hommes et les femmes ont été transportés vers des camps de concentration. Souvent ils sont envoyés sans eau ni nourriture. On les laisse mourir de faim et de froid. Ils doivent souvent creuser de profondes tranchées devant lesquelles ils sont ensuite abattus. Ils sont brûlés avec du pétrole, et ensuite couverts de chaux et de terre. Les juifs polonais sont souvent exterminés par de telles méthodes radicales. Ils sont transportés, pères, mères et enfants

séparés. Quand les populations allemandes sont déplacées, les familles sont transférées. La même chose se produit pour celles d'Alsace-Lorraine. Mais ils ont dû partir en ne prenant pratiquement rien avec eux, quittant leur pays, et se retrouvant dans des conditions vraiment difficiles.²⁴

Basset était probablement la première personne dans le monde libre à entendre la nouvelle de l'holocauste d'une source fiable. Comme évoqué, Schuman avait probablement pu glaner certaines de ces informations directement auprès des hauts officiers nazis.

Schuman continua vers Vichy. Il sentit le devoir de dire à Pétain lui-même ce qu'il savait, peu importe s'il l'écouterait ou pas. Pétain avait auparavant désiré que Schuman serve dans son gouvernement mais ce dernier avait refusé. Serait-il prêt à l'écouter maintenant ? Même s'il ne le faisait pas, les puissances Alliées avaient établi des ambassades à Vichy après avoir quitté Paris et déménagé vers le sud, et elles avaient besoin d'entendre.

Schuman dut faire l'usage de toute sa force de persuasion pour pénétrer les cercles proches de Pétain. Finalement il réussit à l'intercepter quelques minutes, lors d'un repas, pour l'informer de la destruction massive des juifs.

Pétain resta de marbre. Après tout, dans ses premiers décrets, le maréchal avait lui-même exclu les Juifs du gouvernement ainsi que des professions libérales comme la médecine et le droit.

Parmi la population, cependant, la nouvelle de l'évasion de Schuman créa une grande excitation, particulièrement auprès des réfugiés d'Alsace-Lorraine. Schuman s'exprima lors de meetings rassemblant jusqu'à 1500

²⁴ Notes de Dom Abbot, de "Robert Schuman's Warning on Nazi Destruction of the Jews" voir bibliographie.

personnes. Il avait des informations qui étaient « sérieuses, pleines d'espoir, profondes et spirituelles ». Son message, disant que la victoire alliée n'était qu'une question de temps, augmenta grandement le moral des gens. L'Allemagne était certaine de perdre la guerre, dit-il à des foules attentives, à Lyon et dans d'autres villes. Ses auditeurs entendirent comment son emprisonnement lui avait permis d'enquêter sur les énormes pertes de l'Allemagne, sur le front de l'est, et de rassembler des chiffres spécifiques et des détails. La guerre ne pouvait pas durer. Tôt ou tard, l'Allemagne devait capituler.

Il décrivit également l'esclavage nazi des Allemands ainsi que des autres peuples. Pourtant les archives de ces rassemblements ne montrent pas clairement si Schuman expliqua ou non publiquement le processus d'extermination des juifs engagé par les nazis.

Il rencontra beaucoup d'anciens collègues et amis de confiance, et leur aurait très certainement partagé ce qu'il raconta à Dom Basset, un quasi inconnu.

Schuman fit connaître son évasion trop rapidement. La liberté relative du territoire de Vichy n'allait durer qu'un court moment, car quelques semaines plus tard, les Allemands envahirent le reste de la France inoccupée. Maintenant les SS étaient libres de chercher plus intensivement.

De Gaulle, un ancien collègue sous-secrétaire du gouvernement Reynaud, invita Schuman à le rejoindre dans son gouvernement-en-exil à Londres. Il choisit cependant de rester en France, retiré dans l'orphelinat de la Providence de Beaupont à Bourg-en-Bresse.

Pourtant son retrait forcé de la vie publique lui donna l'occasion de réfléchir sur un plan pour la reconstruction

de l'Europe dès que la fin attendue de la guerre arriverait.²⁵

²⁵ Après la guerre, Pétain fut jugé pour trahison, et condamné à la peine de mort par un peloton d'exécution. Plus tard, De Gaulle transforma la peine en un emprisonnement à vie, se souvenant de son service héroïque lors de la Première Guerre mondiale. Pétain continua à clamer qu'il avait sauvé la France en la maintenant en survie et qu'il avait assuré la défaite d'Hitler en établissant le gouvernement de Vichy, entravant ainsi son accès à l'Afrique (Keyserlingk, pg.4)

3. DIEU ET CÉSAR

SANS QUE SCHUMAN NE LE SACHE, d'autres personnes cachées, en exil ou en prison étudiaient, pensaient, rêvaient et préparaient aussi les années d'après-guerre.

Déjà en 1933, Konrad Adenauer, lorsqu'il fut déchu de son rôle de maire de Cologne par Hitler, après avoir refusé de hisser le drapeau nazi, trouva refuge pendant une année en l'Abbaye de Maria Laach, également familière à Schuman. Il passa la plupart de son temps à relire et étudier en cachette la même encyclique papale qui façonna la grande partie de la pensée sociale de Schuman.

Alors prisonnier de guerre en Amérique, Walter Hallstein, un Allemand protestant, étudia le fédéralisme américain. Il allait devenir plus tard le premier président de la Communauté économique européenne.²⁶

D'autres servant les gouvernements-en-exils de Belgique, des Pays-Bas, de France et de Pologne, basés à Londres, débattirent aussi d'options praticables pour l'avenir. Invariablement, cela impliqua des compromis entre les souverainetés nationales et la coopération internationale.

Schuman eut beaucoup de temps pour trier les nombreuses visions et plans proposés pour l'Europe au cours des siècles, se demandant où cela n'avait pas fonctionné et cherchant à appliquer des enseignements et principes chrétiens à des solutions concrètes.

Par exemple, William Penn proposa au dix-septième siècle un Concert de l'Europe, allant même jusqu'à

²⁶ De 1958 à 1967, il eut une influence comparable à celle de Jacques Delors entre 1985 et 1994.

concevoir une pièce de réunion ovale, sans aucune chaise de tête, et insistant sur le fait que la Turquie avait un siège à la table. L'Abbé de Saint-Pierre et Immanuel Kant au dix-huitième siècle, et bien plus encore de visionnaires au dix-neuvième, suggérèrent des formes d'unions politiques pour les nations d'Europe.

Lord Acton enseignait que le fédéralisme protégeait les minorités et les défendait contre les états autoritaires, avec la faculté d'une « extension illimitée » au niveau européen et mondial. Son contemporain, le professeur Sidgwick de Cambridge, voyait le fédéralisme européen comme étant « la prophétie la plus probable ».

Au moment de la Première Guerre mondiale, Albert Einstein appuya l'idée d'une Union européenne supranationale. Une Union pan-européenne fut proposée dans les années 20 par le Conte Richard Coudenhove-Kalergi, auteur de *Pan-Europe*. Aristide Briand, le prédécesseur de Schuman en tant que ministre des Affaires étrangères au temps de la Ligue des Nations, proposa aussi « une sorte de lien fédéral » au sein des Etats européens.

Pourtant aucune de ces propositions n'atteignit une forme concrète.

En 1930, Winston Churchill écrivit dans le *Saturday Evening Post* au sujet des « Etats-Unis d'Europe », dans lesquels les citoyens européens pourraient s'identifier eux-mêmes comme Français, Néerlandais, Allemands ou encore Espagnols, tout en étant Européens et citoyens du monde.

Plus tard, quand bien même les Allemands envahissaient la France, en juin 1940, le Premier ministre Churchill présida une réunion de cabinet remarquable, considérant un plan pour une union politique « indissoluble » avec la France. Deux nations

deviendraient une ; un seul conseil de guerre superviserait toutes les forces armées ; la citoyenneté pourrait être échangée. Un des acteurs principaux de ce plan était Jean Monnet, ayant été chargé par les Premiers ministres de la Grande-Bretagne et de la France, au déclenchement de la guerre, de coordonner l'achat d'armes internationales.

Dans un style typiquement churchillien, le Premier ministre conclut sa présentation de la proposition avec un confiant « Et par conséquent, nous allons conquérir ! », suivi d'un unanime « *Hear !Hear !* » (Bravo! Bravo!)

L'historien Arnold Toynbee fut l'un des nombreux éminents britanniques à soutenir une union fédérale. Son étude de l'histoire l'amena à conclure que la Grande-Bretagne devait se fédérer dans le contexte de l'Europe.²⁷ « L'esprit de nationalité est un ferment aigre du nouveau vin de la démocratie dans les vieilles bouteilles du tribalisme » déclara-t-il. Une nouvelle ère naissait où les Etats existants seraient considérés comme « paroissiaux et subordonnés ».

Aussi surprenant que cela puisse paraître au lecteur moderne, *The Manchester Guardian*, *The Times*, et *New Statesman* n'étaient qu'une partie des journaux soutenant l'union fédérale avec la France, aux côtés de personnalités publiques comme le scientifique Julian Huxley et l'Archevêque William Temple. Même l'archi-nationaliste de Gaulle apporta son soutien au plan, mais évidemment pas avec des motivations fédéralistes.

Mais c'était trop tard. Alors que le Premier ministre français Reynaud voulait accepter l'offre de Churchill, son cabinet choisit la capitulation.

Reynaud démissionna. Pétain arriva au pouvoir.

²⁷ Toynbee, 1934-61

Ah, Pétain ! Comme il aurait tant voulu Schuman, avec sa réputation de loyauté et d'honnêteté. Ces caractéristiques furent cependant ce qui retint Schuman de travailler avec un collaborateur.

Le catholicisme de Pétain était réactionnaire et intolérant envers ceux d'autres convictions. La dévotion personnelle de Schuman était pour le Dieu et Père de tous les humains, de toutes les races et de toutes les nationalités, et dont le Fils mourut pour tous.

Ici était la base de la tolérance et de l'égalité rejetée par Pétain. Cela eut de profondes implications politiques. Oui, Schuman comprit la différence entre les domaines de l'Eglise et de l'Etat. Le rôle de l'Eglise n'était pas de s'engager directement dans les questions et processus politiques de l'Etat, erreur souvent répétée dans des époques précédentes. « Le christianisme n'est pas et ne doit pas être inféodé à un régime politique ; être identifié avec une forme quelconque de gouvernement, fût-elle démocratique » écrivit-il. « Sur ce point, comme sur d'autres, il faut distinguer le domaine de César de celui de Dieu ». ²⁸

Néanmoins, la foi de Schuman instruisit et motiva toute son action politique. La *Lex Schuman*, par exemple, incarna une tolérance pour différentes fois basées sur ce principe biblique d'égalité. Si le christianisme enseignait que tous étaient égaux par nature, et que tous étaient enfants du même Dieu « sans distinction de race, de couleur, de classe ou de profession », ²⁹ les Etats aussi devraient être traités comme égaux. La loi universelle de l'amour et de la charité a fait de chaque humain notre

²⁸ Schuman, 1963, pg.48

²⁹ Schuman, pg.45

prochain, continua-t-il, et les relations sociales dans le monde chrétien se sont basées sur cela depuis lors. Aucune race ou nation ne pourrait revendiquer une plus grande importance aux yeux de Dieu.³⁰

Voilà aussi la raison du malaise de Schuman par rapport au nationalisme de de Gaulle et du refus de son invitation de se rendre à Londres.

Les racines de la vraie démocratie, le principe d'égalité, la pratique de l'amour fraternel, la liberté individuelle, le respect des droits de l'individu, venaient tous des enseignements de Jésus, selon la compréhension de Schuman. « La démocratie doit son existence au christianisme », argumenta-t-il.³¹ L'application pratique de ces enseignements a transformé l'Europe à travers les siècles, résultant en une démocratie libérale. La démocratie ne pouvait pas être improvisée. Il a fallu à l'Europe un millier d'années de christianisme pour la façonner.

Les principes chrétiens sont devenus les fondements de notre civilisation, auxquels les rationalistes du dix-septième siècle doivent leurs droits de l'homme et de citoyens, avança-t-il, qui sont essentiellement chrétiens ».

Schuman utilisa des citations d'Henri Bergson et de Jacques Maritain³², deux philosophes catholiques contemporains, pour expliquer sa compréhension de la démocratie. Comme Bergson, il conclut que la démocratie

³⁰ Sur cette même base, Schuman exprima plus tard l'importance des Etats en dehors de l'Europe; la mention de l'Afrique dans la Déclaration Schuman en témoigne.

³¹ Schuman, pg.43

³² Maritain fut un rédacteur important de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et un mentor pour le pape Paul VI

était « essentiellement évangélique », vu que l'amour en était sa source principale. « La démocratie sera chrétienne ou elle ne sera pas. Une démocratie antichrétienne sera une caricature qui sombrera dans la tyrannie ou l'anarchie. »³³.

La démocratie brutale de l'époque hellénistique, basée uniquement sur le vote de la majorité, n'aboutirait qu'à « la tyrannie de la majorité ». La vraie démocratie demandait du service : servir les peuples et agir en accord avec les peuples. Les objectifs devaient commencer par la paix et les moyens devaient être des œuvres de paix.

« Aime ton prochain comme toi-même » était un principe démocratique qui, appliqué aux nations, signifiait être préparé à servir et à aimer les peuples voisins.

Pour Schuman, une future Europe unie devait naturellement être en même temps chrétienne et démocratique. L'histoire européenne était profondément enracinée dans l'histoire chrétienne. Coupée de ses racines, l'Europe perdrait les fondements pour l'égalité, la dignité humaine, la tolérance et la compassion.

Le démocrate ne pouvait pas accepter l'Etat ignorant ou s'opposant à la religion, parce que l'Etat ne pourrait pas ignorer l'extraordinaire efficacité, d'inspiration religieuse, dans la pratique du devoir civique et dans la protection contre les forces de désintégration sociale à l'œuvre partout.

Plus de mille ans avant que le siècle des Lumières ne relance les traditions classiques gréco-romaines, les enseignements de Christ impactèrent profondément diverses tribus d'Europe : les Grecs, les Latins, les Celtes, les Germains, les Slaves, les Magyars et les Nordiques,

³³ Schuman, pg.53

parmi tant d'autres. Différentes cultures ont été tissées dans une entité chrétienne commune, bien qu'imparfaite.

Evidemment l'orgueil, l'égoïsme et la cupidité ternirent des chapitres entiers de cette histoire, souvent rejetés comme étant « les siècles Obscurs». En vérité, ceux-ci étaient des siècles où de nombreuses lumières continuèrent à briller, comme les mouvements monastiques, tels les Celtes et les Bénédictins, qui se répandirent à travers l'Europe pour fonder des communautés qui devinrent les piliers de la civilisation émergente. Schuman trouva refuge dans certaines de ces mêmes communautés dans sa fuite pour la liberté.

De ces monastères sont nés de grandes universités européennes et d'autres centres d'apprentissages, dirigés par des moines érudits.

Les arts et la musique, la politique et le droit, les langues et la littérature, l'hospitalité et les soins de santé, l'architecture et l'agriculture, les écoles et les institutions sociales, ont tous été façonnés directement et indirectement, à travers les siècles, par l'expansion des enseignements de Christ et de la Bible.

Les temps modernes apportèrent cependant de nouveaux défis quant au rôle de l'église dans une Europe industrialisée. La simple charité chrétienne ne suffisait plus pour lutter contre les inégalités systémiques découlant des nouvelles forces sociales et économiques au travail, opposant travailleur contre travailleur, classe contre classe.

Ces défis furent abordés par le Pape Léon dans sa célèbre encyclique de 1891, *Rerum Novarum*, appelant à une nouvelle solidarité dans la société, basée sur l'amour de Dieu pour toute la famille humaine.

L'Eglise avait besoin d'aider les gens à répondre aux tensions dans la société. Ni le socialisme accentuant la

lutte des classes, ni le libéralisme se concentrant sur l'individualisme, ne pouvaient être la réponse. La réconciliation et la solidarité devaient prévaloir.

L'encyclique enseignait que l'Etat avait la responsabilité de gouverner pour le bien commun, respectant les différentes communautés dans la société selon le principe de *subsidiarité*.

Des décisions devaient dès lors être prises le plus localement possible, permettant un maximum d'autonomie pour les plus petites communautés et associations composant la société. « Autant de gouvernements que nécessaire, le moins de gouvernements possible », en d'autres mots.

La solidarité, la subsidiarité et l'égalité étaient dès lors toutes des valeurs basées sur les enseignements de Christ, selon Schuman. Appliqué à la communauté des peuples, le pardon et la réconciliation, même avec ceux considérés comme des ennemis à l'époque, étaient des impératifs chrétiens.

Ceci, croyait-il, devait être le chemin à suivre pour l'Europe d'après-guerre. Les structures politiques et économiques auraient besoin d'être construites à tous les niveaux, local, national et européen, sur le principe démocratique « d'amour pour son prochain » appliqué aux Etats et aux peuples.

Les atrocités contre les juifs dont il fut mis au courant, encore perpétrées alors que Schuman attendait la fin de la guerre, devaient être rendues impossibles par des garanties internationales pour les droits de l'homme. De tels droits, enracinés dans l'enseignement biblique de l'*Imago Dei*, c'est-à-dire que chaque personne fut créée à l'image du Créateur, incluaient le droit à ces choses sans lesquelles les humains ne pourraient pas fonctionner correctement : la nourriture, le refuge, l'habillement,

l'éducation et les relations. Encore une fois, les impératifs pour garantir les droits de l'homme étaient enracinés dans le commandement d'aimer son prochain.

Schuman était conscient que cette saison calme d'isolement, d'étude, de réflexion et de préparation laisserait rapidement place à des temps décisifs demandant une action urgente dans une Europe cherchant désespérément une nouvelle direction.

Finale­ment, les nouvelles du débarque­ment du Jour-J, en juin 1944, filtrèrent rapidement. L'espoir d'une libération prochaine augmenta.

Un jour d'août, les enfants de l'orphelinat revinrent d'une promenade et racontèrent avec excitation avoir vu des soldats américains. Personne ne les crut avant qu'ils ne sortent de leurs poches des chewing-gums, du chocolat, et même du lait en conserve et du corned-beef !

Le jour suivant, les citadins de Bourg-en-Bresse sortirent dans les rues, jubilant de leur libération. Schuman sortit de son isolement, hors de la petite pièce au fond du couloir pour partager ce moment de joie.

Les troupes alliées entrèrent dans Paris le 19 août. Schuman savait que ce n'était plus qu'une question de temps avant que Berlin ne chute et que le Troisième Reich ne soit renversé.

Il prit rapidement le chemin de Paris où il lui fut demandé de conseiller le gouvernement de la libération en affaires en Lorraine. Il découvrit rapidement, cependant, qu'il avait des ennemis dans les hautes sphères. Quand le ministre de la Guerre se rendit compte que Schuman faisait partie des employés du gouvernement, il ordonna immédiatement que « ce produit de Vichy » soit congédié.

Cependant, d'autres membres du gouvernement l'encouragèrent à retourner dans la région de la Moselle, avec le détachement d'une jeep et d'un officier de l'armée pour sa protection. Etant donné que la ville de Metz était toujours sous contrôle allemand, Schuman dut trouver résidence dans un village voisin.

Après quelques jours, il fut traqué par Paris avec un mandat d'arrêt et des accusations de collaboration avec l'ennemi lorsqu'il était en Allemagne, durant la guerre.

Des amis lui conseillèrent de ne pas tenir compte de ce mandat, l'avertissant des éliminations que les communistes et les nationalistes étaient en train d'effectuer, motivés par une volonté de vengeance personnelle et politique.

Pendant ce temps, Metz fut libérée. Schuman se trouva immédiatement nommé au Comité de Libération et commença à travailler pour la restauration de la vie urbaine interrompue durant les années de guerre.

Sa réputation dans son district local, exempte des souillures des rumeurs venant de Paris, lui permit de gagner confortablement un siège dans l'assemblée nationale nouvellement reconstituée. Ensuite, au grand dam de ses accusateurs, le nom de Robert Schuman fut annoncé au poste de ministre des Finances du premier Cabinet d'après-guerre.

Ce devait être le début d'une carrière de premier plan dans une succession de cabinets français durant la décennie qui allait suivre, successivement en tant que ministre des Finances, des Affaires étrangères et de la Justice. Un an et deux gouvernements plus tard, Robert Schuman fut nommé Premier ministre, un rôle qu'il tint durant les années tumultueuses 1947-1948.

Pour une courte saison, il tint simultanément le portefeuille de ministre des Affaires étrangères, avant de quitter son bureau de Premier ministre pour se focaliser sur la tâche qui lui tenait le plus à cœur.

Ces positions lui permirent d'initier ce qu'il considérait comme une nouvelle ère dans laquelle les nations européennes seraient tenues responsables de faire respecter les droits de l'homme. Il ne serait plus possible pour un « état-voyou » de répéter les atrocités de Dachau et d'Auschwitz, ainsi que la persécution des minorités. Il proposa d'établir un Conseil de l'Europe au sein duquel toutes les démocraties européennes seraient invitées à prendre part, se soumettant elles-mêmes à un droit supranational garantissant les droits de l'homme. Ces droits furent énoncés dans ce qui est maintenant la Convention Européenne des Droits de l'Homme.³⁴ Une nouvelle Europe serait maintenant définie par les frontières des nations formant ce conseil.

Le 5 mai 1949, Schuman réunit les dirigeants de dix nations européennes au St James Palace à Londres pour signer les statuts du Conseil de l'Europe.³⁵

Même s'il signa au nom de la France, Schuman savait qu'aussi nécessaire qu'était le Conseil pour protéger les droits de l'homme, d'autres mesures étaient également nécessaires. Lors de la conférence de presse de Londres, Il parla de la nécessité d'une association supranationale ou d'une union des démocraties dans le but de « rendre la guerre impossible ». Les derniers siècles sanglants avaient

³⁴ Voir Annexe III

³⁵ La Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, La Suède et le Royaume-Uni en furent les signataires fondateurs.

amené la planète au bord du suicide. Ils devaient laisser place à une nouvelle ère d'unions supranationales de démocraties se focalisant sur la paix.

Il croyait que cela promouvrait aussi bien la croissance spirituelle que politique. Cela impliquerait une grande « expérimentation européenne » enracinée dans le principe démocratique d' « aimer son prochain comme soi-même » appliqué aux peuples et nations.

Onze jours plus tard à Strasbourg, Schuman revint sur le thème d'une « union supranationale », parlant d'une grande expérience, d'un rêve, qui pendant dix siècles fut caressé par les peuples d'Europe, de créer une organisation qui mettrait fin à la guerre et garantirait la paix.

L'Église Romane du Moyen-Âge échoua, dit-il, tout autant que les tentatives d'empereurs allemands, et « les prétentions inacceptables d'un Führertum dont nous avons tous expérimenté ses charmes »

Schuman continua : « L'esprit européen signifie d'être conscient d'appartenir à une famille culturelle et d'avoir la volonté de servir cette communauté, dans un esprit de réciprocité totale, sans aucune motivation cachée d'hégémonie ou d'exploitation égoïste des autres. Le 19^{ème} siècle vit des idées féodales s'opposer et, avec la montée d'un esprit national, des nationalités s'imposer ».

« Notre siècle, qui fut témoin de catastrophes résultant de l'affrontement sans fin de nationalités et nationalismes, doit tenter et réussir à réconcilier les nations dans une association supranationale. Ceci sauvegarderait les diversités et les aspirations de chaque nation tout en les coordonnant de la même manière que les régions sont coordonnées dans l'unité de la nation. »

Pourtant, plus Schuman promouvait ce thème, plus il sentait une frustration intérieure grandir, en dépit de tous

les progrès réalisés durant les quelques années depuis la fin de la guerre, à l'égard des objectifs qu'il avait identifiés durant son isolement.

Le Conseil de l'Europe était en soi une étape importante vers la protection des droits de l'homme. Il représenta la France à Washington, le mois précédent, pour signer le Traité de l'Atlantique Nord et assista à la naissance de l'alliance militaire qui apporterait la stabilité à l'Ouest dans le siècle suivant. Le Plan Marshall avait déjà été mis en place depuis un an, aidant les pays européens à moderniser leurs entreprises et l'industrie, à abaisser les barrières commerciales et promouvoir l'espoir et l'autonomie.

Oui, ceux-ci étaient tous des facteurs essentiels pour la reconstruction d'une Europe dévastée et à bout de souffle.

Mais Schuman sentait que deux choses manquaient toujours.

La première, c'était la volonté politique et le cadre pour une « union supranationale ». Alors que pour Schuman, il était clair que des mesures devaient être prises pour construire une nouvelle Europe, d'autres n'étaient pas autant convaincus ; encore moins son propre successeur en tant que Premier ministre, Georges Bidault. Il sentit peu de soutien de la part de son propre gouvernement pour la tâche à accomplir.

La seconde, c'était la volonté personnelle pour un changement profond, intérieur, de fond en comble. Il savait que toutes les aides américaines, économiques et militaires, ne pourraient jamais contraindre les Français et les Allemands, ou les Européens, en général, d' « aimer leurs prochains comme eux-mêmes ».

4. APÔTRES DE RÉCONCILIATION

TANDIS QU'IL ÉTAIT TOUJOURS PREMIER MINISTRE, Schuman entendit des témoignages de tels changements profonds, dans un train, au printemps de 1948. Louis Boucquey, un industriel de Lille, dans le nord de la France, lui raconta le remarquable changement d'attitude au secrétariat d'une fédération d'employés après avoir participé à une conférence l'année précédente dans un village de montagne en Suisse nommé Caux.

Alors que les tensions entre gouvernement, représentants de syndicats, mineurs et ouvriers d'usine furent telles qu'elles menacèrent de dégénérer en guerre civile, plusieurs centaines de dirigeants de mines et d'industries textiles se rencontrèrent sur la côte près de Calais. Boucquey expliqua à Schuman que l'esprit de Caux prédomina lors de cette réunion et instaura un nouveau climat de confiance, de réconciliation et de coopération.

Schuman demanda à l'industriel s'il pouvait en savoir plus à propos de ces conférences tenues à Caux. Il voulait en savoir plus sur le mouvement mondial derrière celles-ci, appelé Réarmement moral, initié par un évangéliste luthérien américain, nommé Frank Buchman.³⁶

Pratiquement un an s'écoula lorsqu'en mars 1949, Boucquey invita Schuman à sa maison chez lui, dans la banlieue de Paris, pour un repas privé avec deux

³⁶ Ce chapitre est largement inspiré des livres Frank Buchman, Lean, 1985, pg. 375-84 et Caux, de la belle époque au réarmement moral, Mottu, 1970

collègues proches de Buchman. Schuman était à présent ministre des Affaires étrangères, et se préparait à partir pour Washington afin d'y signer le Traité de l'Atlantique Nord, le mois suivant.

Un des invités du repas, un diplomate suisse nommé Philippe Mottu, était un des fers de lance de l'histoire de Caux. Il pouvait raconter personnellement la conversion d'un hôtel célèbre en un Centre de Réconciliation des Nations, juste après la guerre.

Perché sur les hauteurs de Montreux, le Palais de Caux offrait une magnifique vue sur l'extrémité orientale du Lac de Genève, avec les Alpes françaises de l'autre côté. Alors le plus grand et le plus prestigieux hôtel de toute la Suisse lors de sa construction en 1902, il fut ensuite acheté par nonante-cinq familles chrétiennes suisses associées avec le Réarmement moral. Ils avaient sacrifié des bijoux de famille, des polices d'assurances-vie, de l'argent prévu pour les vacances et même des maisons, pour racheter ce qui était devenu un asile pour les réfugiés de guerre, désormais délabré. Renommé la *Maison de Montagne*, le palais devint rapidement un havre de guérison du passé et de construction de l'avenir.

Durant des décennies précédant la guerre, Frank Buchman avait prêché un message de soumission à la volonté de Dieu pour les individus et les familles, pour les rois, les présidents et mêmes pour les nations. Maintenant, après les turbulentes années de guerre, Buchman et les membres du Réarmement moral se focalisèrent sur la tâche de reconstruire le monde d'après-guerre, à travers le pardon et la réconciliation.

Quand Buchman visita la Maison de Montagne, lors de l'été 1946, une délégation enthousiaste de jeunes volontaires, venue de toute l'Europe, s'était rassemblée dans la caverneuse salle de réception pour le saluer.

Certains étaient habillés dans leur costume national. Buchman jeta un coup d'œil sur tous les visages et costumes, et ensuite d'une voix forte demanda : « Où sont les Allemands ? »

Toute l'assemblée devint silencieuse. Une année complète s'était écoulée depuis la fin des hostilités, mais la question de Buchman choqua beaucoup de ceux qui étaient présents.

« Certains d'entre vous pensent que l'Allemagne doit changer, et c'est vrai. Mais vous ne serez jamais capables de reconstruire l'Europe sans les Allemands ! » déclara énergiquement Buchman.

Tout comme Schuman, Buchman croyait que si l'Allemagne n'était pas embrassée par le pardon et la réconciliation chrétiens, les forces impies de l'anarchie et du communisme rempliraient le vide d'après-guerre.

Il est plus que probable que Mottu raconta à Schuman, durant le repas, comment, en 1947, les premiers de ceux qui deviendraient des milliers de citoyens dirigeants allemands, reçurent une autorisation spéciale, de la part des autorités alliées, de se rendre à Caux pour rencontrer leurs homologues d'Europe et d'autres continents. Le message de pardon et de réconciliation, enseigné par Buchman et ses collègues, les avaient profondément affectés.

Lors du dernier événement d'été 1948, quatre cent cinquante Allemands visitèrent Caux, parmi eux Konrad Adenauer.³⁷ Immédiatement, le futur chancelier reconnut la puissance et l'opportunité de ce message pour son

³⁷ Un total de 3113 Allemands prirent part aux réunions de Caux entre 1946 et 1950, dont 83 membres de gouvernements, 400 représentants de syndicats, 210 industriels, 14 membres du clergé (dont des évêques et des théologiens), 160 représentants des médias, 35 enseignants (dont des recteurs et des professeurs d'universités) et 11 membres de la famille Adenauer

propre peuple. Il invita des équipes de Réarmement moral à venir partager le message de pardon à travers des spectacles musicaux itinérants et organisa une série de réceptions officielles pour Buchman.

Schuman devait fortement vibrer d'émotion en entendant ces témoignages. Ceci était manifestement un message qu'avait produit le changement intérieur qu'il espérait tant voir !

Mais ses collègues invités étaient également intéressés d'entendre les points de vues du ministre à propos de l'imminent Pacte Atlantique. Quelle efficacité pouvait réellement avoir ce traité ?

Schuman s'exprima sincèrement. Si le traité pouvait seulement toucher les domaines politiques et militaires, il s'avérerait défectueux. Les bombes et Les armes ne suffisent pas. Un changement profond du mode de vie de l'Ouest était nécessaire.

« Nous avons besoin de donner un contenu idéologique frais à la vie de millions de personnes en Europe », expliqua-t-il à ses convives. Il ajouta alors : « Nous avons tous besoin d'atteindre un changement intérieur profond afin de trouver les solutions à nos problèmes majeurs. »

Boucquey reconnut combien le langage de Schuman résonnait avec celui du Dr. Buchman dans ses nombreux discours qu'il rassembla dans un livre intitulé : *Refaire le Monde*. Sous l'impulsion du moment, Boucquey demanda à son invité s'il pouvait écrire la préface à l'édition française du livre de Buchman.

Schuman accepta, bien que ce ne soit qu'au début de l'année suivante qu'il aura eu l'opportunité de l'écrire.

Plus tard, après avoir entendu la conversation du dîner, Buchman invita, par écrit, Schuman à Caux cet été-là, si possible en même temps que Konrad Adenauer. Les deux hommes étaient impatients de le faire.

La tournure des événements fit que les obligations politiques empêchèrent les deux hommes de se rencontrer à Caux en été 1949.

En effet, l'été se révéla être décourageant et frustrant pour Schuman, avec des réunions infructueuses à Paris à propos de la réunification allemande. Tous ses efforts pour motiver ses collègues français à l'idée d'une Europe unie étaient contrecarrés par des perspectives nationalistes et traditionalistes.

Ce projet ne s'étant pas concrétisé, une autre invitation pour un repas arriva de la part de Louis Boucquey, cette fois-ci pour rencontrer Frank Buchman. Un Schuman plutôt découragé accepta cette opportunité avec reconnaissance.

Alors que les invités du repas commencèrent à manger, Boucquey leur dit que c'était un honneur de pouvoir avoir ces deux hommes ensemble à sa table, ce à quoi Schuman répliqua :

« Si j'ai pu contribuer pour quelque chose à l'humanité, je dois aussi admettre que la plus grande partie de mon travail a été détruit et contrecarré. Mais Dr. Buchman, parce qu'il a concentré ses efforts sur une section de la vie humaine, la plus importante, a la joie de les voir réussir et se répandre partout dans le monde. »

« Les hommes d'Etats peuvent proposer des plans de grande envergure mais ne peuvent pas les mettre en pratique sans des changements de grande envergure dans le cœur des gens. »

Se tournant vers Buchman, il continua : « Ceci est votre travail, et c'est le genre de travail que je voudrais faire pour le restant de mes jours. »

Alors que la conversation suivit son cours autour de la table, Schuman ressentit un lien de confiance grandissant

avec l'évangéliste. Il se tourna vers Buchman pour lui demander son avis sur un sujet.

Pendant des années, expliqua-t-il, il avait voulu se retirer du monde politique pour écrire à propos des leçons de sa vie. Il connaissait un monastère calme avec une bibliothèque où il serait le bienvenu.

« Je pourrais faire mon meilleur travail là-bas. Que dois-je faire ? »

Regardant le Français dans les yeux, Buchman fit une pause et lui dit : « Monsieur Schuman, dans votre cœur, que pensez-vous devoir faire ? »

Soudainement, Schuman, dos appuyé contre le dossier de sa chaise, leva les mains en l'air et se mit à rire.

« Bien sûr! Je sais que je dois rester où je suis! »

Il reprit alors son sérieux. Au plus profond de son cœur, il savait ce qu'il devait faire, confessa-t-il. Mais il avait peur.

Il raconta son enfance aux frontières du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Lorraine. Il connaissait à la fois la mentalité des Français et des Allemands ainsi que leurs problèmes. Il savait qu'il avait un rôle majeur à jouer pour mettre un terme à la haine entre les deux nations.

« Mais je me dérobe face à cela » admit-il.

Calmement, Buchman lui dit qu'il devait rester où il était.

« En vertu de Dieu, c'est votre place. »

Schuman continua: « Je ne sais pas à qui faire confiance dans la nouvelle Allemagne », et ajoutant qu'il venait juste de rencontrer Adenauer, lequel, le mois précédent était devenu chancelier de la République Fédérale d'Allemagne nouvellement fondée.

Buchman promit de lui donner une liste d'une douzaine de noms : « Nous avons d'excellents hommes à Caux ! ».

Schuman avait une visite officielle en Allemagne prévue quelques semaines plus tard. « Je vais les chercher » lui assura Buchman.

C'est par un temps hivernal en ce 13 janvier 1950 que le train entra dans la *Hauptbahnhof* à Bonn, pratiquement déserte. Le comité d'accueil n'était composé que d'une silhouette solitaire, vêtue contre le froid et n'était autre que le Chancelier Adenauer lui-même. Sans cérémonie, il emmena précipitamment Schuman et son collègue, Jean Monnet, vers la voiture qui les attendait.

Comme la voiture quittait la gare, Adenauer s'excusa pour sa brusquerie et lui expliqua qu'il craignait une attaque contre le ministre des Affaires étrangères français. Il lui expliqua que les sentiments des Allemands contre les Français étaient alors très vifs car ils croyaient que ceux-ci étaient sur le point d'absorber la Sarre.

Schuman répondit qu'il avait foi en ce que l'Allemagne et la France coopéreraient à l'avenir. Sa réponse apaisa considérablement l'atmosphère dans la voiture.

Pourtant, ce n'était pas tout à fait le contexte que Schuman avait imaginé lorsqu'il parla avec Buchman sur la rencontre de « ses excellents hommes de Caux ». Schuman hérita du problème de la Sarre en tant que ministre des Affaires étrangères. Cette question continuait à suppurer telle une plaie ouverte, et sans un traitement délicat, menaçait d'infecter toutes les relations franco-allemandes et de contrecarrer dès lors tous les efforts pour la réconciliation et la coopération.

La Sarre, région frontalière avec la Lorraine française et incluant la vallée de la rivière du même nom, était riche en minéraux et fortement industrialisée. Elle était, avec la Ruhr, un centre majeur de la révolution industrielle et une source de munitions pour les armées allemandes depuis

le début du 19^{ème} siècle. Après la guerre, la Sarre devint un protectorat administré par la France. Tout comme dans d'autres régions de l'Allemagne, les vainqueurs démantelèrent systématiquement toutes les industries potentiellement menaçantes, provoquant souvent un profond ressentiment parmi les Allemands.

Victimes de trois invasions allemandes largement alimentées par l'industrie sarroise en 70 ans, les français estimaient avoir une revendication morale sur le territoire. Les importants gisements de houille avaient rendu la Sarre particulièrement attrayante pour la France pour l'alimentation des industries sidérurgiques de l'autre côté de la frontière en Lorraine.

Le problème de la Sarre semblait maintenant menacer la relation personnelle sur laquelle Schuman avait commencé à bâtir ses espoirs, fondés sur un lien commun avec un confident mutuel, c'est-à-dire Buchman.

Monnet mentionna *l'atmosphère glacée* des réunions de Bonn dans ses mémoires. Il avait alors averti Schuman qu'ils étaient sur le point de refaire la même erreur commise avec l'Allemagne à la sortie de la Première Guerre mondiale.

Cette visite particulière ne régla rien concernant la Sarre, même si Adenauer avait l'impression que Schuman était ouvert à ce que la région retourne un jour à l'Allemagne. Adenauer décrivit plus tard la réunion comme se terminant dans une atmosphère de confiance mutuelle.

Malgré cela, lorsque le gouvernement décida, deux mois plus tard, d'intégrer la Sarre à la France, Adenauer fut grandement contrarié. Lorsque quelques amis de Buchman rendirent visite au chancelier quelques semaines plus tard, ce dernier ne put se retenir de désigner Schuman comme « un paysan Alsacien menteur » !

Diplomatiquement, les visiteurs demandèrent au chancelier comment il pouvait changer Schuman. Adenauer se reprit, et en répétant ce qu'il avait appris à Caux, répondit : « J'ai aussi besoin de changer plus moi-même. »

Schuman, lui aussi, eut à réfléchir au message de Caux. Une légère infection grippale lui donna un répit face au travail quotidien pour qu'il puisse écrire la préface promise pour le livre de Buchman.

Trop conscient des frustrations des politiciens, Schuman commença par admettre que les hommes d'Etats n'ont été que modérément couronnés de succès dans « la reconstruction du monde ». Ce que le Réarmement Moral avait cependant apporté, était une philosophie appliquée à l'action. Dans ses propres mots, il décrit le programme de Buchman :

Commencer par créer un climat moral favorable à une union fraternelle, au-dessus des déchirements actuels, tel est le but immédiat.

L'expérience humaine acquise au cours des rencontres et par les confrontations personnelles, telle est la méthode employée.

Mettre au service de l'état des équipes d'hommes « entraînés », des apôtres de la réconciliation et des artisans d'un monde renouvelé, telle sera, telle est déjà, au bout de quinze années ravagées par la guerre, l'amorce d'une vaste transformation sociale.

Le véritable amour fraternel et la transformation profonde capables d'apporter un changement important semblaient plus impossible que jamais lorsque Schuman embarqua dans le train à Paris pour un week-end de repos dans son village de Scy-Chazelles, à la fin de ce mois d'avril 1950.

Le printemps n'apporta aucun dégel dans les relations glaciales avec les Allemands. Schuman avait l'impression

que chaque direction qu'il prenait le menait dans une impasse. Adenauer et Schuman avaient tous deux la volonté d'agir eux-mêmes comme apôtres de réconciliation. Mais ils ne parvenaient pas à trouver l'instrument politique pour vaincre ce que Schuman décrivit plus tard comme « la terrible hypothèque du destin : la peur ». Ils avaient besoin d'un bond en-avant psychologique, d'un ouvre-boîte.

La réunion cruciale imminente avec ses homologues américain et britannique pesait aussi dans ses pensées. Quelle proposition politique positive envers l'Allemagne allait-il être en mesure de mettre sur la table ?

Des pas pressés dans le corridor du wagon interrompirent ses pensées. La porte de sa couchette s'ouvrit et il entendit la voix familière de son secrétaire privé : « *Monsieur, pouvez-vous lire ce document de Monnet, s'il vous plait ? C'est important !* »

LA PROPOSITION DE MONNET aboutit directement à la Déclaration Schuman du 9 mai 1950, le point d'orgue de la carrière politique de Schuman. Il resta ministre des Affaires étrangères jusqu'en janvier 1953, puis servit brièvement en tant que ministre de la Justice.

Son désir de visiter Caux se réalisa finalement en 1953, et il décrivit cette visite comme l'une des plus grandes expériences de sa vie. En signe de reconnaissance pour la contribution de Frank Buchman vers un 'climat dans lequel de nouvelles relations entre la France et l'Allemagne ont été rendues possibles', Schuman le décora en tant que Chevalier de la Légion d'Honneur. Il soutint le travail de l'évangéliste Buchman jusqu'à la mort de ce dernier en 1961.

Adenauer reconnut également le rôle de Buchman et du mouvement Réarmement moral et lui décerna l'Ordre du Mérite allemand. Dans un article paru dans le New York Herald-Tribune³⁸, Adenauer décrivit le rôle du Réarmement moral dans les difficultés récentes et dans les importants accords internationaux comme « une partie invisible mais efficace pour combler les différences d'opinions entre les parties négociantes... Le Réarmement moral a rendu de grands services durables ».

En 1958, Robert Schuman fut promu président de l'Assemblée européenne récemment créée, laquelle allait devenir plus tard le Parlement européen. Lors de son retrait de la vie politique en 1960, pour cause de santé, tout le Parlement européen se leva et l'applaudit, le reconnaissant comme « Père de l'Europe ». Beaucoup d'autres honneurs, comme le Prix Charlemagne, furent décernés à Schuman.

³⁸ 4 juin 1951

Une artériosclérose cérébrale le confina dans sa maison à Scy-Chazelles jusqu'à sa mort en 1963 à l'âge de 76 ans.

DEUXIÈME PARTIE

5. QUE S'EST-IL DONC PASSÉ ?

L'UNION EUROPÉENNE d'aujourd'hui continue d'attirer des Etats membres. Elle a remplacé la violence par le dialogue et a maintenu la paix pendant soixante-cinq ans. Pourtant, peu peuvent prétendre qu'elle vit selon le rêve initial de Schuman d'être « une communauté de peuples profondément enracinée dans des valeurs chrétiennes de base ». Qu'est-il donc arrivé à ce rêve ?

Durant les six dernières décennies, la sécularisation a été clairement la tendance écrasante en Europe, et cela s'est reflété dans la tenue générale de l'élaboration de la politique européenne. Les valeurs bibliques ont été considérées par beaucoup comme désuettes, vieillottes, dépassées et démodées. Les sécularistes affirment que la religion a été condamnée à mourir lentement, en marge de la société, lorsque les Européens ont été plus influencés par le siècle des Lumières.

Cependant, cette supposition s'est révélée sans fondement. Aujourd'hui le terme « post-séculier » est utilisé de plus en plus pour décrire notre époque. Dieu et la religion font leur retour sur la scène européenne et sont les sujets de récents débats médiatiques. La présence renouvelée de l'Islam en Europe a été entre autre un facteur provoquant le retour du débat sur la religion et la politique sur le devant de la scène.

Une courte analyse sur le développement de l'Union européenne depuis 1950 nous aidera à comprendre ce qui est arrivé à ce rêve.

I. L'HISTOIRE DE L'UNION EUROPÉENNE, 1950-2010

La déclaration Schuman du 9 mai 1950 fut le moment décisif qui, du jour au lendemain, créa virtuellement l'architecture conceptuelle de la Maison européenne, au sein de laquelle un demi-milliard d'Européens vivent aujourd'hui en paix entre eux. Ce fut un pas, certes modeste, mais concret, contenant les éléments embryonniques qui allaient finalement s'accroître et devenir l'Union européenne actuelle. Après maintes négociations et consultations, la Communauté européenne du charbon et de l'acier fut signée lors du Traité de Paris le 18 avril 1951. La France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas en étaient les membres fondateurs.

Aujourd'hui, les institutions établies par le Traité de Paris sont toujours les quatre piliers de l'Union européenne: la Haute Autorité (aujourd'hui la Commission européenne), le Conseil des ministres, l'Assemblée commune (aujourd'hui le Parlement européen) et la Cour de justice.

Le succès initial de ce projet a conduit à l'expansion de la coopération entre les Etats membres dans la Communauté économique européenne (CEE), lors du Traité de Rome en 1957, ou plus exactement, les Traités de Rome. A la fois, plusieurs traités furent signés pour la coopération dans le développement de l'énergie nucléaire, la Communauté européenne de l'énergie Atomique (Euratom) et pour l'union douanière.

Derrière ces développements, les initiatives françaises continuèrent à jouer un rôle-clé. Ceci était d'autant plus remarquable compte tenu de la nature versatile de la scène politique française de l'époque, où les communistes

et les gaullistes agitaient la France vers les deux extrêmes, tandis que les chrétiens démocrates et les socialistes coopéraient au milieu du terrain. Les fragiles majorités pro-européennes pouvaient facilement se faire renverser par les extrêmes, ce qui mena au rejet de la proposition de la Communauté européenne de défense (CED), dénoncée par les gaullistes comme « le seul exemple connu où le conquérant exige et obtient la parité avec le vaincu ».

Fraîchement élu président en 1958, et jusqu'alors vigoureusement opposé à tous les traités européens, Charles de Gaulle surprit tout le monde en les ratifiant promptement. La logique de sa volte-face était que la meilleure manière de contenir « l'ennemi héréditaire » de la France était de l'embrasser.

Le complexe de Gaulle, agissant simultanément comme le plus pro et le plus anti-européen de son temps, continua de laisser ses collègues européens perplexes. Durant les années soixante, son implication pour conforter le projet européen attisait son opposition farouche quant à la possibilité d'une entrée britannique. Le Général, qui n'a jamais partagé les profondes valeurs chrétiennes de Schuman, était vigoureusement hostile à toute forme d'intégration supranationale qui impliquerait une perte de la souveraineté française. Tout en déclarant son soutien pour une Europe forte, une « Europe européenne » non contrôlée par les Etats-Unis, sa crainte de voir des institutions européennes fortes le poussa à affaiblir le processus de prise de décision. Certains reprochent à de Gaulle d'avoir retardé le projet européen d'environ vingt années et d'avoir augmenté considérablement l'europaralyse.

En 1967, les communautés des traités de Rome fusionnèrent en une identité collective appelée les Communautés européennes, plus communément la

Communauté européenne (CE), par le Traité de fusion des exécutifs communautaires.

En 1973, le président Pompidou, successeur de de Gaulle, accueillit les premières nouvelles entrées d'Etats membres : le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni. Jamais vraiment bon ami de son homologue gauchiste ouest-allemand Willy Brandt, le Français retomba dans une mentalité d'équilibre de pouvoir, voyant la Grande-Bretagne comme un contrepoids à l'influence allemande, et assommant dès lors tout développement supranational dans la communauté.

Cependant, son successeur, Giscard d'Estaing, renouvela les relations franco-allemandes l'année suivante en travaillant avec Helmut Schmidt pour développer la communauté économiquement et politiquement. Le Système monétaire européen, reliant les devises des Etats membres participants, fut mis en place. Ce fut la première étape vers l'introduction de l'Euro plus tard. En 1979, les électeurs des Etats membres eurent leur première occasion de voter directement au niveau européen, lors de l'élection du Parlement européen.

En 1981, la Grèce devint le dixième Etat membre de la CE. La même année, François Mitterand, figure montante de la politique, qui succéda à Schuman en tant que Ministre de la justice en 1956, fut élu à la présidence française en 1981. Mitterand, alors âgé de plus de soixante ans, allait devenir le président français à la plus grande longévité de service, jusqu'en 1995.

À la différence de Schuman, Mitterand était heureux d'avoir servi dans le régime de Vichy. Pourtant, après la guerre, il se joignit à une délégation française à Caux, avant même la visite de Schuman. Un observateur décrivit la vie de Mitterand comme « vécue sous un

immense point d'interrogation », et comme un homme qui « n'acceptait pas le principe de contradiction ». ³⁹

Mitterand initia des monuments architecturaux grandioses à Paris, comme la Grande Arche de la Défense, suffisamment large pour englober la Cathédrale Notre-Dame. Dans son livre *Le cube et la Cathédrale*, George Weigel interprète ce « monument » comme une affirmation délibérément humaniste de la supériorité de la raison sur la foi, et une image d'une culture séculière « carrément hostile » au christianisme. George Weigel écrit : « L'homme européen s'est lui-même convaincu que pour être moderne et libre, il doit être radicalement laïque. Cette conviction et ses conséquences publiques sont à l'origine de la crise contemporaine européenne de la morale civilisationnelle. »

L'eurosclérose atteignit son paroxysme au milieu des années 80. L'élargissement était en attente. Un déficit démocratique, des problèmes économiques et les véto britanniques contre les projets européens produisirent une apathie et un pessimisme généralisés.

Un bouleversement bienvenu se produisit cependant en 1985 avec l'arrivée de Jacques Delors à Bruxelles en tant que président de la Commission européenne. L'International Herald Tribune reconnut Delors comme ayant sauvé la Communauté européenne du marasme :

« Il est arrivé lorsque l'Europessimisme était à son comble. Même s'il était un ancien ministre français des Finances peu connu du grand public, il insuffla la vie et l'espoir dans la Communauté européenne et dans la Commission de Bruxelles démoralisée. Lors de son premier mandat, de 1985 à 1988, il rallia l'Europe à l'appel du marché commun, et lorsqu'il fut élu pour un second mandat, il commença à exhorter les européens

³⁹ Jean-Louis Bourlanges, Bond, Smith & Wallace, 1996, pg. 130-132

à poursuivre des objectifs bien plus ambitieux tels que l'union économique, monétaire et politique.⁴⁰

Peu après son arrivée, l'accord de Schengen ouvrit les frontières, sans contrôle de passeport, entre plusieurs Etats membres et non-membres. L'année suivante, l'Espagne et le Portugal devinrent Etats membres, doublant ainsi la taille initiale et ajoutant plus de dynamisme au projet européen.

Delors présida à la Commission européenne durant trois mandats, de 1985 à 1994, devenant ainsi le président le plus longtemps en activité. Ses commissions sont considérées par beaucoup comme les plus réussies de l'histoire de l'Union européenne. Il introduisit le vote à la majorité qualifiée pour briser la mainmise du veto par lequel un Etat membre pouvait empêcher tout progrès. Sa première commission insuffla un nouvel élan dans le processus de l'intégration européenne, et posa des fondements supplémentaires pour l'Euro.

Il parvint à personnifier le projet européen, et insuffla un climat de foi et de confiance généralisé dans son orientation future.

Mitterrand était toujours président français et Delors, son ancien ministre de l'Economie, président de la Commission européenne, lorsque le rideau de fer chuta en Novembre 1989, redessinant totalement le paysage politique, aussi bien de l'Europe, que du monde.

Malgré la résistance de quelques politiciens français inquiets (qui disaient qu'ils aimaient tant l'Allemagne qu'ils préféraient en garder deux), les deux Allemagnes se réunifièrent, ouvrant dès lors la voie à une plus grande expansion de l'Union européenne.

⁴⁰ Giles Merritt, écrit dans l'International Herald Tribune, 21 janvier 1992

Avec un bon nombre d'anciennes nations satellites communistes en recherche de sécurité, de bien-être et de valeurs de la Communauté européenne, les critères de Copenhague, jugés nécessaires à l'adhésion, furent ratifiés, et les négociations commencèrent. Chaque candidat devait avoir atteint « la stabilité des institutions garantissant la démocratie, l'autorité de la loi, les droits de l'homme, le respect et la protection des minorités, l'existence d'une économie de marché viable, ainsi que la capacité à faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché au sein de l'Union. »

Delors et ses commissaires préparèrent le terrain pour le traité de Maastricht, après quoi la communauté prit officiellement le nom d'Union européenne le 1^{er} novembre 1993.

Deux ans plus tard, l'Autriche, la Suède et la Finlande entrèrent dans le club de Bruxelles, portant le nombre de membres à quinze.

Bien que socialiste, Jacques Delors remit en question de vieilles traditions séculières en pratiquant, tout comme Schuman, sa foi catholique ouvertement. Il tenta de motiver les citoyens européens, et les dirigeants religieux de l'Europe en particulier, à rechercher « l'âme de l'Europe », argumentant que si Bruxelles ne parvenait pas à développer une dimension spirituelle au sein de l'Union européenne, celle-ci s'écroulerait. Faisant écho à un précédent avertissement de Schuman, il mit l'accent sur le fait que l'Union européenne ne pouvait pas réussir seulement sur base de systèmes juridiques et économiques.

Ses tout derniers mots officiels en tant que président de la Commission européenne furent : « si, au cours des dix prochaines années, nous ne parvenons pas à donner une

âme à l'Europe, à lui donner une spiritualité et un sens, c'en sera fait de l'unification européenne ».

Le succès des commissions Delors contrasta avec la Commission Santer qui a suivi en 1995, et qui fut contrainte de démissionner suite à des allégations de corruption.

La commission suivante, dirigée par Romano Prodi, ne parvint également pas à prendre des mesures selon les principes de Delors, et ce malgré le fait d'avoir vu un autre événement historique, en 2002, lorsque les billets et les pièces en Euro furent introduits dans douze Etats membres. L'Eurozone, augmentée à seize en 2009, fut l'initiative européenne la plus importante depuis le traité de Rome.

La Commission Prodi était aussi en fonction au moment du plus grand élargissement de l'histoire de l'Union, en 2004, lorsque Chypre, la République Tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie devinrent des Etats membres. La Roumanie et la Bulgarie furent admises en 2007, permettant alors au nombre de membres de doubler en seulement trois années. Ces ajouts furent grandement critiqués, car ils risquaient d'amener une sérieuse dilution des idéaux européens, et de grandir trop vite. Des craintes furent émises quant à la faillite du projet sous le poids de son propre succès.

Il était évident que les vieilles règles, créées pour les six Etats initiaux, avaient besoin d'une révision drastique. Les sommets de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997) et de Nice (2000) échouèrent dans la rationalisation des procédures et des structures capables de gérer un plus grand nombre de membres. Pour répondre à ce besoin, le *traité établissant une Constitution pour l'Europe* fut signé à

Rome en 2004, et sujet à ratification par tous les Etats membres.

L'écart entre Bruxelles et les gouvernements nationaux d'une part, et le grand public de l'autre, devint de plus en plus évident, lorsque les deux premières nations, la France et les Pays-Bas, rejetèrent les propositions controversées lors d'un référendum.

La constitution, dans laquelle la mention de Dieu ou de l'héritage judéo-chrétien était visiblement absente, fut mise de côté. Finalement, le 1^{er} décembre 2009, à peine quelques mois avant le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Schuman, le traité de Lisbonne fut signé, sauvant les restes des propositions de réforme et créant un président permanent du Conseil européen.

Quel serait le sentiment de Schuman à propos de l'Union européenne s'il pouvait la voir aujourd'hui ? Il y aurait sans doute beaucoup de choses pour lesquelles il serait reconnaissant, sans doute particulièrement pour les soixante-cinq années sans les guerres qu'il avait lui-même expérimenté par deux fois. Le niveau de coopération économique et politique, avec des consultations constamment tenues, à propos de tous types de sujets, dans beaucoup de langues et dans des édifices spécialement construits à Bruxelles et à Strasbourg, seraient sans doute grandement gratifiants pour lui.

Mais il serait sans aucun doute principalement préoccupé par le manque de dimension spirituelle, la recherche d'une âme pour l'Europe dont Jacques Delors avait, en vain, cherché de rétablir.

Les discussions sur « l'âme de l'Europe » étaient en relation directe avec l'appel personnel de Schuman lors de l'année de son décès. Il écrivit : « cet ensemble [européen] ne pourra et ne devra pas rester une entreprise économique et technique : il lui faut une âme, la

conscience de ses affinités historiques et de ses responsabilités présentes et futures, une volonté politique au service d'un même idéal humain ».41

Même si des « valeurs chrétiennes fondamentales » furent en effet à la base de beaucoup d'institutions européennes, la prédominance, aujourd'hui, de valeurs matérialistes en Europe, et la quête de gratification immédiate, des plaisirs sensuels et de poursuites superficielles, lui causeraient des préoccupations profondes quant à l'avenir de l'Europe. La fausse éthique de cupidité dans le secteur financier, ou encore la « culture de la mort » exprimée par les suicides des jeunes, les infanticides prénataux (avortement), les suicides assistés (euthanasie), le faible taux de natalité ou encore la hausse du taux de crimes, sont tous des signaux de pauvreté spirituelle profonde.

Ayant déclaré que « le Mouvement européen ne réussirait que si les générations futures parviendraient à s'éloigner de la tentation du matérialisme qui corrompt la société en la privant de racines spirituelles », il ne serait sans doute pas totalement surpris par les crises dont ce mouvement fait face aujourd'hui.42

II. PENDANT CE TEMPS-LÀ, OÙ ÉTAIENT LES « ACTEURS » CHRÉTIENS ?

Comme nous l'avons vu, des chrétiens fervents se sont engagés dans les processus en cours à différents stades, en particulier les catholiques. Le mouvement démocratique

41 Schuman, Pg.59

42 Voir note 4

chrétien influença fortement la pensée et le langage de l'Union européenne, la « subsidiarité » et la « solidarité » sont deux terminologies aux origines spécifiquement chrétiennes et adoptées en permanence. Par exemple, la morale derrière la subsidiarité a été une fois décrite comme le fait « qu'il est mauvais de voler les responsabilités des autres ».

Les dirigeants des églises traditionnelles et le président de la Commission ont des relations de longue date, à travers des consultations formelles régulières. Les évêques catholiques et les dirigeants des conseils d'églises œcuménique ont maintenu des bureaux de lobby permanents à Bruxelles et se sont activement engagés en proposant des résolutions visant à construire la politique de l'Union européenne et les pouvoirs décisionnels. L'article 51 du traité de Lisbonne élabore le statut des églises et des organisations non-confessionnelles et garantit « un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces églises et ces organisations ».

Les chrétiens ont tenu et continuent à tenir des rôles-clés au sein de l'Union européenne, en apportant leur influence là où c'était possible. L'ancien président du Conseil européen, le belge Herman Van Rompuy, et l'ancien président du Parlement européen, Jerzy Buzek de Pologne, déclarent être des chrétiens fervents.

Van Rompuy se retire régulièrement dans un monastère pour prier et méditer. Concernant l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne, il affirma : « Il est un fait certain que les valeurs universelles dominantes en Europe, et qui sont aussi les valeurs fondamentales du christianisme, perdraient de leur vigueur avec l'entrée d'un pays largement islamique tel que la Turquie. »

Buzek, au milieu de la profonde crise financière de fin 2011, rappela à son auditoire, lors du petit-déjeuner de

prière du Parlement européen, que les chrétiens ont une responsabilité spéciale et doivent être le sel et la lumière. Selon Buzek, même si certains estiment de nos jours que l'héritage chrétien est une culture historique, certes respectable, mais inutile, c'est cet héritage qui produit pourtant la tolérance et l'ouverture pour la compréhension.

Il avertit : « Si nous abandonnons cet héritage, ce dernier sera remplacé par un vide spirituel corrodé par du nationalisme et du particularisme (c'est-à-dire par des intérêts personnels) »

Au cours des années, de nombreux chrétiens, de plusieurs pays, ont servi en tant que membres du Parlement européen, mais aussi dans des départements de la Commission. Ma visite au bâtiment de la Commission européenne en 1991 me permit de voir un réseau d'employés chrétiens se réunissant régulièrement pour la prière.

Les évangéliques ont été moins en vue que les chrétiens « traditionnels » à Bruxelles, souvent excusés, car étant une proportion plus faible de la population de l'Europe, peut-être 15 millions au total. Pourtant, cela correspond plus ou moins, à la population des Pays-Bas, et malgré tout, il semble que les néerlandais sont capables d'avoir une influence visible à Bruxelles.

Le récit de Paul van Buitenen, qui plus tard servit au Parlement européen en tant que parti à lui tout seul, *Europe Transparente*, illustre également ce qu'une personne est capable de faire, même si cela peut coûter énormément sur le plan personnel. Peu de temps avant que je ne le rencontre, il y a plus de quinze ans, ses révélations de corruption et de copinage impliquant l'ancienne Premier ministre français, Edith Cresson, causa la démission de toute la Commission européenne de

Jacques Santer. À ce stade, il n'était qu'un parmi les milliers d'employés de la Commission européenne. Mais avant que ses allégations ne puissent être vérifiées, van Buitenen fut suspendu, vit son salaire diminué de moitié et subit une mesure disciplinaire.

L'indignation publique consécutive à ce traitement contribua plus tard à la chute de la Commission en mars 1999. Il fut élu plus tard « *Européen de l'Année* » par le magazine *Reader's Digest* et la commission de radiodiffusion australienne.

Trois ou quatre années avant ses révélations, van Buitenen s'était converti au christianisme. Son engagement personnel avec un Dieu de vérité et de justice demeura son véritable moteur durant ses années d'enquêtes, et ce malgré le fait d'avoir vécu l'expérience continue d'obstructionisme et de snobisme au sein de la Commission européenne.

Van Buitenen persévéra. Durant son mandat parlementaire de 2004 à 2009, il mit en lumière beaucoup de cas de corruption dans les institutions européennes. Cependant, aucune de ces révélations n'a été contrôlée ultérieurement par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF). Au contraire, van Buitenen se plaignit que la Commission européenne, le Parlement et l'OLAF n'ont fait que regarder dans l'autre direction. Après que ses propositions d'une supervision accrue de l'OLAF par un corps adéquat indépendant furent rejetées, van Buitenen décida de ne plus se représenter au Parlement européen.

Pourtant, l'Union européenne requiert des structures démocratiques, des contrôles et des bilans au niveau européen. Tant que des voix prophétiques, comme celle de van Buitenen, resteront comme prêchant dans le désert, sans recevoir de réponse, le projet européen sera toujours dirigé dans la mauvaise direction.

L'histoire de Sir Fred Catherwood en est un autre exemple. Figure assez unique dans le monde britannique évangélique en général eurosceptique, il fut président de l'Alliance Évangélique britannique, et servit aussi en tant que vice-président du Parlement européen de 1989 à 1992. Il défendit l'engagement chrétien dans la construction de l'Union européenne dans son livre « *Pro-Europe ?* ».

Lors de son discours à *Europa 92*, un rassemblement de leaders évangéliques venant de toute l'Europe à Bruxelles en 1992, et dont nous parlerons plus en détail dans le chapitre suivant, Sir Fred partagea une vision panoramique de l'histoire de l'Europe, sans notes, prouvant clairement que les chrétiens avaient une responsabilité dans la formation de l'avenir de l'Europe.

Selon Sir Catherwood, l'unité de l'Europe fut rendue possible seulement grâce à une manière chrétienne commune de voir la vie, développée et appliquée progressivement durant 2000 ans. Cela arrêta le paganisme belliqueux des tribus nordiques, l'avidité et l'ambition des principautés et des pouvoirs. L'influence chrétienne a été prépondérante dans notre Europe, comme en témoigne la Convention européenne des droits de l'homme, d'inspiration pleinement chrétienne. Il ajouta: « Analysez chaque article et vous trouverez une doctrine chrétienne qui se cache derrière ». ⁴³ Il insista : « Malgré les nombreuses erreurs commises par l'église et par les chrétiens, le levain de la foi chrétienne a fait son œuvre à travers notre société durant 2000 ans ».

Nous devons même notre science rationnelle à la foi chrétienne, déclara-t-il. Il y a quatre cents ans, les chrétiens recevaient humblement le livre des œuvres de Dieu, c'est-à-dire la création, ainsi qu'ils recevaient le livre

⁴³ Voir Annexe III

de la Parole de Dieu, la Bible. Ils avaient certaines présuppositions sans lesquelles vous ne pourriez pas avoir notre science naturelle actuelle : qu'il n'y avait qu'un Dieu, pas un panthéon de dieux. Il devait donc avoir une loi naturelle dans l'univers et non des lois conflictuelles. L'unité dans les lois naturelles est un pilier de la méthode scientifique.

Par-dessus tout, nous avons cru en un Dieu bon et bienveillant, et non un Dieu hostile, qui nous a donné l'univers pour notre bien. Nous devons donc travailler sur base de ces lois pour « le soulagement de la condition de l'homme », comme le déclara le père fondateur de la science, Francis Bacon. Les sciences naturelles se sont développées en Europe, pas en Afrique ni en Asie. Les païens ne croyaient pas en un Dieu, mais en plusieurs. Les païens ne croyaient pas en un univers ordonné, rationnel et stable. « Si le paganisme était arrivé, la science aurait cessé d'exister. » argumenta-t-il. « Soyons clairs à ce sujet là ».

De la même manière, la croyance chrétienne en la dignité de chaque individu mena directement au développement de la démocratie, de l'autorité de la loi, de l'éducation et des soins sociaux. La croyance chrétienne selon laquelle nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes fut l'antidote face au tribalisme, au nationalisme et au racisme.

La montée du nationalisme païen au vingtième siècle coûta à l'Europe 50 millions de morts durant deux guerres mondiales : *le plus grand massacre dans l'histoire de l'humanité !* La montée de l'athéisme militant en Europe de l'Est gela cette dernière dans un long sommeil de plus de trois générations.

Nous avons nettoyé la Maison européenne du fascisme et du communisme, remarqua-t-il lors de la consultation

de 1992. Nous avons maintenant la démocratie et la liberté d'expression de l'Atlantique à l'Oural. Mais nous avons aussi maintenant une Europe plus vide qu'auparavant de la foi chrétienne. Selon les mots de la parabole du Christ, l'Europe est une maison nettoyée, prête pour l'arrivée de sept démons pires que le premier, déclara-t-il.

Seulement si nous recouvrons notre foi chrétienne commune, nous aurions le ciment d'une croyance commune nécessaire au maintien de l'Union européenne. Le ciment commun des peuples n'est pas apparu grâce à des traités signés par des gouvernements, tout aussi bons qu'ils pouvaient l'être. Ce ciment n'est pas apparu non plus grâce à une forme de monnaie commune, de politique sociale commune ou à une société vide de croyance. Une croyance commune était ce qui nous tint ensemble. Mais nous n'avons plus de croyance commune aujourd'hui. Séculier jusqu'à un certain point, l'Etat ne pourrait vraiment fonctionner que si la société elle-même avait un système de croyance bien enraciné. Mais les leaders intellectuels d'aujourd'hui n'ont plus cette foi commune.

Pourtant, la puissance de l'Évangile était le Saint-Esprit de Dieu. Nous n'avions pas besoin du monopole de la Chrétienté. Le message a eu une puissance de par lui-même. La Rome païenne a été vaincue par les vies des chrétiens, par les consciences que ceux-ci éveillèrent, et par l'Esprit révélant la vérité.

Cette puissance était la même que celle qui a agit dans l'église primitive, déclara-t-il, et dans toutes les grandes œuvres de conversion qui balayèrent l'Europe.

Puis, il ajouta alors confiance : « et qui la balayera encore ! »

6. VIVRE L'HÉRITAGE

L'HISTOIRE DE ROBERT SCHUMAN soulève beaucoup de questions pour nous aujourd'hui, deux générations plus tard.

- Comment pouvons-nous vivre cet héritage aujourd'hui ?
- Osons-nous encore rêver d'une Europe qui deviendrait « une communauté de peuples profondément enracinée dans des valeurs chrétiennes » ? Les valeurs chrétiennes de Schuman peuvent-elles avoir une pertinence pour nous au sein d'une Europe du vingt-et-unième siècle, post-chrétienne et post-moderne ?
- Quelle est notre responsabilité chrétienne envers la politique et le gouvernement, que l'on soit ou non appelé personnellement à être politiquement engagé de manière active ? Comment pourrions-nous envisager une institution politique telle que l'Union européenne alors qu'elle tend à mettre en vigueur des mesures humanistes et impies dans toute l'Europe ?
- Est-ce que les écrits sacrés provenant d'un Moyen-Orient agraire, pré-industriel n'ont vraiment rien à dire à propos de la politique de cette Europe urbaine et post-industrielle ?
- Comment pouvons-nous récupérer l'héritage oublié de Schuman ?

I. QUELLES LEÇONS POUVONS-NOUS TIRER DE LA VIE DE SCHUMAN ? QUE PEUT SIGNIFIER CET HÉRITAGE POUR NOUS AUJOURD'HUI ?

L'histoire de Robert Schuman a beaucoup de choses à nous enseigner aujourd'hui alors qu'ensemble, nous nous attaquons à la tâche de former l'avenir de l'Europe.

Elle nous enseigne qu'il n'y a pas de réponses faciles, mais beaucoup de dur labeur et de saisons de frustrations, de déboires et de découragement à supporter. Parfois, à l'image des jours les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale, elle pouvait faire croire que tout était perdu.

Pourtant, en même temps, nous nous accrochons à la connaissance que c'est toujours la volonté de Dieu que Sa volonté soit faite sur terre, en Europe, à Bruxelles ou dans n'importe quel autre endroit où nous sommes appelés à travailler.

Dans un monde où il est souvent supposé que seule la politique cynique de Machiavelli⁴⁴ peut réussir, l'histoire de Schuman nous rappelle que la foi et l'espoir, la force de caractère et l'intégrité sont fondamentaux pour accomplir le travail de Dieu à la manière de Dieu. Ceci est tout aussi vrai pour les décisions et les mesures politiques que pour les vies personnelles des acteurs de la politique.

Les rencontres de Schuman avec Frank Buchman nous rappellent aussi les limites de la politique, et l'interaction nécessaire avec des mouvements amenant une transformation et une conversion personnelle des personnes spécifiquement appelées à la politique.

⁴⁴ Une approche cynique, intrigante et peu scrupuleuse de la politique dont le nom vient de Niccolò Machiavelli, un philosophe politique italien de la Renaissance, considéré comme un des fondateurs de la science politique.

II. OSONS-NOUS TOUJOURS RÊVER D'UNE EUROPE DEVENANT « UNE COMMUNAUTÉ DE PEUPLES PROFONDÉMENT ENRACINÉE DANS DES VALEURS CHRÉTIENNES » ?

Parler d'une future Europe « profondément enracinée dans des valeurs chrétiennes » fait froncer les sourcils dans beaucoup de cercles politiques et universitaires de nos jours.

Mais posons-nous la question honnêtement : quelles autres racines sont là ? Dans la nature, des racines sont la base d'où un arbre, une plante ou une fleur a grandi. C'est une graine qui s'est enracinée. A partir de quelles semences et racines l'Europe a-t-elle grandi ?

Les racines nourrissent et stabilisent. Que se passe-t-il lorsqu'un arbre, une plante ou une fleur est coupée de ses racines ? Vivons-nous dans une « civilisation fleur-coupée » ? Si tel est le cas, quelle est la prochaine étape inévitable ?

Dans une ère relativiste et post-moderne, il est politiquement incorrect de revendiquer une vision du monde plutôt qu'une autre. « Toutes sont également valables », pouvons-nous souvent entendre. Rien n'est absolument vrai. Aucune croyance ne peut prétendre être vraie. Pourtant cette affirmation est logiquement absurde. La plupart des croyances prétendent qu'elles sont les seules vérités, par exemple l'islam, le christianisme et la croyance de ceux qui maintiennent absolument qu'aucune croyance n'est vraie.

La revendication, qui dit que les racines de l'Europe sont tout d'abord chrétiennes, est ignorée aujourd'hui face à la présence de beaucoup de concurrents récents, d'où le rejet de la mention de Dieu et de la tradition judéo-chrétienne dans la proposition de la Constitution européenne.

Pourtant, quelle était la véritable source des valeurs de base de l'Europe ? Est-ce que cela relève juste d'une hypothèse ou de faits historiques ?

Nous avons déjà lu la réponse de Sir Fred Catherwood à cette question dans le chapitre précédent.

D'un autre côté, le pape Jean-Paul II était disposé à admettre librement que l'Europe avait de multiples racines culturelles :

« Si un nouvel ordre européen doit être suffisant pour la promotion du bien commun authentique, il doit reconnaître et préserver les valeurs qui constituent l'héritage le plus précieux de l'humanisme européen. Multiples sont les racines culturelles qui ont contribué à renforcer ces valeurs : de l'esprit de la Grèce à celui du droit et de la vertu romains, de la contribution des peuples latins, celtes, germaniques, slaves et finno-ougriens à celle de la culture juive et du monde islamique. Ces différents facteurs ont trouvé dans la tradition judéo-chrétienne la force capable de les harmoniser, consolider et promouvoir. »⁴⁵

Pourtant, tout comme Sir Fred, le pape mit l'accent sur le fait que la diversité des cultures ayant façonné l'héritage de l'Europe, trouvait son unité dans la tradition biblique.

Bien sûr, il est normal d'entendre de telles paroles de la part d'un pape. Mais même l'archi-athée Richard Dawkins admit sincèrement que nous ne pourrions pas comprendre l'histoire de l'Europe sans comprendre le christianisme et la Bible.

⁴⁵ De son message lors du Congrès en vue d'une Constitution européenne organisé par la Fédération européenne des Universités catholiques, 20 juin 2003.

Sur ce point au moins, Dawkins avait raison ! D'où l'Europe a-t-elle gagné son identité cohésive et distincte de « Continent » ? C'est le seul continent qui n'est pas un continent! Ce n'est simplement que la péninsule occidentale de la masse de terre eurasienne.

Les peuples européens sont venus en grande partie de l'est par le biais des grands mouvements de peuples arrivant par vagues avant la fin du premier millénaire après Jésus-Christ. Ils parlaient des langues *indo-européennes*. Ils adoraient beaucoup de dieux, des centaines si pas des milliers dans toute l'Europe, des dieux celtes, germaniques, nordiques, romains, grecs, slaves et plus encore.

Une recherche rapide sur google à propos des dieux et déesses nordiques, uniquement, nous révèle : AESIR, *la race principale des dieux dans la mythologie nordique* ; ANDHRIMNIR, *le cuisinier d'Ases* ; ANGRBODA, *la déesse et la femme de Loki* ; ASTRILD, *la déesse de l'amour* ; ATLA, *la déesse de l'eau* ; AUDHUMLA, *la vache primitive, formée à partir des glaces fondantes* ; BALDER, *le plus beau des dieux* ; BEYLA, *la servante de Frey* ; BORGHILD, *la déesse de la brume du soir ou de la lune, elle tue le soleil chaque soir* ; BRAGI, *le dieu des poètes et le patron de tous les skaldi (poètes) dans la culture nordique* ; BRONO, *le fils de Balder, le dieu de la lumière du jour* ; BYLGA, *la déesse de l'eau* ;

Et ainsi de suite, alphabétiquement jusqu'à : ... THOR, *le dieu de l'orage et le protecteur des hommes et des dieux* ; TYR, *le dieu originel de la guerre dans la culture germanique* ; ULL, *le dieu de la justice, des duels et du tir à l'arc* ; VALI, *le fils d'Odin, et le dieu né pour venger la mort de Balder* ; VALKYRIES, *les vierges des batailles, qui choisissent les meilleurs guerriers* ; VANIR, *un groupe de dieux de la fertilité et de la nature* ; VAR, *la déesse des contrats et des pactes de*

mariage ; VIDAR, le fils d'Odin et le dieu du silence et de la vengeance.

L'identité européenne était enracinée à l'est. Mais à quel moment, dès lors, une identité occidentale distincte a-t-elle été développée ? Qu'est-il arrivé à tous ces dieux et déesses ?

Réponse : Des conteurs d'histoire sont venus avec un Livre racontant l'histoire de Jésus, Fils de Dieu, auprès des peuples vivant à l'ouest de la péninsule eurasiennne. Ils sont allés chez les Grecs, les Romains, les Celtes, les Scots, les Pictes, les Angles, les Saxons, les Francs, les Frisons, les Germains, les Slaves, les Goths, les Rus', les Baltes, les Vikings et bien d'autres encore. Convertis au monothéisme chrétien, ces peuples de culture, langue et pensée différentes, de l'Irlande à l'Arménie, partageaient désormais une vision du monde commune avec des valeurs tirées des enseignements d'un homme : Jésus de Nazareth.

Cette phase établit les fondations de ce qui allait émerger comme une identité géographique propre, nommée Europe, distincte de ses origines asiatiques. Norman Davies écrivit que : « l'interaction entre les mondes ex-romain et les ex-barbare donna naissance à une entité appelée « la Chrétienté », la fondation de la civilisation européenne.⁴⁶

Ce sont les quatre siècles après Constantin qui donnèrent une existence à l'Europe, lorsque la majorité des différents peuples de la péninsule s'installèrent dans leur patrie de façon permanente et lorsque le résidu de l'Empire Romain devint simplement un des nombreux Etats souverains dans une communauté de « Chrétienté » commenta Davies. « Cependant, personne n'utilisait le

⁴⁶ Davies, 1996, pg.216

nom Europe pour décrire cette communauté ; mais il y a peu de doute quant au fait qu'elle était déjà une réalité. »⁴⁷

Le sociologue allemand Jürgen Habermas est un philosophe laïque très renommé, parmi les plus influents, et marxiste dans beaucoup de ses idées de base. Lors d'un entretien en 1999, Habermas concéda qu'il n'y avait pas d'alternative à l'éthique judéo-chrétienne pour établir les bases de la liberté, la solidarité, l'émancipation, la moralité, les droits de l'homme et la démocratie :

« Pour comprendre clairement la modernité, le christianisme a été plus qu'un simple précurseur ou catalyseur ».

« L'égalitarisme universaliste, d'où ont jaillit les idéaux de liberté et de vie collective en solidarité, la conduite autonome de vie et d'émancipation, la moralité de conscience individuelle, les droits de l'homme et la démocratie, est l'héritage direct de l'éthique judéo-chrétienne de la justice et de l'éthique chrétienne de l'amour. »

« Cet héritage, substantiellement inchangé, a fait l'objet d'une réappropriation et d'une réinterprétation critique continuelle. »

« Et à la lumière des défis actuels liés à une constellation post-nationale, nous devons maintenant, tout comme dans le passé, puiser dans cette source. Tout autre chose n'est que bavardage post-moderne sans fondement. »⁴⁸

En réponse à notre question : « existe-t-il d'autres racines pour construire l'avenir de l'Europe ? », de

⁴⁷ Davies, pg.284

⁴⁸ Habermas, 2006, pg.150-151

manière surprenante, Habermas répond implicitement : aucune !

Le politologue anglais John Gray nous amène une étape plus loin. Son livre *Straw Dogs (Chiens de paille)* est une attaque cinglante envers l'humanisme, qu'il décrit comme étant un « christianisme déguisé »⁴⁹. Si vous retirez Dieu du tableau, avance-t-il, il n'y a plus aucune base pour parler de la dignité de l'homme ou de l'exceptionnalisme humain. Le titre du livre est tiré d'un festival chinois traditionnel au cours duquel des chiens de paille sont créés et adorés pendant une journée, avant d'être brûlés. Vu qu'il n'y a pas de Dieu créateur, les humains n'ont pas de signification particulière dans le grand ordre des choses, argumente-t-il, alors nous nous apprécions nous-mêmes de manière irrationnelle avant de rencontrer, comme les chiens de paille, une extinction finale et dénuée de sens. Dès lors, l'humanisme, prétendant être une réponse rationnelle à une religion irrationnelle, est lui-même irrationnel !

En d'autres termes, parler de liberté, d'égalité, de solidarité et de paix n'a aucun sens en-dehors du cadre judéo-chrétien.

Le philosophe néerlandais Evert-Jan Ouweneel, dans un article intitulé *Retour aux sources*⁵⁰, fait une analyse des quatre valeurs spécifiques identifiées par Schuman comme européennes, c'est-à-dire *la liberté, l'égalité, la solidarité et la paix*, et pose la question de savoir ce qu'il arrive à chacune de ces valeurs lorsqu'elles sont coupées de leurs racines judéo-chrétiennes. Sa conclusion est que les problèmes fondamentaux de l'Europe proviennent de

⁴⁹ Gray, 2002

⁵⁰ Annexe II

la perte de ces racines, et que la foi chrétienne peut démontrer encore une fois sa contribution essentielle à la société européenne par le biais du rétablissement de ces valeurs.

« Personne ne veut revenir aux vieux jours du christianisme culturel en Europe » conclut-il, « mais il n’y a aucune raison pour que nous soyons timides sur les racines chrétiennes des valeurs européennes les plus respectées. »

III. QUELLE EST NOTRE RESPONSABILITÉ CHRÉTIENNE ENVERS LA POLITIQUE ET LE GOUVERNEMENT, QUE L’ON SOIT APPELÉ À ÊTRE ACTIVEMENT ENGAGÉ POLITIQUEMENT OU PAS ? COMMENT DEVONS-NOUS VOIR UNE INSTITUTION POLITIQUE TELLE QUE L’UNION EUROPÉENNE ALORS QU’ELLE SEMBLE VOULOIR PROMOUVOIR DES ‘POLITIQUES IMPIES ET HUMANISTES’ À TRAVERS L’EUROPE ?

Ces questions étaient les miennes lorsqu’en 1991, je visitai Bruxelles avec mes collègues, tel que décrit dans le premier chapitre. Je voulais comprendre l’histoire et la philosophie de la Communauté européenne, nom qu’elle portait à l’époque, et savoir comment les chrétiens devaient entretenir des rapports avec l’institution.

L’année suivante, celle du traité de Maastricht, nous tînmes une consultation appelée (par manque d’imagination) *Europe ’92*, à Bruxelles avec cinquante responsables évangéliques. Plusieurs personnalités de la Commission européenne se sont exprimées à l’assemblée, dont notamment Sir Fred Catherwood comme mentionné auparavant.

Sir Fred nous aida, en particulier, à réfléchir à certaines lignes de conduites bibliques sur l’engagement politique, alors que nous étudions les histoires de Joseph, Daniel, Esther et Néhémie, chacun ayant servi en tant que

personnes de foi, de caractère et d'intégrité au sein d'administrations païennes.

Nous récapitulâmes alors nos conclusions dans une déclaration appelée *L'affirmation de Bruxelles* (Annexe IV).

Nous affirmâmes que l'institution du gouvernement, aussi bien nationale que multinationale (comme dans le cas de l'Empire romain ou de l'Union européenne), est une sphère d'autorité mise en place par Dieu (Romains 13:1-7) ; et que les fonctionnaires et les politiciens sont appelés « ministres de Dieu » (*diakonos* – Romains 13:4), et doivent être obéis lorsqu'ils opèrent au sein de leur autorité donnée par Dieu. Paul donna ces instructions, tout en sachant que l'administration était clairement païenne.

Cela signifiait que les chrétiens avaient comme tâche principale de prier pour de tels représentants gouvernementaux, aussi bien ceux des Etats-nations que ceux de l'Union européenne, pour un gouvernement sage et juste, afin que des conditions « de paix et de tranquillité » sociales puissent faciliter la prédication de l'évangile (1 Timothée 2:1-4).

Nous devons dès lors réévaluer nos attitudes envers le processus de l'union de l'Europe, en général, ainsi que de l'Union européenne, en particulier, et nous repentir de notre apathie envers toute participation à ce processus.

Tout autant que l'histoire de Schuman, Sir Fred nous rappela que la vision originale de l'Union européenne n'était pas principalement économique, mais visait à réconcilier les nations européennes belligérantes en une véritable communauté de nations, laissant de côté les « querelles tribales ».

Nous reconnûmes aussi le besoin d'avoir des chrétiens qui puissent suivre les développements dans plusieurs

domaines, étant donné que dans le monde réel, les résultats ne suivirent pas toujours les intentions.⁵¹

Ceux-ci incluaient :

- La tendance de voir les valeurs économiques et matérielles dominer les prises de décisions au sein de l'Union européenne ;
- Un déficit démocratique potentiellement alarmant dans ces processus, qui pourrait mener à des abus de pouvoir ;
- La vitesse de l'évolution, au cours des dernières années, augmentant le risque de prises de décisions autocratiques ;
- La possibilité de voir des idéologies non-bibliques dominer les valeurs spirituelles guidant la nouvelle Europe.

Sachant que la puissance de l'Évangile avait la capacité de préserver (*le sel*) et de sauver (*la lumière*), nous affirmâmes donc le besoin d'appliquer la Parole de Dieu à chaque sphère de la vie affectée par le péché, y compris la politique, l'économie et les questions sociales.

Nous reconnûmes aussi, ô combien, le processus de l'unité de l'Europe pouvait créer de nombreuses opportunités d'évangélisation et de mission dans des pays où, quelques années auparavant, la liberté de culte y était limitée. En même temps, nous avons une responsabilité d'agir collectivement en aidant à reconstruire les pays récemment libérés (ndlr : à l'époque) de l'Europe centrale et de l'Est ; et pour les chrétiens évangéliques, d'aider à façonner le caractère spirituel et les valeurs de la nouvelle Europe naissante.

⁵¹ Après cette consultation, un bureau socio-politique de l'Alliance évangélique européenne fut établi à Bruxelles afin d'accomplir ce but.

Finalement, nous affirmâmes que beaucoup de problèmes remettant en cause l'union de l'Europe et la véritable communauté, tels que le racisme, le nationalisme, la montée de l'Islam, l'afflux de réfugiés, et l'environnement, ne pouvaient être suffisamment résolus, qu'uniquement à travers une sorte de perspective biblique, transcendant la race, la nation et la culture, pouvant offrir un espoir sûr, permettant la tolérance pour des idéologies rivales, appelant le peuple de Dieu à l'hospitalité et la compassion, et demandant une gestion sage des ressources terrestres.

Même plus de deux décennies plus tard, ces affirmations continuent toujours d'apporter des lignes de conduites pertinentes pour un engagement chrétien responsable avec l'Union européenne, ou tout autre gouvernement, national ou local.

IV. SCHUMAN CROYAIT QU'IL AVAIT UN APPEL POUR LA POLITIQUE, COMME D'AUTRES PEUVENT ÊTRE APPELÉS À L'ÉDUCATION, LES SOINS MÉDICAUX, LES AFFAIRES, LES ARTS, OU MÊME « LE MINISTÈRE ». COMMENT LES CHRÉTIENS AYANT UN TEL APPEL DEVRAIENT-ILS ENVISAGER LA TÂCHE POLITIQUE ? EXISTE-T-IL UNE VRAIE APPROCHE POLITIQUE CHRÉTIENNE ?

Beaucoup de livres ont été écrits sur la politique, et sur les options politiques chrétiennes. *Political Visions and Illusions (Visions et illusions politiques)*, par David Koyzis, est un parmi ceux que je recommande.⁵²

L'auteur analyse toute une série d'« -ismes », c'est-à-dire d'idéologies politiques ayant émergé dans la pensée occidentale depuis le siècle des Lumières. Ceux-ci comprennent *le libéralisme, le nationalisme, le conservatisme, le socialisme et le marxisme*. Nous pourrions aussi rajouter

⁵² Koyzis, 2003. David Koyzis est un professeur canadien de science politique.

les partis focalisés sur un seul problème, qui sont apparus dans les dernières années, se concentrant sur *l'environnementalisme* et *les droits des animaux*, par exemple.

Certains chrétiens s'engagent en politique en tant que *socialistes chrétiens*, en argumentant que l'Écriture nous ordonne de prendre soin des pauvres et des opprimés, exigeant dès lors un programme socialiste. D'autres rétorquent qu'étant donné que la Bible soutient la propriété privée, l'option *capitaliste libérale* est le système le plus chrétien. Pourtant, d'autres se décrivent eux-mêmes comme étant *politiquement conservateurs* car ils identifient la fidélité à la foi historique avec la fidélité à la tradition en général.

Au final, le résultat est une « voix dispersée », un Corps du Christ inutilement fragmenté dans l'arène politique, selon Koyzis. L'idée de choisir un camp se base sur une compréhension défectueuse de ce que sont en réalité ces idéologies. Au lieu de les voir comme intrinsèquement religieuses, beaucoup de chrétiens les voient comme des systèmes simplement neutres, et ignorent les racines spirituelles du capitalisme et du socialisme.

Pourtant, explique Koyzis, les idéologies proviennent d'un engagement religieux d'une personne ou d'une communauté. Les humains sont des créatures qui adorent, bien que tous ne l'admettent pas pour eux-mêmes. Un athée nie sa croyance en Dieu mais peut en réalité adorer le rationalisme, les prouesses artistiques ou la puissance militaire en tant que dieu. Quelques aspects de la création de Dieu tiennent un rôle idolâtre par dessus tout autre aspect.

Ceci est vrai pour le *libéralisme* et son dieu de libertés individuelles maximales, le *nationalisme* (le fait de se libérer de la règle de « l'autre »), le *conservatisme* (le retour à 'l'âge d'or'), le *socialisme* (la possession commune de

toutes les richesses), et même la *démocratie* (laquelle, sans ses fondements spirituels propres, s'incline devant le dieu de la souveraineté populaire, comme Schuman le décrit lui-même).

Cependant, même si les idéologies proviennent d'une vision idolâtre, l'auteur croit qu'elles peuvent avoir encore quelque chose à nous enseigner. Elles peuvent révéler des fragments de la vérité que les chrétiens n'ont pas clairement remarquée.

Par exemple, qu'est-ce qui poussa des citoyens allemands, d'habitude bons et décents, à succomber aux charmes du national-socialisme ? Ou bien, pourquoi beaucoup d'intellectuels occidentaux se tournèrent-ils vers le communisme, scandalisés par les souffrances de la Grande Dépression (la crise de 1929) ?

Koyzis voit néanmoins la fidélité de Dieu envers sa création malgré les distorsions des idéologies. Même la plus trompeuse des idéologies est incapable de déformer la société humaine à sa propre image. Un ordre politique libéral promouvant l'individualisme ne peut totalement éroder les institutions de base telles que le mariage ou la famille. Le totalitarisme ne réussit pas non plus à effacer totalement la famille et d'autres loyautés différentes de celle envers l'Etat.

« Pour cela, nous pouvons à juste titre remercier Dieu, qui fidèlement maintient son ordre dans la création au milieu de notre désobéissance, » écrit Koyzis.

Si toutes nos idéologies existantes ont des présomptions idolâtres, où peut donc se tenir le chrétien ?

Le christianisme biblique affirme en tout premier lieu que toute la création est sous la souveraineté de Dieu ; mais que le péché de l'homme, la chute, a affecté toutes nos activités. Tout comme la création et la chute ont une

influence gigantesque, de même l'a aussi la rédemption, qui est « *la création rachetée* ».

Et cette création rachetée inclut la politique. Nous ne pouvons pas simplement reléguer la politique à un domaine neutre, « séculier », ni même à la souveraineté du prince de ce monde, affirme Koyzis. Nous devons la revendiquer pour Jésus-Christ.

Mais alors, à quoi ressemble une approche non-idolâtre de la société et de la politique ? Koyzis affirme qu'elle reconnaîtra la souveraineté de Dieu dans tous les domaines de la vie. Elle maintiendra les droits individuels, tout comme *le libéralisme*, mais aussi nous rappellera que l'individu n'est pas souverain. Elle donnera l'espace qui est dû à la tradition, à l'instar du *conservatisme*, mais reconnaîtra, pourtant, que toute œuvre humaine est entâchée par le péché. Tout comme le *nationalisme* et le *crédo démocratique*, elle reconnaît la place de la communauté humaine, mais pas en tant que loyauté souveraine.

Koyzis fait savoir que l'alternative non-idolâtre est une sorte de *pluralisme*. Il explore deux modèles chrétiens cherchant à s'élever au-dessus des idolâtries et des idéologies, l'une réformée et l'autre catholique. Koyzis estime que ces deux approches sont prometteuses pour les réalités politiques complexes du vingt-et-unième siècle. Elles évitent l'injustice résultant de l'Etat dépassant les limites de la tâche que Dieu lui a donnée.

La tradition réformée affirmant la pluriformité sociétale fut développée par des calvinistes néerlandais en réponse aux idéologies engendrées par la Révolution française. Abraham Kuyper parlait de sphères de souveraineté, reconnaissant par là que l'autorité suprême appartenait à Dieu. Toutes les souverainetés terrestres sont subsidiaires. La famille, l'école, le monde des affaires, le travail, les

arts, etc. sont tous souverains dans leurs propres sphères, dans les limites définies par Dieu.

Nous avons déjà rencontré le modèle catholique, basé sur l'encyclique sociale *Rerum Novarum*. Comme nous l'avons vu, ce texte a eu une forte influence sur la pensée politique de Schuman, et posa les fondements de la démocratie chrétienne en recherchant la réconciliation, non la guerre, entre les classes, dirigée par les enseignements de l'église. Il rejetait le libéralisme et le socialisme de la même manière, en insistant sur le fait que l'Etat doit gouverner pour le bien commun, et pour le respect des communautés subsidiaires. La doctrine de *subsidiarité*, telle que nous l'avons vue, est devenue le principe fondamental de l'Union européenne. La société est faite, non seulement de l'Etat et d'individus, mais d'une variété de communautés plus petites, d'associations, de groupes, chacun d'entre-eux devant recevoir la plus grande autonomie possible. Ce principe pluraliste protège la société civile.

L'idéologie philosophique appelée *personnalisme* est très étroitement liée aux cercles catholiques. Développée entre la fin du dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième par des penseurs en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne, elle souligne l'importance fondamentale de la personne dans les affaires humaines, où l'identité de la personne est découverte et définie à travers leurs relations.

Le personnalisme trouva une expression politique dans les partis démocrates chrétiens, qui tinrent les rennes du pouvoir dans un bon nombre de pays européens, après la guerre, et qui sont toujours influents en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et en Pologne, ainsi que dans le Parti populaire européen au Parlement européen. Son influence dans la politique publique peut être remarquée dans des

questions telles que la planification urbaine (des petites villes en Allemagne), la force des associations professionnelles et la résistance pour la recherche portant sur les embryons.

Cependant, certains, comme Dr. Michael Schluter, croient que le personnalisme manque de dimensions essentielles comme nous allons le voir maintenant. Il pourrait être traduit en un système politique et économique cohérent grâce à une relation en symbiose avec ce qu'il appelle la *pensée relationnelle*.

V. EST-CE QUE DES TEXTES SACRÉS PROVENANT D'UN ÂGE AGRAIRE RÉVOLU, DANS LE MOYEN-ORIENT PRÉ-INDUSTRIEL, PEUVENT RÉELLEMENT AVOIR QUELQUE CHOSE À DIRE À PROPOS DE L'AVENIR POLITIQUE DE L'EUROPE URBAINE ET POST-INDUSTRIELLE ?

L'éditeur économique du *Sydney Morning Herald* surprit ses lecteurs un jour en écrivant sur un groupe de penseurs chrétiens à Cambridge (Angleterre) qui croyaient que la solution aux problèmes économiques et politiques de la société repose sur un retour au modèle développé dans la Bible.

« Ne riez pas » écrivit Ross Gittins, « c'est un groupe avec plus de docteurs que vous n'avez eu de coupes de cheveux. Ils font partie d'un groupe de recherche chrétien, le Jubilee Centre, fondé par Michael Schluter. Dr. Schluter est mieux connu comme étant le directeur de la Relationships Foundation (Fondation des Relations). Ne saviez-vous pas qu'il y avait un modèle économique dans la Bible ? Selon ce groupe, lorsque vous considérez la loi de l'Ancien Testament dans son ensemble, un modèle économique intégré émerge et satisfait les prérequis d'efficacité et d'équité sans les effets secondaires gaspilleurs et endommageables imposés par le modèle économique occidental actuel. »⁵³

Dr. Schluter était un économiste au sein de la Banque mondiale en Afrique de l'Est dans les années 70. Ayant observé le bouleversement social causé par le socialisme en Tanzanie, le marxisme en Ethiopie et le capitalisme au Kenya, il chercha alors une alternative biblique. En considérant l'Ancien Testament comme un fondement éthique de la vie publique, il nota une consistance

⁵³ The Sydney Morning Herald, 17 avril 2006.

remarquable dans une collection de lois en apparence aléatoires. Les lois du Jubilé pour le pays, l'interdiction de faire des intérêts, le rôle des Lévites, les structures politiques, les aménagements pour le bien-être et l'organisation militaire tournaient toutes autour d'un thème central. Il découvrit la clé de celui-ci dans le brillant résumé de la loi mosaïque apporté par Jésus, dans le Nouveau Testament : *Aime Dieu et ton prochain !* Jésus faisait comprendre que la colle de la société était l'amour et des relations justes.

Dans le monde réel contemporain, bien sûr, une telle réponse est considérée comme naïve, peu pratique et irréaliste. Ce n'est pas le langage de l'argent, de l'économie, de la politique et de la puissance militaire. Ce n'est pas un langage largement employé à Moscou ou à Londres, à Berlin ou à Paris, à Rome ou à Bruxelles.

Pourtant, selon Schluter, c'est cet impératif d'aimer Dieu et son prochain qui apporte une alternative biblique aux idéologies occidentales dominantes du capitalisme global et du socialisme de marché. La Grande Idée, selon Schluter, est de voir le monde du point de vue des relations, lequel montre la voie à suivre pour aller au-delà du pragmatisme contemporain.

Alors que le capitalisme était principalement concerné par le déploiement et la croissance du capital, et le socialisme focalisé sur le rôle et l'organisation du collectif, Jésus mettait l'accent sur la qualité des relations. La Grande Idée des lois de l'Ancien Testament était donc les relations. Toutes ces lois, sans aucune relation apparente, protégeaient et promouvaient les relations durables. En d'autres termes, la société ne devrait pas être évaluée par son PIB, ou par l'efficacité de son marché, mais par la manière dont elle entretient des relations saines.

Schluter concluait que les relations étaient donc la clé pour interpréter et appliquer les lois bibliques aujourd'hui, mais aussi pour évaluer la société actuelle.

Schluter invite souvent son public à penser à un pays sous-développé (ou « en voie de développement »). Après quelques instants, il leur demande à quel continent ou à quelle région ils ont pensé en premier lieu. Beaucoup pensent à l'Afrique, l'Asie et les Caraïbes. Il pose alors la question suivante : « Sur quelle base avez-vous interprété le 'sous-développement' ? Sur base de l'économie ? Ou sur base des relations ? Quels pays sont les moins développés relationnellement de nos jours ? Quels sont les pays qui ont le plus grand taux de divorce, par exemple ? Peut-être les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ? »

Schluter appelle ce langage de relation la *pensée relationnelle*. Il développa cette idée pour embrasser un large éventail d'initiatives sociales et exposa tout cela dans ses textes et ses conférences.⁵⁴

La pensée relationnelle est-elle donc simplement un autre « -isme » ? Est-ce encore une autre idéologie chrétienne ? Schluter admet que les idéologies « ont un goût d'idolâtrie, de solutions en-dehors du salut, et de systèmes de pensée et d'action politiques qui ne reconnaissent pas la Seigneurie du Christ. Même si la

⁵⁴ Co-auteur de *The R Factor* et de *The R Option*, Dr. Schluter fonda la *Relationship Foundation*, le *Jubilee Centre* à Cambridge et le groupe de réflexion qui produit *The Cambridge Papers (Les papiers de Cambridge)*. Il initia toute une série de projets, toujours en cours, en Angleterre et dans d'autres pays, comprenant des plans pour l'emploi, des audits sur les relations dans des multinationales, et la campagne *Keep Sunday Special (Gardez le dimanche spécial)* en Angleterre. Il travailla avec les services de prisons écossais afin de promouvoir de meilleures relations entre les gardiens et les prisonniers, et préconise des "soins de santé relationnels" et "une justice relationnelle". Cette dernière envisage le crime comme étant une cassure dans une relation entre l'agresseur et la victime ou la communauté.

pensée relationnelle peut sans doute être vue comme une idéologie dans le sens qu'elle provient d'une doctrine qui n'est pas partagée par tous, elle ne doit certainement pas être vue comme un corps autonome de la pensée humaine. »

Pourtant, il prévient que le potentiel d'impact à long terme de la pensée relationnelle sur la société occidentale dépendra uniquement du fait que celle-ci restera ou non en contact avec ses racines bibliques. Divorcée de l'enseignement biblique, la pensée relationnelle n'aurait plus la motivation essentielle de construire des liens sociaux forts et de restaurer les relations brisées, c'est-à-dire l'amour pour Dieu.

La pensée relationnelle partage beaucoup de points de vues communs avec le personnalisme. Les deux rejettent la vision des personnes et de la nature comme étant de la simple marchandise (par exemple les personnes comme « main-d'œuvre », « ressources humaines » ou « capital humain », ou encore un arbre comme du « bois ») et aussi que les êtres humains existent principalement pour construire une société efficace, ou bien encore que le développement de la société devrait être mesuré en termes de sa croissance économique.

Les deux perspectives rejettent l'idée que les individus puissent et doivent être autosuffisants, que ce soit économiquement et psychologiquement (« le soi atomique ») ; qu'une personne puisse ou doive avoir un soi différent à travers différents domaines de la vie, ou bien la vision que le soi n'a pas de signification suprême parce qu'elle n'est qu'une petite partie d'un soi universel. En raison de la focalisation sur l'individu, le terrain d'entente entre la pensée relationnelle et le personnalisme est le plus fort sur les questions de style de vie. Chacun met l'accent sur le fait que l'identité, le sens, la sécurité et

la valeur sont trouvés principalement dans les relations d'une personne.

Cependant, Dr.Schluter identifie les principales différences entre le personnalisme et la pensée relationnelle, et croit que la pensée relationnelle peut montrer la voie à suivre pour l'Europe dans des domaines où le personnalisme tombe à court. Le personnalisme, continue-t-il, n'a pas eu de réponse pour les partis chrétiens démocrates sur les questions clés de la politique économique par exemple. Tout comme Madame Thatcher le disait si bien dans son style typiquement acerbe : « Toute chose, de l'entreprise authentique d'une part, jusqu'au corporatisme d'autre part, peut être déguisée dans le langage de la démocratie chrétienne ».⁵⁵

Le personnalisme ne prend pas non plus en compte l'avertissement biblique sur la dette nationale et personnelle, tel que le fait la pensée relationnelle, une accentuation qui a pris tout son sens plus récemment. Les deux visions ont des points de départ différents, qui les mènent à des accentuations différentes. Le personnalisme est avant tout une réponse à l'individualisme et au collectivisme. La pensée relationnelle est avant tout une réponse au marxisme et au capitalisme. Le personnalisme est plus un effort philosophique de décrire ce que signifie être une personne humaine authentique alors que la pensée relationnelle est plus concentrée sur la manière dont la vie sociale devrait être ordonnée pour donner un profit maximal aux personnes en relation.

Cela signifie que le personnalisme a peu à dire à propos du groupe ou des relations organisationnelles, et peine à répondre aux préoccupations de la politique publique.

⁵⁵ Citation dans Cole, Graham & Schluter, Michael, 2004, sur base de laquelle cette section est basée.

Une conséquence du terme « personnalisme » a été de focaliser l'attention principalement sur l'individu, spécialement dans une culture individualiste. Ceci est inutile si l'importance de la personne réside dans ses relations avec les autres.

La pensée relationnelle dépend plus explicitement que le personnalisme des valeurs éthiques de la tradition judéo-chrétienne dans la définition des valeurs normatives concernant les personnes en relation. La pensée relationnelle tire son inspiration dans les textes partagés par les chrétiens et les juifs, et plus spécialement dans la loi de Moïse. Elle s'appuie sur des valeurs qui soutiennent la vie politique, économique et sociale telle que décrite, en tenant compte du contexte historique et géographique de manière adéquate. Cependant, elle ne s'appuie pas uniquement sur l'Ancien Testament, car l'église apporte aussi un modèle contre-culturel de communauté relationnelle.

Une des questions posées par la pensée relationnelle est la suivante : comment des arrangements constitutionnels alternatifs, tels qu'un fédéralisme ou, négativement, une centralisation du pouvoir de décision d'un gouvernement, peuvent-ils changer le modèle de relation humaine et par conséquent avoir un impact sur le bien-être personnel ?

Schluter croit que ces questions vont aider à développer les approches personnalisme-pensée relationnelle vers un paradigme social qualifié, et seront capable de remettre en question l'idéologie dominante matérialiste-capitaliste de nos jours. Ce défi n'est pas uniquement au niveau de la philosophie sociale, mais aussi au niveau des lois, des structures institutionnelles et des pratiques de travail auxquelles elle donne naissance.

Il recherche une symbiose significative entre la pensée personnaliste et la pensée relationnelle. Cette dernière, croit-il, apporte la dynamique nécessaire pour interpréter le personnalisme dans un système politique et économique cohérent.

Pour ma part, j'ai une conviction grandissante que la pensée relationnelle est une Grande Idée offrant de l'espoir pour l'Europe.

VI. QUELS MODÈLES INFLUENT LE DIALOGUE À PROPOS DE L'AVENIR DE L'EUROPE ?

Dr. Léonce Bekemans⁵⁶ identifia trois modèles façonnant la pensée à propos de l'identité future de l'Europe, lors d'une allocution donnée au Forum européen des comités nationaux de la laïcité, à Bratislava, en juillet 2008 :

1. Une Europe de culture ou « une famille de nations » :

Les communautaristes mettent l'accent sur l'histoire et la culture communes. Ils soutiennent que l'identité européenne a émergé à partir de mouvements communs dans la religion et la philosophie, la politique, la science et les arts. Ce point de vue tend à exclure la Turquie et à soutenir une conscience plus forte de la tradition chrétienne (ou judéo-chrétienne). « L'unité dans la diversité » est prise pour référence pour l'Europe en tant que « famille de nations ». Vouloir mettre l'accent sur le fait que les frontières de l'Union européenne doivent être rapidement définies pourrait amener à une sorte

⁵⁶ Léonce Bekemans est professeur de chaire Jean Monnet "La mondialisation, le dialogue interculturel & l'inclusivité dans l'Union européenne" à l'Université de Padoue

d' « Euro-nationalisme » et donc de politiques d'exclusion au sein des sociétés européennes.

2. Une Europe de citoyens ou « un patriotisme constitutionnel »:

Les libéraux et les républicains plaident pour une identité civique, une culture politique commune basée sur les principes universels de démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit, etc. Jürgen Habermas croit que les citoyens ne devraient pas être identifiés par une identité culturelle commune, mais par quelques principes constitutionnels garantissant pleinement leurs droits et leurs libertés. Les identités culturelles, les croyances religieuses, etc. devraient être limitées à la sphère privée (ce qui aide à comprendre la position française par rapport à Dieu et à la religion dans la Constitution européenne). Ils estiment que l'identité européenne émergera grâce à des pratiques politiques et civiques communes, des organisations de la société civile et des institutions européennes fortes. « Unis dans la diversité » veut dire dans ce cas partager des valeurs politiques et civiques tout en adhérant à des pratiques culturelles différentes. Les limites de la communauté devraient être une question de politique, pas de culture.

3. Une Europe en tant qu'espace de rencontres :

Les constructivistes argumentent que « l'identité européenne » émergera grâce à des échanges et une coopération civiques, politiques et culturels intensifiés, qui voient la connaissance et la signification comme émergeant de l'expérience, non de l'idéologie ou de la révélation. « L'identité européenne » serait constamment redéfinie à travers les relations avec les autres. « L'unité dans la diversité » implique une participation dans les pratiques politiques et culturelles collectives. Il serait

mauvais et impossible de fixer les frontières de l'Union européenne.

Quels étaient donc les piliers de la vision chrétienne pour une Europe pluraliste, selon Bekemans ?

Il identifia trois composantes de base :

- *La diversité dans l'unité* : ce qui implique l'engagement et l'acceptation du principe de subsidiarité ; et le respect de l'autre, de la diversité, de la dignité humaine, etc.
- *La distinction entre le temporel et le spirituel* : tout en comprenant cependant que la foi sous-tend l'engagement social.
- *La modestie* : Il n'y avait pas de réponses toutes faites dans un processus de changement. Toutefois, souligna-t-il, les églises et le christianisme avaient des rôles vitaux à jouer dans l'avenir de l'Europe.

VII. QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR RÉCUPÉRER L'HÉRITAGE OUBLIÉ DE SCHUMAN ?

Des journées spéciales de souvenir sont importantes pour les événements clés de notre histoire. En Europe, de nombreux pays ont des jours fériés et des cérémonies au début du mois de mai pour se souvenir des morts pour la nation durant les guerres et pour célébrer la libération ou la victoire.

Depuis 1985, le 9 mai est célébré comme le Jour de l'Europe, reconnaissant ainsi que la Déclaration Schuman était la première étape concrète dans la longue marche vers une « union encore plus proche » des peuples européens. Dans certains pays, et en particulier dans les institutions européennes, ce jour est souvent désigné

comme le Jour de Schuman. Le jour est observé formellement dans beaucoup d'Etats-membres de l'Union européenne, et même en Turquie et dans d'autres pays voisins. Le Royaume-Uni, avec son histoire eurosceptique, reste une exception majeure.

Pourtant cette date ne résonne pas encore dans le cœur de l'Européen moyen autant que le souvenir des morts de guerre et la célébration de la libération. Gagner la paix n'a pas encore conquis l'imagination publique.

Une raison pratique est que le début du mois de mai est rempli d'autres commémorations et fêtes, comme mentionné. D'autres jours fériés tels que Pâques, le jour de l'Ascension, la Pentecôte ou le Premier Mai causent beaucoup d'interruptions dans les horaires quotidiens normaux de cette saison.

Une autre raison est simplement que les gens ne connaissent pas l'histoire. Celle-ci est peu enseignée à l'école. Aucun de mes enfants ni leurs épouses, tous diplômés d'une université européenne, n'a entendu cette histoire dans leurs trois niveaux d'enseignement, à part peut-être une note en bas de page sans intérêt.

Pourtant, comme nous l'avons établi auparavant, s'il est vrai que la Déclaration Schuman a été le moment décisif pour l'Europe moderne – la percée spectaculaire qui d'un jour à l'autre a créé l'architecture conceptuelle de la Maison européenne dans laquelle un demi-milliard d'européens vivent en paix entre eux aujourd'hui – alors cela mérite sûrement plus d'attention.

Cela devrait être spécialement vrai pour les chrétiens, quand on connaît l'histoire derrière l'histoire.

Restaurer cette histoire dans les programmes d'histoire de nos écoles est un correctif évident à apporter.

Une autre idée est de développer des moyens créatifs et appropriés pour commémorer la Journée de l'Europe annuellement, que ce soit en tant que jour férié ou pas.

Cela ne ratifie pas nécessairement tout ce que l'Union européenne représente aujourd'hui. Par exemple, le CENTRE SCHUMAN POUR LES ÉTUDES EUROPÉENNES tient chaque année, lors de la Journée de l'Europe un *Forum sur l'Etat de l'Europe* dans la capitale de la nation ayant la présidence de l'Union européenne à ce moment-là⁵⁷. Le but est de remercier Dieu pour plus de six décennies de paix que l'union des peuples européens a apporté aux nations participantes, de se rappeler la vision et les valeurs fondatrices, d'évaluer les réalités actuelles de l'Union européenne à la lumière de ces valeurs, et de se demander comment la vision et les valeurs peuvent être promues.⁵⁸

Ceci est une opportunité de poser les questions critiques, d'énoncer les sujets de préoccupations, et en même temps de nous demander comment mieux vivre le commandement du Christ d' « aimer son prochain comme soi-même » au sein de la communauté des peuples européens.

Que Dieu nous donne le courage et la grâce de vivre cet héritage et ces valeurs qu'il nous enseigne.

L'avenir de l'Europe en dépend.

⁵⁷ S'est donc tenu, jusqu'à présent, à Budapest 2011, Copenhague 2012, Dublin 2013 et Athènes 2014, avec la collaboration de la Christian Political Foundation of Europe (Fondation Chrétienne Politique d'Europe)

⁵⁸ Voir www.stateofeuropeforum.eu

7. ANNEXES

I. LA DÉCLARATION SCHUMAN DU 9 MAI 1950

LA PAIX MONDIALE NE SAURAIT ÊTRE SAUVEGARDÉE sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité *de fait*. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée: l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité, mais décisif:

“Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande du charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe”.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin des régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non

seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde, sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles: le développement du continent africain.

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

Par la mise en commun de production de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

II. RETOUR AUX SOURCES, POUR L'INTÉRÊT DE L'AVENIR

par Evert-Jan Ouveneel

IL Y A SOIXANTE ANS, le 9 mai 1950, le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, proposa à son collègue allemand, Konrad Adenauer, que leurs deux nations créent ensemble une Communauté européenne du charbon et de l'acier, en invitant d'autres nations européennes à les joindre en mettant leurs industries du charbon et de l'acier sous une autorité supranationale. Le but était de « rendre la guerre non seulement inconcevable mais aussi matériellement impossible ».

La proposition de Schuman était une première étape audacieuse vers l'actuelle Union européenne. Il devint connu comme « le père de l'Europe ». Peu savent, cependant, que Schuman n'avait pas seulement en vision l'Europe comme un continent d'après-guerre, mais aussi comme une communauté de peuples profondément enracinée dans des valeurs chrétiennes. Dans sa correspondance avec Adenauer, ces deux fervents croyants reconnurent l'opportunité providentielle qui leur avait été donnée pour reconstruire l'Europe sur des fondements chrétiens.

Durant les dernières décennies, l'Europe a clairement perdu de vue cette vision. Il y a quelques années, il s'est même avéré possible d'exorciser toute mention des racines chrétiennes dans la proposition de la Constitution européenne.

Comment répondre à cela en tant que chrétiens ? Devrions-nous abandonner la vision de Schuman ? Est-ce que les valeurs les plus respectées de l'Europe que sont l'égalité, la solidarité, la liberté et la paix peuvent être déchristianisées sans aucune perte de force et de sens ?

Dans cet essai, j'expliquerai que l'Europe a très certainement payé un prix pour la déconnexion de ses valeurs fondamentales de leurs racines chrétiennes. La dignité et la solidarité sont devenues des notions creuses, la liberté et la paix souffrent d'un « débordement impérial ». Mais plutôt que de considérer cela comme une tragédie, je voudrais prendre ceci comme une opportunité. Compte tenu de la valeur de l'égalité, la solidarité, la liberté et la paix, je vois tant de possibilités pour la foi

chrétienne de prouver encore sa contribution vitale à la société européenne. Je ne m'attends certainement pas, ni même ne souhaite, un retour aux vieux jours de christianisme culturel en Europe. La diminution du christianisme européen est une opportunité en tant que telle. Mais il n'y a aucune raison d'être timide à propos des racines chrétiennes des valeurs les plus respectées d'Europe.

L'ÉGALITÉ COMME GRÂCE DIVINE

C'était profondément original pour les Hébreux de croire que seul un Dieu était digne de notre adoration et qu'aucune créature, au ciel ou sur la terre, ne devait dès lors être adorée à la place. Dans les temps bibliques, la plupart des dirigeants du Moyen-Orient étaient traités et adorés comme des dieux, mais les Hébreux commémoraient leurs rois dans toutes leur faiblesse et imperfection. C'était précisément à cause des manquements de rois tels que David et Salomon que les Hébreux gardèrent leur espoir dans le seul vrai Dieu.

Des siècles plus tard, Jésus parla de Dieu qui fait lever son soleil sur le méchant et sur le bon, et qui envoie sa pluie sur le juste comme sur l'injuste (Matthieu 5:45). Tous sont tributaires de la même manière de la grâce de Dieu ! Les premiers chrétiens confirmèrent cette conscience et refusèrent d'adorer l'empereur romain comme un dieu. Tout comme Daniel, ils furent jetés dans la fosse aux lions car ils croyaient en l'égalité humaine. Au contraire de Daniel, ils payèrent de leurs vies pour leur croyance.

Des siècles plus tard, l'idée de l'égalité humaine précéda la montée de la pensée démocratique dans l'Europe moderne. Cependant, au lieu de s'attacher à la dignité humaine, c'est-à-dire d'être aimé et pris en considération par Dieu, les philosophes commencèrent à mettre l'accent sur la dignité humaine étant capable de connaître et d'agir selon ce qui est vrai et juste. La dignité humaine devint déconnectée de son contexte relationnel, et à la place, connectée à la capacité humaine.

Et aujourd'hui, de nouveau des siècles plus tard, nous sommes en difficulté. En regardant notre histoire violente, pleine d'oppressions et de banqueroutes idéologiques, nous éprouvons une grande difficulté à faire l'éloge de la race

humaine pour sa capacité à faire des choix justes. En conséquence, notre notion de dignité est devenue creuse. Beaucoup essaient de la sauver en mettant l'accent sur la capacité humaine de faire n'importe quel choix. Mais si notre dignité dépend uniquement de notre capacité à choisir pour nous-mêmes, peu importe la qualité de nos choix et peu importe ce que les autres choisissent, nous sommes des créatures solitaires et très peu différentes d'un singe qui choisit.

C'est là une formidable opportunité pour la foi chrétienne de se montrer vitale pour la société européenne. La déception post-moderne concernant la capacité humaine est un excellent point de départ pour embrasser une nouvelle fois l'idée chrétienne que la dignité humaine n'est pas construite sur la force humaine mais sur la faiblesse humaine. La Bonne Nouvelle est précisément ceci : que tous, de manière égale, sont dépendants et peuvent bénéficier de la grâce et de l'amour de Dieu !

LA SOLIDARITÉ COMME DEVOIR FAMILIAL

Dans les empires de Constantin, de Charlemagne et dans la Germanie de la fin du Moyen Âge, la foi chrétienne était considérée comme une source essentielle d'unité. Tous ces empires étaient unis par une institution aristocratique, dirigée par l'empereur, et une seule institution religieuse, dirigée par le pape. L'unique église « catholique » (universelle) était considérée comme une expression de l'unique Famille de Dieu. La foi n'était pas une affaire individuelle mais quelque chose qui rendait les gens frères et sœurs et les unissait pour la vie.

Être chrétien était interprété comme l'observation d'un « ordre saint » qui, communément, coïncidait avec l'ordre politique de la nation. L'appartenance à l'Église n'était pas seulement une affaire de choix individuel libre mais tout d'abord une affaire de loyauté et de solidarité envers le peuple au sein duquel une personne était née. Nous pouvons ne pas aimer ceci, mais pendant des siècles, cela avait un solide avantage : puisque l'appartenance à l'église était une affaire nationale, la solidarité était aussi une affaire nationale.

Déjà durant le huitième siècle, Charlemagne obligea ses sujets à payer la dîme à l'église afin qu'en tant qu'institution nationale, l'église puisse prendre soin des plus démunis de la société. A partir du seizième siècle, les églises protestantes

aussi, comme les Landeskirchen luthériens, l'église d'Angleterre et l'église réformée néerlandaise, devinrent des églises nationales. Depuis lors, la charité est restée principalement une préoccupation des églises nationales.

Cette solidarité nationale et institutionnelle ne disparut pas après que l'Europe ne fut frappée par la sécularisation. Seul le type d'institution changea: après la Seconde Guerre mondiale, l'Etat se considéra lui-même principalement responsable du bien-être de ses citoyens. La situation continua pendant plusieurs décennies jusqu'à ce que l'Etat-providence en arrive à être trop cher et d'une certaine manière trop facile pour les gens dans le besoin. L'Europe commença alors à glisser vers un rôle plus marquant pour la société civile.

Et aujourd'hui nous sommes en difficulté. Déjà à l'époque de la Révolution française, les gens essayèrent de libérer la notion de fraternité de son contexte religieux et de la transformer en une notion politique, en se référant aux participants d'un contrat social. Au lieu d'être unis sous un Père céleste et un Roi, les gens sont devenus unis dans un pacte libre. La solidarité devint déconnectée de l'ancienne responsabilité familiale et se connecta plutôt au libre arbitre.

Mais que faire dans une société où beaucoup ont perdu la volonté d'exprimer la solidarité au-delà du point de ne pas se soucier les uns des autres ? Tout comme la notion de dignité, notre notion de solidarité est devenue creuse : nous avons « libéré » la notion de fraternité des responsabilités familiales qui viennent avec elle. Au lieu d'une solidarité conforme à « l'ordre saint » d'une vie de famille, nous avons commencé à célébrer « la fraternité » de céder la place à un individualisme sans bornes.

Voici ici une autre opportunité pour la foi chrétienne de prouver sa contribution essentielle à la société européenne. Evidemment, nous ne pouvons pas retourner aux vieux jours des églises nationales. Par contre, nous devrions nous rappeler les paroles de Paul dans Actes 17. Se tenant face à l'Aéropage, il dit : « Dieu lui-même donne à tous les êtres mortels la vie, le souffle et toutes choses... En lui, nous avons la vie, le mouvement et l'être ; comme l'ont affirmé certains de vos poètes : De lui nous sommes la race ».

La notion de solidarité peut être fermement basée sur la croyance chrétienne que tous les humains partagent la même origine et sont ainsi liés en tant que frères et sœurs dans l'ordre saint d'une famille donnée par Dieu. Et dans cette famille mondiale, certains en sont arrivés à connaître Celui en qui ils vivent comme « Abba ! Père ! » (Galates 4:6). Et ceci est la Bonne Nouvelle, qu'un jour (si pas aujourd'hui), toute la création bénéficiera de la solidarité exprimée par ces « enfants de Dieu » (Romains 8:19) !

LA LIBERTÉ COMME AFFAIRE DE COMMUNAUTÉ

Le christianisme donne le ton dans l'appréciation de l'Europe pour, non seulement l'égalité et la solidarité, mais aussi la liberté. Luther fut un des premiers à défendre que la foi est principalement une question de cœur et que chacun devrait tout d'abord suivre sa propre conscience. Ce qu'il défendait comme *Glaubensfreiheit* allait lentement, très lentement, devenir une des valeurs les plus fondamentales de la société européenne. Mais Luther ne déconnecta jamais la liberté de la foi d'une communauté de foi. Il savait très bien que, autant la conversion à une croyance particulière est une affaire individuelle, la croyance elle-même ne l'est pas ! Nous avons besoin d'une communauté de foi pour savoir quelle foi adopter et pour persévérer dans notre foi. Sans la compagnie de camarades croyants, nous nous demanderons nous-mêmes un jour : pourquoi avoir la foi si je suis le seul ?

Aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, l'accentuation sur la conviction personnelle avança la découverte de l'authenticité individuelle, de « ne pas négliger votre propre sentiment moral » et « de vous exprimer selon votre propre manière ». Les mouvements évangéliques grandirent avec le romantisme, adoptant une interprétation plus sentimentale de l'idée de poursuivre sa propre conscience. A la fin du 19^{ème} siècle, l'authenticité devint associée avec l'identité unique d'une personne. « Être soi-même » devint synonyme d' « être original ».

Tout cela eut un effet enrichissant sur la vie sociale aussi bien que sur la vie chrétienne, mais après un certain temps, cela créa aussi la suspicion envers la tradition, y compris les institutions d'églises, la doctrine et la liturgie. De plus en plus de gens commencèrent à voir le christianisme traditionnel comme une

obstruction à l'authenticité. Particulièrement les vieilles églises nationales, avec l'héritage le plus ancien et la hiérarchie la plus forte, devinrent associées à un conservatisme impersonnel, intrusif et restrictif. Après la Seconde Guerre mondiale, les Européens quittèrent l'église en grand nombre et commencèrent à suivre leur propre chemin spirituel à travers la vie.

Et aujourd'hui, nous sommes de nouveau en difficulté. Dans un premier temps, il semblait si libérateur de quitter les structures de pouvoir du christianisme et de suivre son propre cœur. Mais sans des traditions spirituelles et des amis croyants, cela en revient à agir selon sa propre liberté de foi et peut dès lors facilement devenir un voyage solitaire et désorientant. Beaucoup d'Européens éduqués ont cherché refuge dans les traditions spirituelles orientales. Mais beaucoup plus encore sont restés déplacés et les nouvelles générations ont été éduquées sans aucune direction ni aucune communauté. Cela a abouti à deux problèmes majeurs dans la société européenne : l'isolement social au sein des plus âgés et une désorientation spirituelle au sein des plus jeunes.

Nous ne pouvons pas inventer nos propres croyances. Même si notre cœur aspire à des réponses spirituelles, c'est l'histoire qui les apporte et la société qui les préserve. Que cela nous plaise ou non, l'historicité, la communalité et la « séniorité » sont toujours des éléments clés d'une croyance persuasive et persistente.

C'est là que réside une troisième opportunité pour la foi chrétienne de prouver sa contribution essentielle envers la société européenne. Pour saisir cette opportunité, cependant, le christianisme devra se priver de ses propres tendances individualistes et se joindre au reste de l'Europe dans la redécouverte de ses propres « racines chrétiennes ». Quand nous sommes appelés à « faire des disciples de toutes les nations » (Matthieu 28:19) et de « proclamer la repentance et le pardon des péchés à toutes les nations » (Luc 24:47), l'accent n'est pas mis sur des individus mais sur des communautés. Nous sommes appelés à encourager l'essor des communautés de foi, pour le bien de chaque individu !

A une époque où le choix individuel souffre d'un « débordement impérial », la Bonne Nouvelle est précisément ceci : que la liberté n'est pas une aventure solitaire mais une

bénédition qui demeure dans la communauté. En fin de compte, la foi ne s'épanouira seulement que dans un Corps où les bras, les jambes, les genoux et les mains se supportent et sont complémentaires l'un à l'autre.

LA PAIX COMME PLÉNITUDE DE VIE

Dans la Bible, le mot « shalom » représente la paix dans sa perfection, comprenant l'intégrité, la santé, le bien-être, la sécurité, la santé, la tranquillité, la prospérité, le repos, l'harmonie et l'absence d'agitation ou de discorde. Dans la croyance chrétienne, il est clair que les êtres humains ne sont pas capables d'atteindre une telle plénitude de vie par eux-mêmes. Shalom est, dès lors, toujours relié à la grâce de Dieu, tel qu'écrit dans Nombres 6:24-26 : « *Que l'Éternel te bénisse et te garde ! Que l'Éternel fasse luire sa face sur toi, qu'il t'accorde sa grâce ! Que l'Éternel tourne sa face vers toi, et qu'il te donne la paix !* »

Dans la vie difficile du Moyen Âge, l'église servait de lieu saint de refuge, où l'on pouvait expérimenter le shalom de Dieu au milieu de la mort, des maladies, de la faim et de la pauvreté. La majesté divine était comme un contrepoids à la misère quotidienne.

Dans les siècles qui suivirent, tout ceci changea profondément. La vie quotidienne s'améliora, spécialement au nord-ouest de l'Europe, et les gens se sentirent plus en contrôle de leur propre vie. La science se focalisa sur la création de la santé ; la vie économique se focalisa sur la création de la richesse. Lutter pour le progrès terrestre devint même un impératif moral en Europe. Les gens connectèrent la notion de « shalom » à la capacité humaine. L'effort de Dieu de « restauration de toutes choses » (Actes 3:21) fut traduit en un appel terrestre pour toute la race humaine.

En quelques siècles, cependant, la recherche européenne pour le progrès s'est détachée de l'idée que le vrai shalom est tout d'abord et finalement une expression de la grâce de Dieu. Et alors que l'Europe faisait beaucoup de progrès dans les domaines de la santé et de la richesse, ce continent devint simultanément le plus violent sur terre. L'arrivée de la poudre à canon fit littéralement exploser le système féodal et créa une anarchie en Europe. Du 15^{ème} au 20^{ème} siècle, aucun pape ni roi

ne put prendre le contrôle du continent et ainsi réaliser une nouvelle Pax Romana. L'Europe était embourbée dans les effusions de sang, non seulement sur le continent, mais aussi dans tous les coins de la terre.

Comme l'Europe conquérait le monde, elle croyait que Dieu était à ses côtés. Mais Dieu pleurait pour les opprimés et n'est pas intervenu lorsque l'Europe s'est détruite elle-même dans la première moitié du 20^{ème} siècle. C'est seulement après être arrivée à une banqueroute totale, tant morale que politique, économique ou encore spirituelle que l'Europe passa alors au plan B : une communauté de peuples vivant dans l'égalité, la solidarité, la liberté et la paix.

Le but était d'abord une coopération économique, ensuite une coopération politique. Après la chute du mur de Berlin en 1989, beaucoup d'autres Etats rejoignirent l'Union européenne. Souffrant de son poids bureaucratique, l'Union européenne commença à être perçue comme maladroite et incompréhensible. Aux yeux de beaucoup de gens, l'idée d'une Europe unie a perdu de son charme. Mais il reste l'incroyable fait que le continent le plus sanglant de ces 500 dernières années est devenu le plus paisible des continents au cours des 60 dernières années. Pour la première fois en plusieurs siècles, l'Europe s'occupe principalement à maintenir la paix plutôt que de s'occuper à préparer la guerre.

Avec le recul, le résultat global est phénoménal. Mais l'Europe fait face à de nouveaux défis en tant que province du monde. Son ensemble de valeurs est lourdement testé par des problèmes mondiaux tels que la pauvreté, l'immigration, les pandémies, le changement climatique, le terrorisme mondial, la criminalité internationale, les armes nucléaires, la crise de l'énergie, la crise économique et la crise alimentaire. Face à ces problèmes mondiaux, l'Europe est de nouveau confrontée à la difficulté de vivre selon ses propres valeurs. Tout comme notre liberté, notre valeur de shalom souffre d'une « surexploitation impériale ».

Une fois encore, nous rencontrons là une opportunité pour la foi chrétienne de prouver son utilité essentielle pour la société européenne. Nous avons encore besoin d'un lieu saint de refuge où nous pouvons expérimenter le shalom de Dieu au milieu des échecs et de la souffrance mondiale. Nous avons toujours

besoin de la majesté de Dieu comme contrepoids à la misère de notre monde intérieur et extérieur. Et nous avons toujours besoin d'un Messie capable de surmonter toutes les difficultés que nous ne pouvons pas surmonter.

C'est pourquoi certains chrétiens ne peuvent cesser de répéter les derniers mots de la Bible : « Viens, Seigneur Jésus. Que la grâce du Seigneur Jésus soit avec tous ». Car chaque fois qu'ils aspirent à un monde juste et florissant et qu'ils sont déçus de la capacité humaine à y arriver, ils s'accrochent à la Bonne Nouvelle qu'un jour, sous la direction de Christ, le monde entier expérimentera le vrai sens de l'égalité, la solidarité, la liberté et la paix.

Evert-Jan Ouweneel est un philosophe néerlandais et un conseiller d'identité d'entreprise aux bureaux européens de World Vision (Vision mondiale). Il fit l'exposé d'une version de ce texte lors des commémorations du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Schuman, le 9 mai 2010, en la Chapelle de la Résurrection à Bruxelles.

III. LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Formellement, la CONVENTION POUR LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES, la CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH) est un traité international pour protéger les droits humains et les libertés fondamentales en Europe, mettant l'accent sur les normes légales, les droits de l'homme, le développement démocratique, l'Etat de droit et la coopération culturelle.

La CEDH commença en 1950 avec 10 Etats membres et compte maintenant 47 Etats membres avec quelques 800 millions de citoyens. Rédigée en 1950 par le Conseil de l'Europe alors naissant, la Convention fut signée et mise en vigueur le 3 septembre 1953.

La Convention mit en place la Cour européenne des droits de l'homme, une véritable innovation. Les individus recevaient de la sorte un rôle actif sur la scène internationale, où précédemment seuls les Etats étaient considérés comme acteurs du droit international. La Convention européenne est toujours le seul accord international relatif aux droits de l'homme offrant un si haut degré de protection individuelle.

CE QUI SUIT SONT LES ARTICLES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME:

Article 1 - Obligation de respecter les droits de l'homme

Les Hautes Parties contractantes reconnaissent à toute personne relevant de leur juridiction les droits et libertés définis au titre I de la présente Convention.

Article 2 - Droit à la vie

1. Le droit de toute personne à la vie est protégé par la loi. La mort ne peut être infligée à quiconque intentionnellement, sauf en exécution d'une sentence capitale prononcée par un tribunal au cas où le délit est puni de cette peine par la loi.
2. La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire:
 1. pour assurer la défense de toute personne contre la violence illégale ;

2. pour effectuer une arrestation régulière ou pour empêcher l'évasion d'une personne régulièrement détenue ;
3. pour réprimer, conformément à la loi, une émeute ou une insurrection.

Article 3 – Interdiction de la torture

Nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants.

Article 4 – Interdiction de l'esclavage et du travail forcé

1. Nul ne peut être tenu en esclavage ni en servitude.
2. Nul ne peut être astreint à accomplir un travail forcé ou obligatoire.
3. N'est pas considéré comme "travail forcé ou obligatoire" au sens du présent article:
 1. tout travail requis normalement d'une personne soumise à la détention dans les conditions prévues par l'article 5 de la présente Convention, ou durant sa mise en liberté conditionnelle ;
 2. tout service de caractère militaire ou, dans le cas d'objecteurs de conscience dans les pays où l'objection de conscience est reconnue comme légitime, à un autre service à la place du service militaire obligatoire ;
 3. tout service requis dans le cas de crises ou de calamités qui menacent la vie ou le bien-être de la communauté ;
 4. tout travail ou service formant partie des obligations civiques normales.

Article 5 – Droit à la liberté et à la sûreté

1. Toute personne a droit à la liberté et à la sûreté. Nul ne peut être privé de sa liberté, sauf dans les cas suivants et selon les voies légales:
 1. s'il est détenu régulièrement après condamnation par un tribunal compétent ;
 2. s'il a fait l'objet d'une arrestation ou d'une détention régulières pour insoumission à une ordonnance rendue, conformément à la loi, par un tribunal ou en vue de garantir l'exécution d'une obligation prescrite par la loi ;
 3. s'il a été arrêté et détenu en vue d'être conduit devant l'autorité judiciaire compétente, lorsqu'il y a des raisons plausibles de soupçonner qu'il a commis une infraction ou qu'il y a des motifs raisonnables de croire à la

- nécessité de l'empêcher de commettre une infraction ou de s'enfuir après l'accomplissement de celle-ci ;
4. s'il s'agit de la détention régulière d'un mineur, décidée pour son éducation surveillée ou de sa détention régulière, afin de le traduire devant l'autorité compétente ;
 5. s'il s'agit de la détention régulière d'une personne susceptible de propager une maladie contagieuse, d'un aliéné, d'un alcoolique, d'un toxicomane ou d'un vagabond ;
 6. s'il s'agit de l'arrestation ou de la détention régulières d'une personne pour l'empêcher de pénétrer irrégulièrement dans le territoire, ou contre laquelle une procédure d'expulsion ou d'extradition est en cours.
2. Toute personne arrêtée doit être informée, dans le plus court délai et dans une langue qu'elle comprend, des raisons de son arrestation et de toute accusation portée contre elle.
 3. Toute personne arrêtée ou détenue, dans les conditions prévues au paragraphe 1.c du présent article, doit être aussitôt traduite devant un juge ou un autre magistrat habilité par la loi à exercer des fonctions judiciaires et a le droit d'être jugée dans un délai raisonnable, ou libérée pendant la procédure. La mise en liberté peut être subordonnée à une garantie assurant la comparution de l'intéressé à l'audience.
 4. Toute personne privée de sa liberté par arrestation ou détention a le droit d'introduire un recours devant un tribunal, afin qu'il statue à bref délai sur la légalité de sa détention et ordonne sa libération si la détention est illégale.
 5. Toute personne victime d'une arrestation ou d'une détention dans des conditions contraires aux dispositions de cet article a droit à réparation.

Article 6 – Droit à un procès équitable

1. Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial, établi par la loi, qui décidera, soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle. Le jugement doit être rendu publiquement, mais l'accès de la salle d'audience peut être interdit à la presse et au public pendant la totalité ou une partie du procès dans l'intérêt de la moralité, de l'ordre public ou de la sécurité nationale dans une société démocratique, lorsque les

intérêts des mineurs ou la protection de la vie privée des parties au procès l'exigent, ou dans la mesure jugée strictement nécessaire par le tribunal, lorsque dans des circonstances spéciales la publicité serait de nature à porter atteinte aux intérêts de la justice.

2. Toute personne accusée d'une infraction est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie.
3. Tout accusé a droit notamment à :
 1. être informé, dans le plus court délai, dans une langue qu'il comprend et d'une manière détaillée, de la nature et de la cause de l'accusation portée contre lui ;
 2. disposer du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense ;
 3. se défendre lui-même ou avoir l'assistance d'un défenseur de son choix et, s'il n'a pas les moyens de rémunérer un défenseur, pouvoir être assisté gratuitement par un avocat d'office, lorsque les intérêts de la justice l'exigent ;
 4. interroger ou faire interroger les témoins à charge et obtenir la convocation et l'interrogation des témoins à décharge dans les mêmes conditions que les témoins à charge ;
 5. se faire assister gratuitement d'un interprète, s'il ne comprend pas ou ne parle pas la langue employée à l'audience.

Article 7 - Pas de peine sans loi

1. Nul ne peut être condamné pour une action ou une omission qui, au moment où elle a été commise, ne constituait pas une infraction d'après le droit national ou international. De même il n'est infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'infraction a été commise.
2. Le présent article ne portera pas atteinte au jugement et à la punition d'une personne coupable d'une action ou d'une omission qui, au moment où elle a été commise, était criminelle d'après les principes généraux de droit reconnus par les nations civilisées.

Article 8 - Droit au respect de la vie privée et familiale

1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.
2. Il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi et qu'elle constitue une mesure qui, dans une

société démocratique, est nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.

Article 9 – Liberté de pensée, de conscience et de religion

1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.
2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publique, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.

Article 10 – Liberté d'expression

1. Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les Etats de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations.
2. L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire.

Article 11 – Liberté de réunion et d'association

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, y compris le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

2. L'exercice de ces droits ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. Le présent article n'interdit pas que des restrictions légitimes soient imposées à l'exercice de ces droits par les membres des forces armées, de la police ou de l'administration de l'Etat.

Article 12 – Droit au mariage

A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme ont le droit de se marier et de fonder une famille selon les lois nationales régissant l'exercice de ce droit.

Article 13 – Droit à un recours effectif

Toute personne dont les droits et libertés reconnus dans la présente Convention ont été violés, a droit à l'octroi d'un recours effectif devant une instance nationale, alors même que la violation aurait été commise par des personnes agissant dans l'exercice de leurs fonctions officielles.

Article 14 – Interdiction de discrimination

La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Convention doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.

Article 15 – Dérogation en cas d'état d'urgence

1. En cas de guerre ou en cas d'autre danger public menaçant la vie de la nation, toute Haute Partie contractante peut prendre des mesures dérogeant aux obligations prévues par la présente Convention, dans la stricte mesure où la situation l'exige et à la condition que ces mesures ne soient pas en contradiction avec les autres obligations découlant du droit international.
2. La disposition précédente n'autorise aucune dérogation à l'article 2, sauf pour le cas de décès résultant d'actes licites de guerre, et aux articles 3, 4 (paragraphe 1) et 7.
3. Toute Haute Partie contractante qui exerce ce droit de dérogation tient le Secrétaire général du Conseil de l'Europe pleinement informé des mesures prises et des motifs qui les ont inspirées. Elle doit également informer le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe de la date à laquelle ces mesures ont cessé

d'être en vigueur et les dispositions de la Convention reçoivent de nouveau pleine application.

Article 16 – Restrictions à l'activité politique des étrangers

Aucune des dispositions des articles 10, 11 et 14 ne peut être considérée comme interdisant aux Hautes Parties contractantes d'imposer des restrictions à l'activité politique des étrangers.

Article 17 – Interdiction de l'abus de droit

Aucune des dispositions de la présente Convention ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits ou libertés reconnus dans la présente Convention ou à des limitations plus amples de ces droits et libertés que celles prévues à ladite Convention.

Article 18 – Limitation de l'usage des restrictions aux droits

Les restrictions qui, aux termes de la présente Convention, sont apportées aux dits droits et libertés ne peuvent être appliquées que dans le but pour lequel elles ont été prévues.

IV. L’AFFIRMATION DE BRUXELLES DE 1992

Nous, un groupe de leaders évangéliques provenant de diverses organisations et églises en Europe, participant à la consultation EUROPA 92, affirmons :

1. notre besoin de réévaluer nos attitudes à l’égard du processus de l’Union européenne en général, et de la Communauté européenne (maintenant Union) en particulier, et de nous repentir de notre apathie envers toute implication dans ce processus ;
2. que l’institution du gouvernement, que ce soit national ou multi-national (comme dans le cas de l’Empire romain ou de la CE/UE), est une sphère d’autorité établie par Dieu (Romains 13:1-7) ; et que les fonctionnaires et les politiciens sont appelés « ministres de Dieu » (*diakonos* – Romains 13:4), et doivent être obéis lorsqu’ils opèrent dans le cadre de leur autorité donnée par Dieu ;
3. que nous, en tant que chrétiens, avons un devoir principal de prier pour de tels représentants gouvernementaux, aussi bien d’Etats-nations ou de la CE/UE, pour un gouvernement sage et juste, afin que les conditions de « tranquillité et paix » sociale puissent faciliter la prédication de l’évangile (1 Timothée 2:1-4) ;
4. que la vision originale de la CE/UE n’était pas principalement économique, mais plutôt, conforme aux valeurs bibliques, ayant pour but de réconcilier les nations européennes en une véritable communauté de nations, laissant de côté leurs « querelles tribales » ;
5. que dans le monde réel, les résultats ne suivent pas toujours les intentions, et que plusieurs domaines de préoccupation ont besoin d’une surveillance continue :
 - la tendance de voir des valeurs économiques et matérielles dominer les processus de prise de décision de la CE/UE ;
 - un déficit démocratique potentiellement alarmant dans ces processus, qui pourraient mener à des abus de pouvoir ;
 - la vitesse de l’évolution, au cours de ces dernières années qui augmente le danger de prises de décisions autocratiques ;
 - la possibilité que des idéologies non bibliques puissent dominer les valeurs spirituelles qui guideront la nouvelle Europe ;

6. que nous devons explorer et saisir les nombreuses opportunités créées par le processus de l'unité européenne,

- pour l'évangélisation et la mission dans ces pays à la liberté de culte limitée ;
- pour une action collective dans le but d'aider à la reconstruction des pays d'Europe centrale et de l'est récemment libérés;
- pour que les chrétiens évangéliques aident à façonner le caractère et les valeurs spirituelles de la nouvelle Europe naissante.

7. que les problèmes remettant en cause l'Union européenne et la véritable communauté aujourd'hui, tels que le racisme, le nationalisme, la montée de l'Islam, l'afflux des réfugiés, et l'environnement, ne peuvent être suffisamment résolus que sur base d'une perspective biblique, qui transcende la race, la nation et la culture, qui offre un espoir sûr permettant la tolérance à des idéologies rivales, qui appelle le peuple de Dieu à l'hospitalité et à la compassion, et qui requiert une gestion sage des ressources terrestres ;

8. et que la puissance de l'Évangile a la capacité de préserver (*sel*) et de sauver (*lumière*), et que nous devons par conséquent appliquer la parole de Dieu dans chaque sphère de la vie affectée par le péché, y compris la politique, l'économie ou les questions sociales.

V. LE CENTRE SCHUMAN POUR LES ÉTUDES EUROPÉENNES

Le CENTRE SCHUMAN POUR LES ÉTUDES EUROPÉENNES est un centre virtuel, inter-disciplinaire et international de l'*Université des Nations*, en partenariat avec des institutions partageant des valeurs et intérêts communs. Lancé à Bruxelles lors du week-end de la Journée de l'Europe (8 & 9 mai) 2010, le centre a pour but de promouvoir la vision d'une Europe « profondément enracinée dans des valeurs chrétiennes », en recherchant des perspectives bibliques pour le passé, le présent et le futur de l'Europe à travers *des cours et des événements, des unités d'étude, des groupes de réflexion ainsi que des projets et des ressources*. Des activités se tiennent en différents endroits européens.

LES COURS ET LES ÉVÉNEMENTS comprennent:

- En été, une semaine de *'Masterclass' sur les études européennes*
- Le *'State of Europe' Forum (Forum sur l'état de l'Europe)* tenu annuellement lors de la Journée de l'Europe, le 9 mai, dans la capitale de la nation ayant la présidence de l'Union européenne
- Des symposiums, des séries de cours, tenus jusqu'à présent en Roumanie, en Belgique, en France, au Danemark et aux Pays-Bas
- Des *'Heritage Tour' (Circuit de l'héritage)* conduits à travers l'Irlande et la Grande-Bretagne (Circuit celtique) et les Pays-Bas, l'Allemagne, la République Tchèque, la Suisse et la France (Circuit continental)

Pour plus d'informations: www.schumancentre.eu

BUREAU LOGISTIQUE: ZWARTEWEG 10, 8181PD HEERDE, NL

Le **CENTRE SCHUMAN POUR LES ÉTUDES EUROPÉENNES** ne doit pas être confondu avec les institutions suivantes :

- **LA FONDATION ROBERT-SCHUMAN**, fondée en 1991 après la chute du Mur de Berlin, est établie à Paris et à Bruxelles dans le but de promouvoir les valeurs et les idéaux européens tant au sein des frontières de l'Union qu'au-delà. La Fondation, qui est un centre de recherche de référence, développe des études sur l'Union européenne et ses politiques en faisant la promotion du contenu de celles-ci en France, en Europe et partout dans le monde. Voir *www.robert-schuman.eu*
- **LE ROBERT SCHUMAN CENTRE FOR ADVANCED STUDIES (RSCAS)/LE CENTRE ROBERT SCHUMAN POUR LES ÉTUDES AVANCÉES** est consacré à la recherche interdisciplinaire, comparative et politique sur les problèmes majeurs du processus européen d'intégration. Le RSCAS a été mis en place en 1992 en tant que centre de l'**Institut universitaire européen** à San Domenico di Fiesole (près de Florence en Italie), pour développer la recherche interdisciplinaire et comparative et pour promouvoir le travail sur les problèmes majeurs liés au processus d'intégration et à la société européenne. Voir *www.eui.eu/DepartmentsAndCentres/RobertSchumanCentre/Index.aspx*
- **LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EUROPÉENNES ROBERT SCHUMAN (CERE)**, basé à Luxembourg, fut fondé en 1990 pour promouvoir la connaissance de l'histoire de l'unification européenne. Voir *www.cere.etat.lu*
- **LE CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES** est un groupe de réflexion basé à Bruxelles et destiné à promouvoir la liberté intellectuelle, à éveiller les consciences et à faciliter

la croissance de la politique européenne dans la perspective des idéologies et des valeurs centrales du Parti Populaire Européen (PPE) et de ses partenaires du centre-droit. Voir *www.thinkingeurope.eu*

•

BIBLIOGRAPHIE

- Ashcroft, John & Schluter, Michael, eds: *The Jubilee Manifesto*, IVP 2005
- Benedict XVI: *St Paul–General audiences July 2, 2008–Feb 4, 2009*, Ignatius Press, 2009
- Bond, Martyn; Smith, Julie & Wallace, William, eds: *Eminent Europeans*, Greycoat Press, 1996
- Catherwood, Sir Fred: *Pro-Europe?* IVP 1991
- Davies, Norman: *Europe*, Oxford, 1996
- Gray, John: *Straw Dogs: Thoughts on Humans and Other Animals*, Granta, 2002
- Habermas, Jürgen, *Time of Transitions*, Polity Press, 2006
- Hume, Basil: *Remaking Europe*, SPCK, 1994
- Joint Declaration of the Doctrine of Justification (JDDJ)*, Eerdmans, 2000
- Keyserlingk, Robert Wendelin: *Patriots of Peace*, Colin Smyth, 1972.
- Krijtenburg, Margriet: *Schuman's Europe: His frame of reference*, doctoral dissertation, Leiden/The Hague, 2012
- Koyzis, David: *Political Visions and Illusions*, IVP, 2003
- Lean, Garth: *Frank Buchman, a life*, Constable&Son, 1985
- Lee, David & Schluter, Michael: *The R-Factor*, Hodder & Stoughton, 1993
- Johnston, Douglas & Sampson, Cynthia, eds: *Religion: the missing dimension of statecraft*, OUP, 1994
- Mittendorfer, Rudolf: *Robert Schuman–Architekt des neuen Europa*, Weihert Druck GmbH, 1983.
- Mottu, Philippe: *The Story of Caux*, Grovesnor, 1970
- Noll, Mark & Nystrom, Carolyn: *Is the Reformation Over?*, Baker 2005

Pelt, Jean-Marie: *Robert Schuman, Father of Europe*, Fondation Robert Schuman, 2000

Schuman, Robert, *For Europe*, Fondation Robert Schuman, 2010

Toynbee, Arnold, *A Study of History*, 12 volumes published between 1934-1961, Oxford University Press

Journaux:

Price, David Heilbron: *'Robert Schuman's warning of the Nazi destruction of the Jews, August 1942'*

www.users.belgacombusiness.net/schuman/Jews.htm - accessed 26.4.10

Cole, Graham and Schluter, Michael: *'From Personalism to Relationism: Commonalities and Distinctives'*, 2004, www.jubilee-centre.org/resources

Bekemans, Léonce: *'The Christian Identity in the Pluralistic Europe'*, European Forum of National Laity Committees, "Religion and Diversity in Europe", Bratislava, 2.07.2008

NOTES: